

SÉNAT

TABLES

DES QUESTIONS ÉCRITES ET ORALES

de l'année 1959



PARIS

IMPRIMERIE DES JOURNAUX OFFICIELS

26, RUE DESAIX, 26

1960

SÉNAT

TABLES

DES QUESTIONS ÉCRITES ET ORALES

de l'année 1959

SÉNAT

TABLE ANALYTIQUE DES QUESTIONS ÉCRITES

de l'année 1959.

A

ABATTOIRS. — *Des conditions à remplir par un centre d'abatage intercantonal pour être classé comme abattoir industriel d'exportations.*

Agriculture. — M. Yves Estève. N° 408, J. O. Débats du 31 décembre 1959 (p. 2079).

ACADEMIE DE PARIS. — Voir : Enseignement professionnel.

ACCIDENTS. — *Raisons de l'accident survenu à l'école de filles de l'impasse Wapler, à Versailles, et des responsabilités établies.*

Intérieur. — M. Louis Namy. N° 139, J. O. Débats du 21 juillet 1959 (p. 537).

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION. — *Communication aux victimes d'accident et aux compagnies d'assurances des auteurs d'accidents, des procès-verbaux de gendarmerie.*

Justice. — M. Jacques Delalande. N° 123, J. O. Débats du 17 juin 1959 (p. 239).

ACQUISITION D'UN IMMEUBLE

Cas particulier.

Finances. — M. Jacques Gadoin. N° 6, J. O. Débats du 22 avril 1959 (p. 87).

Cas où une acquisition d'immeuble peut être présumée frauduleuse, et l'enregistrement refuser son droit de préemption.

Finances et affaires économiques. — M. Louis Courroy. N° 165, J. O. Débats du 8 juillet 1959 (p. 442).

ACQUISITION D'IMMEUBLE. — Voir : Impôts.

ACTIONS. — Voir : Cessions — Europe n° 1 — Sociétés anonymes.

ADDUCTIONS D'EAU

Répartition, par département, des crédits budgétaires prévus pour l'année 1959 au titre des adductions d'eau.

Agriculture. — M. René Tinant. N° 200, J. O. Débats du 10 septembre 1959 (p. 713).

De l'organisme qualifié pour assurer aux syndicats ruraux d'adduction d'eau le remboursement des frais relevant de la distribution de l'eau en cas de sinistre.

Intérieur. — M. Jean Lecanuet. N° 367, J. O. Débats du 13 novembre 1959 (p. 960).

De la possibilité de donner les instructions nécessaires pour que, dans toutes les adjudications concernant des travaux d'adduction d'eau, tous les matériaux soient admis en concurrence.

Agriculture. — M. Jacques Marette. N° 429, J. O. Débats du 2 décembre 1959 (p. 1292-1293).

ADJUDICATION. — *Des différentes conditions dans lesquelles peut s'exercer le droit de préemption du preneur à bail d'un bien rural vendu par adjudication.*

Justice. — Mme Marie-Hélène Cardot. N° 301, J. O. Débats du 21 octobre 1959 (p. 788).

AFFECTE SPECIAL. — Voir : Armée.

AFRIQUE DU NORD. — *Cas particulier d'un chauffeur de taxi victime d'un acte de terrorisme commis par un Nord-Africain.*

Intérieur. — M. Robert Fraucotte. N° 27, J. O. Débats du 22 avril 1959 (p. 92).

AGENTS AUXILIAIRES. — Voir : Fonctionnaires.

AGENTS COMMERCIAUX

De la possibilité pour une personne ayant plusieurs cartes de représentation, d'exercer concurremment la profession de représentant statutaire et celle d'agent commercial.

Travail. — M. Edgar Tailhades. N° 335, J. O. Débats du 10 décembre 1959 (p. 1623-1624).

Raisons pour lesquelles certains agents commerciaux se voient refuser par les greffiers du tribunal de commerce leur demande d'immatriculation au registre spécial de leur profession.

Justice. — M. Edgar Tailhades. N° 380, J. O. Débats du 4 novembre 1959 (p. 882).

AGENTS TECHNIQUES. — Voir : Fonctionnaires.

AGRICULTEURS FRANÇAIS. — Voir : Maroc.

ALCOOLISME. — *Mesures à prendre par la sécurité sociale pour éviter l'extension de l'alcoolisme en France.*

Travail. — Mme Marie-Hélène Cardot. N° 475, J. O. Débats du 23 décembre 1959 (p. 1967).

ALGERIE

FONCTIONNAIRES. — *De la possibilité pour les fonctionnaires d'Algérie de venir passer leurs vacances en métropole, sans l'autorisation de voyage exigée précédemment, et sur simple présentation de leur titre de congé.*

Intérieur. — M. Francis Le Basser. N° 267, J. O. Débats du 10 septembre 1959 (p. 720).

MILITAIRES. — *Nombre de militaires, originaires de l'Allier, morts en Algérie depuis 1954.*

Armées. — M. Georges Rougeron. N° 167, J. O. Débats du 21 juillet 1959 (p. 536).

MILITAIRES RAPATRIÉS. — *Raisons pour lesquelles les militaires rapatriés d'Algérie pour cause de maladie éprouvent beaucoup de difficultés à recevoir leur carnet de soins gratuits.*

Anciens combattants. — M. Gabriel Tellier. N° 255, J. O. Débats du 10 septembre 1959 (p. 714).

PERSONNEL DES COMMUNES. — *Situation particulière dans laquelle se trouve placé le personnel des communes algériennes.*

Premier ministre. — M. René Montaldo. N° 321, J. O. Débats du 2 décembre 1959 (p. 1291).

RÉFÉRENDUM. — *Des actes de pressions ou de fraudes qui auraient vicié les opérations du référendum et des élections législatives en Algérie.*

Premier ministre. M. Georges Rougeron. N° 166, J. O. Débats du 24 juin 1959 (p. 307).

Des irrégularités qui auraient marqué les opérations du référendum et des élections législatives en Algérie.

Premier ministre. — M. Georges Rougeron. N° 225, J. O. Débats du 24 juillet 1959 (p. 642).

Voir : Enseignement.

ALLOCATIONS FAMILIALES. — *Cas particulier d'une auxiliaire de préfecture, mère de six enfants, qui a dû quitter son emploi.*

Intérieur. — M. Jean Errécart. N° 93, J. O. Débats du 22 avril 1959 (p. 92).

ALLOCATION MILITAIRE. — *De l'opportunité de prendre des dispositions en vue de l'instruction plus rapide des dossiers d'allocation militaire.*

Santé publique et population. — M. Gabriel Montpied. N° 458, J. O. Débats du 10 décembre 1959 (p. 1623).

ALLOCATION DE SALAIRE UNIQUE. — *De la possibilité d'accorder l'allocation de salaire unique à un salarié, membre d'une famille d'exploitants agricoles, se trouvant dans une situation particulière.*

Agriculture. — M. Jean Nayrou. N° 462, J. O. Débats du 10 décembre 1959 (p. 1623).

Voir : Loyers.

ALLOCATION VIEILLESSE AGRICOLE. — *Du droit à l'allocation vieillesse agricole dans le cas particulier d'un chef d'exploitation agricole reconnu médicalement inapte.*

Agriculture. — M. Jean Nayrou. N° 463, J. O. Débats du 12 décembre 1959 (p. 1733).

ALSACE-LORRAINE. — *Raisons pour lesquelles les greffiers des chambres commerciales d'Alsace-Lorraine ne possèdent pas de compte courant postal.*

Justice. — M. Louis Courroy. N° 67, J. O. Débats du 22 avril 1959 (p. 92-93).

ANCIENS COMBATTANTS

Possibilité, en vue de l'application de la loi du 3 avril 1955, de considérer le silence gardé pendant plus de quatre mois sur un recours, comme une décision implicite de rejet.

Anciens combattants. — M. André Méric. N° 19, J. O. Débats du 5 juin 1959 (p. 191).

Montant des économies réalisées par la suppression de la retraite et des offices départementaux.

Finances et affaires économiques. — M. Martial Brousse. N° 83, J. O. Débats du 22 avril 1959 (p. 91).

Cas particulier concernant la situation d'une femme d'un ancien combattant de la guerre d'Indochine.

Armées. — M. Gabriel Montpied. N° 159, J. O. Débats du 26 juin 1959 (p. 346).

Cas particulier des femmes titulaires de la retraite du combattant et qui se voient réclamer par les perceptions l'attestation relative au fonds national de solidarité.

Anciens combattants. — M. Marcel Lambert. N° 418, J. O. Débats du 25 novembre 1959 (p. 1179).

Voir : Légion d'honneur.

APICULTURE. — Voir : Ruchers.

APPARTEMENTS MEUBLES. — *De la signification exacte de l'expression « pièce principale » en vue de la réglementation des prix limites de location des appartements meublés.*

Finances et affaires économiques. — M. François Schleiter. N° 341, J. O. Débats du 28 octobre 1959 (p. 835 et suiv.).

APPRENTIS. — Voir : Artisans — Enseignement professionnel.

ARBRES FORESTIERS. — *De la nécessité d'une autorisation préalable pour les plantations d'arbres forestiers à proximité des maisons d'habitation.*

Agriculture. — M. Pierre de Chevigny. N° 390, J. O. Débats du 4 novembre 1959 (p. 881).

ARBRES FRUITIERS

De la possibilité d'installer dans la région Drôme-Ardèche un organisme de recherche et de vulgarisation, en vue de promouvoir les mesures favorables à la culture fruitière.

Agriculture. — M. Paul Ribeyre. N° 421, J. O. Débats du 2 décembre 1959 (p. 1292).

De la possibilité d'obtenir des crédits plus larges pour faciliter la reconstitution des châtaigneraies dans le département de l'Ardèche.

Agriculture. — M. Paul Ribeyre. N° 422, J. O. Débats du 2 décembre 1959 (p. 1292).

ARCHITECTE. — Voir : Impôts.

ARMÉE

AFFECTÉ SPÉCIAL. — *Situation d'un Français par naturalisation, affecté spécial pendant la guerre, au regard de l'article 10 de la loi du 28 octobre 1946.*

Armées. — M. Paul Chevallier. N° 163, J. O. Débats du 21 juillet 1959 (p. 536).

CONGÉ D'ARMISTICE. — *De l'exclusion de la période dite de « congé d'armistice » du bénéfice du rappel d'ancienneté pour services militaires.*

Finances et affaires économiques. — M. le général Jean Ganeval. N° 293, J. O. Débats du 7 octobre 1959 (p. 736).

CONSEILS DE RÉVISION. — *Résultats par départements.*

Armées. — M. Fernand Auberger. N° 51, J. O. Débats du 22 avril 1959 (p. 85).

MILITAIRES EN SERVICE. — *Des obligations et droits des militaires en service en ce qui concerne les interventions auprès de parlementaires.*

Armées. — M. Jean Bertaud. N° 17, J. O. Débats du 22 avril 1959 (p. 85).

PÈRES DE FAMILLE. — *Du nombre de militaires touchés par la décision maintenant sous les drapeaux les pères de famille de deux enfants, et des mesures envisagées pour compenser le préjudice causé aux familles par cette décision.*

Armées. — M. Roger Carcassonne. N° 322, J. O. Débats du 21 octobre 1959 (p. 785).

PERMISSIONS EXCEPTIONNELLES. — *Des conditions d'attribution d'une permission exceptionnelle aux jeunes soldats mariés, récemment incorporés.*

Armées. — M. Le Sassi-Boisauné. N° 472, J. O. Débats du 5 décembre 1959 (p. 1452).

SERVICE MILITAIRE. — *Mesures à prendre pour faire connaître aux recrues, dès leur incorporation, la durée exacte de leur service et la date de leur démobilisation.*

Armées. — M. Fernand Verdeille. N° 112, J. O. Débats du 28 mai 1959 (p. 143).

Conditions dans lesquelles un jeune homme titulaire du brevet de préparation militaire peut choisir son arme d'affectation.

Armées. — M. Paul Pelleray. N° 155, J. O. Débats du 1^{er} juillet 1959 (p. 385).

Voir : Algérie — Enseignement — Sécurité sociale.

ARMES. — Voir : Tunisie.

ARTISANS. — *De la possibilité pour les artisans ayant formé de jeunes apprentis de les garder jusqu'à leur départ au service militaire sans que soit alors modifié leur régime fiscal.*

Travail. — M. Marcel Lambert. N° 262, J. O. Débats du 10 septembre 1959 (p. 723).

Voir : Commerçants — Dommages de guerre — Lait.

ASSEMBLÉES TERRITORIALES. — Voir : Communauté française.

ASSOCIATIONS AGRICOLES. — *De la possibilité pour des associations d'aide familiale rurale de bénéficier de la dévolution des biens d'une coopérative agricole dissoute.*

Agriculture. — M. Louis Courroy. N° 97, J. O. Débats du 22 avril 1959 (p. 84).

ASSOCIATIONS SYNDICALES. — Voir : Percepteurs.

ASSURANCE CONTRE LES ACCIDENTS. — Voir : Collectivités locales.

ASSURANCE AUTOMOBILE. — *Des moyens de contraindre le fonds de garantie automobile à prendre en charge une indemnité qu'il se refuse à verser.*

Finances et affaires économiques. — M. Charpentier. N° 172, J. O. Débats du 22 juillet 1959 (p. 598).

ASSURANCE AUTOMOBILE OBLIGATOIRE

DÉFINITION DU VÉHICULE A MOTEUR. — De la nécessité de préciser la définition du véhicule à moteur, en matière d'assurance automobile obligatoire.

Travaux publics et transports. — M. Georges Boulanger. N° 362, J. O. Débats du 12 décembre 1959 (p. 1733).

MACHINES AGRICOLES. — *De la possibilité de soumettre dans certains cas particuliers les machines agricoles, et notamment les motocolteurs, à l'assurance obligatoire.*

Travaux publics et transports. — M. Claudius Delorme. N° 103, J. O. Débats du 6 mai 1959 (p. 121).

De la possibilité de soumettre certains véhicules ou appareils, circulant à l'intérieur de propriétés privées où le public n'a pas accès, à l'assurance obligatoire.

Finances et affaires économiques. — M. de Pontbriand. N° 286, J. O. Débats du 7 octobre 1959 (p. 736).

ASSURANCE VOLONTAIRE. — *Nombre des affiliés. Répartition entre les divers risques. Volume des cotisations et des prestations versées.*

Travail. — M. Pierre Giraud. N° 54, J. O. Débats du 22 avril 1959 (p. 94).

ASSURANCES SOCIALES AGRICOLES. — *De la pénalité encourue par l'employeur d'un ouvrier agricole pour non-paiement des cotisations d'assurances sociales agricoles.*

Agriculture. — M. Edgar Tailhades. N° 109, J. O. Débats du 28 mai 1959 (p. 143).

AUTO-ECOLE. — *De la possibilité pour les professeurs d'auto-école, bénéficiaires d'une autorisation provisoire, de mettre en circulation des véhicules supplémentaires tant qu'ils n'ont pas reçu d'agrément définitif.*

Travaux publics et transports. — M. Jean Bertaud. N° 489, J. O. Débats du 23 décembre 1959 (p. 1967).

AVIATION. — *Conséquences graves sur le plan social que peut entraîner la fermeture de l'usine Morane-Saulnier à Puteaux.*

Armées. — M. Georges Dardel. N° 88, J. O. Débats du 10 juin 1959 (p. 215).

AVOUES. — Voir : Magistrats — Réforme judiciaire.

TABLE SÉNAT. — 2.

B

BARRAGES

Des indemnités pour dommages subis à l'occasion des travaux du barrage de Serre-Ponçon.

Industrie et commerce. — M. Ludovic Tron. N° 8, J. O. Débats du 22 avril 1959 (p. 86).

Des dispositions diverses nécessitées par la construction du barrage de Serre-Ponçon.

Industrie et commerce. — M. Ludovic Tron. N° 9, J. O. Débats du 22 avril 1959 (p. 86).

BAUX COMMERCIAUX

CLAUSES D'INDEXATION DES CONTRATS. — *Conditions dans lesquelles peuvent intervenir les clauses d'indexation des contrats en matière de baux commerciaux.*

Justice. — M. Octave Bajeux. N° 151, J. O. Débats du 3 juillet 1959 (p. 412).

Du droit d'un propriétaire, bailleur de locaux à usage commercial, d'interdire à son locataire d'exercer, ou de concéder à un tiers sur le trottoir attenant aux lieux loués, des commerces accessoires non stipulés dans le bail.

Industrie et commerce. — M. Bernard Lafay. N° 292, J. O. Débats du 10 septembre 1959 (p. 719).

REVISION TRIENNALE. — RACHAT DU DROIT AU BAIL. — *De l'indice économique dont il doit être fait état en matière de revision triennale des baux commerciaux. De la possibilité pour une association ayant racheté le droit au bail d'un local commercial et d'habitation de bénéficier de la législation sur les loyers d'habitation dans le cas où elle n'utilise pas les locaux commerciaux.*

Justice. — M. Marcel Bertrand. N° 303, J. O. Débats du 7 octobre 1959 (p. 737-738).

BAUX RURAUX. — Voir : Adjudication.

BENEFICE FORFAITAIRE D'EXPLOITATION. — Voir : Impôts.

BETAIL. — Voir : Epizooties.

BETTERAVES. — *De la possibilité d'envisager un autre mode de répartition de la prime de calamité attribuée aux planteurs de betteraves.*

Agriculture. — M. René Tinant. N° 399, J. O. Débats du 23 décembre 1959 (p. 1966).

BLÉ. — *De la quantité de blé tendre de force de N 150 collectée pour la campagne 1957-1958. Des utilisateurs de ces blés. De leur exportation et des pays bénéficiaires.*

Agriculture. — M. Edouard Bonnefous. N° 210, J. O. Débats du 10 septembre 1959 (p. 713).

Voir : Caisse de péréquation des blés — Impôts — Loyers — Taux de blutage.

BOIS. — Voir : Exportations.

BONS DU TRÉSOR. — *De la possibilité de réclamer à un souscripteur de bons du Trésor à deux ans les intérêts de la troisième année.*

Finances et affaires économiques. — M. Yvon Coudé du Foresto. N° 68, J. O. Débats du 22 avril 1959 (p. 90).

BORNES ROUTIÈRES. — *De l'utilité des bornes routières hectométriques et de l'intérêt qu'il y aurait à mieux employer les crédits nécessaires à leur installation et à leur entretien.*

Travaux publics et transports. — M. Jacques de Maupeou. N° 372, J. O. Débats du 28 octobre 1959 (p. 836).

BREVETS D'ÉTUDES DU PREMIER CYCLE. — Voir : Enseignement.

BREVETS D'INVENTION. — *De la possibilité de modifier la législation actuelle sur les brevets d'invention, en ce qui concerne notamment la déchéance des droits de l'inventeur.*

Industrie. — M. Jean Bertaud. N° 465, J. O. Débats du 18 décembre 1959 (p. 1894).

BUDGET DÉPARTEMENTAL. — *Texte en vertu duquel un préfet peut ordonnancer des dépenses qui n'ont fait l'objet d'aucune inscription de crédit au budget départemental.*

Intérieur. — M. Rougeron. N° 207, J. O. Débats du 22 juillet 1959 (p. 599).

C

CAISSE NATIONALE DES RETRAITES. — Voir : *Collectivités locales.*

CAISSE DE PEREQUATION DES BLES. — *Bilan financier de la caisse de péréquation des blés et des farines pour l'année 1958, et frais de fonctionnement de cet organisme.*

Agriculture. — M. Edouard Bonnefous. N° 211, J. O. Débats du 10 septembre 1959 (p. 713).

CAISSE SOCIALE. — *Cas particulier d'une caisse sociale gérée par un comité d'entreprise.*

Travail. — M. Louis Courroy. N° 447, J. O. Débats du 3 décembre 1959 (p. 1347).

CAMPAGNES MILITAIRES DE GUERRE. — Voir : *Pensions.*

CANCER

Au sujet de certaines expériences sur le cancer, faites au Canada, de leur application éventuelle en France, et de leur résultat.

Santé publique et population. — M. Georges Rougeron. N° 205, J. O. Débats du 10 septembre 1959 (p. 722).

De la possibilité d'indiquer sur les cigarettes une limite à ne pas dépasser par les fumeurs, en vue de diminuer les risques de cancer de la gorge.

Finances et affaires économiques. — M. Jacques Marette. N° 432, J. O. Débats du 16 décembre 1959 (p. 1856).

CARRIERES. — *De la revalorisation des loyers et redevances dus par l'exploitant au propriétaire du sol, en matière de contrat d'exploitation de carrières.*

Travaux publics et transports. — M. Guy de la Vasselais. N° 455, J. O. Débats du 18 décembre 1959 (p. 1895).

CARTES DE COMBATTANT. — *Nombre total délivré dans le département de l'Allier à la date du 31 juillet 1959 de cartes de combattants, déportés, internés, réfractaires, etc.*

Anciens combattants. — M. Georges Rougeron. N° 469, J. O. Débats du 31 décembre 1959 (p. 2079).

CATHARES. — *De la possibilité de consacrer dans l'un des musées de la région de Toulouse une section permanente où pourraient être rassemblés des souvenirs et documents cathares de la culture occitane.*

Affaires culturelles. — M. Jacques Marette. N° 431, J. O. Débats du 2 décembre 1959 (p. 1291-1292).

CENSURE. — Voir : *Cinéma.*

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Programme du Gouvernement en ce qui concerne l'extension de la recherche scientifique.

Education nationale. — M. Georges Cogniot. N° 231, J. O. Débats du 22 juillet 1959 (p. 597).

Au sujet de l'accroissement du nombre de chercheurs du Centre national de la recherche scientifique au cours de la première partie de l'année 1959, et prévisions envisagées pour l'année entière.

Education nationale. — M. Georges Cogniot. N° 232, J. O. Débats du 22 juillet 1959 (p. 597).

Mesures envisagées pour améliorer la situation des chercheurs scientifiques et permettre leur recrutement.

Education nationale. — M. Roger Garaudy. N° 185, J. O. Débats du 21 juillet 1959 (p. 536).

Mesures envisagées pour remédier à la diminution des ressources des chercheurs pour le premier semestre 1959 du fait de la réduction de la prime de recherche.

Education nationale. — M. Georges Cogniot. N° 233, J. O. Débats du 10 septembre 1959 (p. 715).

CENTRES D'APPAREILLAGE. — *De l'opportunité de modifier la réglementation applicable aux centres d'appareillage pour permettre au ministère des anciens combattants de prendre en charge l'appareillage des invalides militaires et des victimes de la guerre.*

Anciens combattants. — M. Marcel Boulangé. N° 401, J. O. Débats du 2 décembre 1959 (p. 1293).

CENTRES D'APPRENTISSAGE. — Voir : *Enseignement professionnel.*

CENTRES PENITENTIAIRES. — *Protestations émises par le conseil municipal de Longjumeau à propos du projet d'installation dans cette ville d'un vaste centre pénitentiaire.*

Jusice. — M. Edouard Bonnefous. N° 300, J. O. Débats du 10 septembre 1959 (p. 721).

CERTIFICATION BANCAIRE. — *De l'opportunité de relever la somme à partir de laquelle la certification bancaire sera nécessaire pour que les receveurs des postes, télégraphes, téléphones acceptent des chèques en paiement.*

Postes, télégraphes, téléphones. — M. Jean Bertaud. N° 72, J. O. Débats du 22 avril 1959 (p. 93).

CERTIFICATS D'HEREDITE. — Voir : *Pensions.*

CESSIONS

D'ACTIONS. — *Montant global des cessions d'actions ou obligations au cours des années 1956, 1957 et 1958 par des sociétés procédant à des augmentations de capital.*

Finances et affaires économiques. — M. Paul Pauly. N° 100, J. O. Débats du 22 avril 1959 (p. 91).

CHAMBRES D'AGRICULTURE. — *Du nombre des inscrits sur les listes électorales des chambres d'agriculture, des votants, et indication des chambres qui ont fait l'objet d'un renouvellement total.*

Agriculture. — M. Edouard Bonnefous. N° 209, J. O. Débats du 10 septembre 1959 (p. 713).

CHAMBRES DE BONNE. — Voir : *Locataires.*

CHAMPIGNONNISTES. — Voir : *Impôts.*

CHATAIGNERAIES. — Voir : *Arbres fruitiers.*

CHEFS DE TRAVAUX. — Voir : *Ponts et chaussées.*

CHEQUES. — Voir : *Certification bancaire.*

CHEVAUX PUR SANG. — *Du remboursement des primes aux naisseurs de chevaux pur sang, gagnants en courses.*

Agriculture. — M. Jean Fichoux. N° 373, J. O. Débats du 13 novembre 1959 (p. 959).

CHEVILLY-LARUE. — Voir : *Constructions collectives.*

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Voir : *Impôts.*

CIDRE. — *Incidences sur le marché du cidre de la taxation résultant des articles 25 et 26 de la loi de finances.*

Finances et affaires économiques. — M. Victor Golvan. N° 58, J. O. Débats du 22 avril 1959 (p. 89).

CIGARETTES. — Voir : *Cancer.*

CINEMA

Etendue et nature des dispositions financières qui régissent les établissements cinématographiques.

Finances et affaires économiques. — M. Jean Bertaud. N° 394, J. O. Débats du 27 novembre 1959 (p. 1230).

Des mesures que compte prendre le Gouvernement pour mettre un terme à certaines formes de publicité extérieure des salles de cinéma.

Intérieur. — M. Emile Dubois. N° 436, J. O. Débats du 27 novembre 1959 (p. 1230).

De l'opportunité de procéder à la réforme des principes, des méthodes et de la procédure de la censure cinématographique.

Information. — M. Bernard Lafay. N° 378, J. O. Débats du 10 décembre 1959 (p. 1623).

CIRCULATION ROUTIERE

Dangers que représentent, pour la circulation routière et la modernisation de la route française, les détournements de crédits dont est victime, depuis plusieurs années, le fonds spécial d'investissement routier.

Travaux publics et transports. — Mme Suzanne Crémieux. N° 189, J. O. Débats du 10 septembre 1959 (p. 724).

Dangers que présentent, pour la circulation routière, les vieux véhicules dont beaucoup n'offrent pas des garanties suffisantes de sécurité.

Travaux publics et transports. — M. Jacques Marette. N° 343, J. O. Débats du 28 octobre 1959 (p. 836).

Dangers que présentent, pour la circulation routière, les camions à l'arrêt, et des mesures qu'il conviendrait de prendre pour mieux assurer leur signalisation.

Travaux publics et transports. — M. Guy de la Vasselais. N° 451, J. O. Débats du 10 décembre 1959 (p. 1624).

Voir : Accidents.

CLASSES MOYENNES. — *Difficultés qui vont résulter pour les classes moyennes des récentes dispositions financières du Gouvernement, et nécessité de prendre un certain nombre de mesures pour y porter remède.*

Finances et affaires économiques. — M. Francis Dassaud. N° 49, J. O. Débats du 5 juin 1959 (p. 191).

COLLECTIVITES LOCALES

AGENTS. — *De l'abus de droit qui résulterait du fait que les agents des collectivités locales versent pour leur retraite des retenues sur un traitement supérieur à celui qui sert de base au calcul de ladite retraite.*

Intérieur. — M. Jean Bertaud. N° 359, J. O. Débats du 4 novembre 1959 (p. 882).

AGENTS AUXILIAIRES. — *De l'obligation pour une collectivité locale de verser à la caisse nationale des retraites des agents des collectivités locales le montant des sommes nécessaires à la validation rétroactive des services accomplis par un ancien agent auxiliaire.*

Finances et affaires économiques. — M. Jean Bène. N° 197, J. O. Débats du 21 juillet 1959 (p. 536).

AGENTS COMMUNAUX. — *De la possibilité pour un conseiller municipal de devenir, postérieurement à son élection, salarié de sa commune.*

Intérieur. — M. Fernand Auberger. N° 126, J. O. Débats du 10 juin 1959 (p. 215).

ASSURANCE CONTRE LES ACCIDENTS. — *De l'obligation pour une municipalité de contracter une assurance contre les accidents en faveur des prestataires qui acquittent les journées de prestations afférentes à la taxe vicinale en nature.*

Intérieur. — M. Fernand Auberger. N° 120, J. O. Débats du 17 juin 1959 (p. 238-239).

DOCUMENTATION. — *Opportunité de la publication d'un document récapitulatif des textes publiés depuis le 5 octobre 1958 concernant les réformes touchant les départements et communes.*

Intérieur. — M. Joseph Raybaud. N° 60, J. O. Débats du 28 mai 1959 (p. 143).

ELECTRIFICATION. — *Mesures à prendre pour permettre aux communes de poursuivre leurs travaux d'électrification malgré la non-intervention du fonds d'allègement des charges.*

Finances et affaires économiques. — M. André Méric. N° 48, J. O. Débats du 6 mai 1959 (p. 120).

Subventions allouées aux collectivités locales pour travaux d'électrification.

Agriculture. — M. Jean Errecart. N° 98, J. O. Débats du 22 avril 1959 (p. 84-85).

EMPRUNTS. — *Utilité de la publication urgente de l'instruction ministérielle relative aux conditions dans lesquelles peuvent être consentis des emprunts aux collectivités locales.*

Intérieur. — M. Jacques Duclos. N° 202, J. O. Débats du 22 juillet 1959 (p. 599).

IMPOSITIONS. — *Par suite de la suppression de la taxe sur la valeur vénale des propriétés non bâties, nature des ressources dont disposeront les communes pour faire face aux dépenses d'exécution de leur plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension.*

Finances et affaires économiques. — M. Fernand Auberger N° 248, J. O. Débats du 10 septembre 1959 (p. 718).

INSTRUCTIONS ET CIRCULAIRES. — *Moyens par lesquels les collectivités locales pourraient se procurer les instructions et circulaires publiées par la Direction de la Comptabilité publique.*

Finances et affaires économiques. — M. Francis Le Bassier. N° 350, J. O. Débats du 25 novembre 1959 (p. 1180).

LOCAUX MUNICIPAUX. — *Conditions dans lesquelles le personnel municipal non logé, et même des tiers étrangers aux services municipaux, peuvent utiliser des locaux et l'outillage municipaux.*

Intérieur. — M. Amédée Bouquerel. N° 294, J. O. Débats du 10 septembre 1959 (p. 720).

LOGEMENT DU PERSONNEL ENSEIGNANT. — *Obligations d'une commune en matière de logement du personnel enseignant dans le cas particulier où celui-ci doit évacuer, en vue de leur remise en état, les locaux qu'il habite.*

Education nationale. — M. Georges Rougeron. N° 467, J. O. Débats du 31 décembre 1959 (p. 2080).

PERSONNEL AUXILIAIRE. — *De l'opportunité d'étendre au personnel auxiliaire des collectivités locales, les dispositions du régime complémentaire de retraite déjà appliqué à certaines catégories du personnel municipal.*

Intérieur. — M. Pierre Mathey. N° 291, J. O. Débats du 10 septembre 1959 (p. 720).

PRÊTS. — *Difficultés pour les collectivités locales, à la suite de la décision de ne consentir des prêts qu'à titre de travaux subventionnés.*

Finances et affaires économiques. — M. Jean-Marie Bouloux. N° 96, J. O. Débats du 6 mai 1959 (p. 120-121).

TRAVAUX D'ÉQUIPEMENT. — *Des moyens de financement des travaux d'équipement des collectivités locales pour la part non couverte par les subventions.*

Finances et affaires économiques. — M. Jean Errécart. N° 99, J. O. Débats du 22 avril 1959 (p. 91).

Voir : Algérie — Budget départemental — Conseils municipaux — Hôpitaux — Listes électorales — Marchés de fournitures — Radio-Télévision française — Routes départementales — Salaires — Salle municipale — Signalisation routière — Syndicat intercommunal — Urbanisme.

COLLIOURE. — Voir : Enseignement.

COLONIES DE VACANCES. — Voir : Enseignement.

COMBATTANTS VOLONTAIRES DE LA RESISTANCE. — Voir : Cartes de combattant — Légion d'honneur.

COMITE D'ENTREPRISE. — Voir : Caisse sociale.

COMMERÇANTS

PARIS. — *De la situation particulièrement difficile dans laquelle se trouvent les commerçants à la suite de l'éviction progressive de la population installée primitivement dans le sous-îlot 4792.*

Finances et affaires économiques. — M. Jacques Marette. N° 275, J. O. Débats du 14 octobre 1959 (p. 755).

REFUS DE VENTE. — *Du droit pour les commerçants de refuser de servir certains clients.*

Industrie et commerce. — M. Jean Bertaud. N° 124, J. O. Débats du 26 juin 1959 (p. 346).

RETRAITES. — *De la possibilité pour les veuves de commerçants ou artisans, de bénéficier de cette qualité pour percevoir la totalité des avantages attachés à leur retraite.*

Travail. — M. Jean Bertaud. N° 208, J. O. Débats du 22 juillet 1959 (p. 600).

Voir : Dommages de guerre — Fonds de commerce — Registre du commerce — Résidence secondaire.

COMMERCE EXTERIEUR. — *Montant des charges assumées par l'Etat en 1958 en matière d'aide au commerce extérieur (subventions et détaxations à l'exportation. Suspension ou ristourne de droits de douane à l'importation).*

Finances et affaires économiques. — M. Modeste Legouez. N° 287, J. O. Débats du 21 octobre 1959 (p. 786-787).

COMMISSAIRES DE POLICE. — Voir : Fonctionnaires.

COMMUNAUTE FRANÇAISE

ASSEMBLÉES TERRITORIALES. — *Faculté pour les Assemblées territoriales de se prononcer en seconde lecture sur ses délibérations lorsqu'elles lui sont renvoyées par le chef du territoire.*

Ministre délégué auprès du Premier ministre. — M. Gérald Coppenrath. N° 127, J. O. Débats du 5 juin 1959 (p. 191).

De la compétence des assemblées territoriales pour confier au chef du territoire le soin de décider de la création de nouveaux offices.

Ministre délégué auprès du Premier ministre. — M. Gérald Coppenrath. N° 136, J. O. Débats du 1^{er} juillet 1959 (p. 385).

Voir : *Fonctionnaires.*

COMPTE COURANT POSTAL

De la possibilité pour les retraités de la sécurité sociale de percevoir leur pension par le moyen du compte courant postal.

Travail. — M. Jacques Marette. N° 273, J. O. Débats du 10 septembre 1959 (p. 723-724).

Voir : *Alsace-Lorraine.*

CONCIERGES. — *Inconvénients qui résultent des licenciements de concierges, et mesures envisagées pour y mettre fin.*

Construction. — M. Jacques Marette. N° 274, J. O. Débats du 10 septembre 1959 (p. 715).

CONDUCTEURS DE TRAVAUX. — Voir : *Ponts et chaussées.*

CONFLITS SOCIAUX. — *Raisons pour lesquelles le Ministère du travail refuse systématiquement d'appliquer, en matière de conflits sociaux, les dispositions en vigueur concernant la législation sociale prévue pour les travailleurs des industries du verre, du caoutchouc, de la chimie et du pétrole.*

Travail. — M. Antoine Courrière. N° 285, J. O. Débats du 28 octobre 1959 (p. 836).

CONGE D'ARMISTICE. — Voir : *Armée.*

CONGE DE LONGUE DUREE. — *Cas particulier d'un sous-brigadier d'une compagnie républicaine de sécurité de Marseille qui, après avoir bénéficié d'un congé de maladie de longue durée, n'a pas été admis à reprendre du service.*

Intérieur. — M. Bernard Chochoy. N° 385, J. O. Débats du 18 novembre 1959 (p. 1005).

CONSEIL D'ETAT. — *Nombre de maîtres des requêtes et d'auditeurs actuellement détachés ou hors cadres, et nombre d'affaires actuellement en instance devant la section du contentieux.*

Justice. — M. Raymond Bonnefous. N° 220, J. O. Débats du 10 septembre 1959 (p. 721).

CONSEILS MUNICIPAUX

EMPLOIS COMMUNAUX. — *Possibilité pour un conseil municipal de fixer par délibération les conditions de recrutement pour l'accès à des emplois communaux particuliers non prévus au tableau-type.*

Intérieur. — M. Camille Vallin. N° 332, J. O. Débats du 21 octobre 1959 (p. 787-788).

INDEMNITE DES ADJOINTS. — *En cas de nomination par un conseil municipal d'un adjoint supplémentaire, de la possibilité pour le maire, et sans l'accord de l'adjoint réglementaire, de partager entre ces deux adjoints l'indemnité de fonction légalement allouée à ce dernier.*

Intérieur. — M. Paul Pelleray. N° 161, J. O. Débats du 21 juillet 1959 (p. 537).

MODE DE DÉTERMINATION DU NOMBRE DE CONSEILLERS. — *Du mode de calcul du chiffre de la population municipale en vue de la détermination exacte du nombre des conseillers.*

Intérieur. — M. Jean Errécart. N° 94, J. O. Débats du 22 avril 1959 (p. 92).

ORDRE D'INSCRIPTION AU TABLEAU DES CONSEILLERS MUNICIPAUX. — *Du mode de détermination de l'ordre d'inscription des conseillers municipaux sur le tableau.*

Intérieur. — M. Jean Errécart. N° 95, J. O. Débats du 22 avril 1959 (p. 92).

SÉANCES EXTRAORDINAIRES. — *Du délai maximum entre la demande de convocation en séance extraordinaire et la date de réunion des conseils municipaux.*

Intérieur. — M. Paul Pelleray. N° 426, J. O. Débats du 4 décembre 1959 (p. 1389).

Voir : *Collectivités locales.*

CONSEILLERS GENERAUX. — Voir : *Impôts.*

CONSEILS DES PRUD'HOMMES. — *De la compétence du conseil des prud'hommes en cas de différend entre le comité départemental des transports et son personnel non fonctionnaire.*

Travail. — M. Arthur Lavy. N° 32, J. O. Débats du 24 juin 1959 (p. 309).

CONSEILS DE REVISION. — Voir : *Armée.*

CONSTRUCTION

Des investissements en constructions réalisés au moyen d'indemnités de dommages de guerre.

Construction. — M. Robert Liot. N° 104, J. O. Débats du 28 mai 1959 (p. 143).

De l'application trop restrictive, par le Ministère de la construction, de la loi du 9 août 1953, relative à la participation des employeurs à l'effort de construction.

Construction. — M. Pierre de Chevigny. N° 386, J. O. Débats du 18 novembre 1959 (p. 1004).

CONSTRUCTIONS COLLECTIVES. — *Du manque de coordination entre tous les services intéressés pour la réalisation des plans de constructions collectives et cas particulier de la commune de Chevilly-Larue.*

Construction. — M. Jacques Marette. N° 309, J. O. Débats du 10 septembre 1959 (p. 715).

CONSTRUCTIONS SCOLAIRES. — Voir : *Enseignement.*

CONTRAVENTIONS. — *Cas particulier d'un cycliste qui, n'ayant pu acquiescer sur le champ une contravention, s'est vu, par la suite, lourdement pénalisé.*

Justice. — M. Fernand Auberger. N° 388, J. O. Débats du 18 novembre 1959 (p. 1005).

CONTRIBUTION FONCIERE. — Voir : *Impôts.*

CONTROLEURS DU TRAVAIL. — Voir : *Fonctionnaires.*

CONTROLEURS DU TRESOR. — Voir : *Fonctionnaires.*

COOPERATIVE AGRICOLE. — Voir : *Associations — Impôts.*

COTISATION DE RESORPTION. — *Mode de répartition de la cotisation de résorption mise à la charge des producteurs de céréales dans le cas de deux frères cultivant séparément chacun la moitié d'une propriété appartenant à leur père encore vivant.*

Agriculture. — M. Jacques Gadoin. N° 222, J. O. Débats du 10 septembre 1959 (p. 713).

COURANT ELECTRIQUE. — *De la possibilité pour les utilisateurs de courant électrique installés près des sources d'énergie hydraulique de bénéficier des mêmes abattements de tarifs que ceux consentis à certaines entreprises situées à proximité des mines ou de sources d'énergie thermique.*

Industrie et commerce. — M. Paul Ribeyre. N° 351, J. O. Débats du 13 novembre 1959 (p. 960).

COURS COMPLEMENTAIRES. — Voir : *Enseignement.*

CULTURE FRUITIERE. — Voir : *Arbres fruitiers.*

CULTURE OCCITANE. — Voir : *Cathares.*

CURES THERMALES

BUDGETS COMMUNAUX. — *Moyens dont disposeront les communes pour combler la diminution des recettes provenant de l'ordonnance du 30 décembre 1958.*

Finances et affaires économiques. — M. Jean Nayrou. N° 57, J. O. Débats du 22 avril 1959 (p. 89).

HÔPITAUX THERMAUX. — *Mesures envisagées pour atténuer les effets de l'ordonnance du 30 décembre 1958, et la mise en application du nouveau statut des hôpitaux thermaux.*

Santé publique et population. — M. Jean Nayrou. N° 55, J. O. Débats du 22 avril 1959 (p. 93-94).

SALARIÉS AGRICOLES. — *Du droit des salariés agricoles, assujettis aux assurances sociales agricoles et dont le salaire est inférieur à 55.000 F par mois, au remboursement des frais de cure thermique.*

Agriculture. — Mme Suzanne Crémieux. N° 297, J. O. Débats du 7 octobre 1959 (p. 735).

D

DEPORTES. — Voir : *Cartes de combattant — Prisonniers de guerre.*

DINDONS. — *De l'intention prêtée au Gouvernement d'importer des dindons et dindes en provenance de Hollande, au risque de concurrencer gravement la production nationale suffisante et d'entraîner une baisse des prix.*

Agriculture. — M. Abel Sempé. N° 471, J. O. Débats du 22 décembre 1959 (p. 1942).

DOLOMIES. — *Quantités en tonnage de dolomies importées de Norvège et sommes en devises que représentent ces importations.*

Industrie et commerce. — M. Antoine Courrière. N° 228, J. O. Débats du 10 septembre 1959 (p. 719).

DOMMAGES DE GUERRE

Indemnités mobilières des sinistrés ayant accepté le forfait.

Construction. — M. Martial Brousse. N° 84, J. O. Débats du 22 avril 1959 (p. 85).

Cas de certains commerçants ou artisans sinistrés qui, n'ayant pas repris leur activité après la guerre pour diverses raisons valables, ne peuvent percevoir leurs indemnités de dommages de guerre parce que n'ayant pas « reconstitué ».

Construction. — M. Emile Dubois. N° 396, J. O. Débats du 20 novembre 1959 (p. 1112).

Voir : *Construction — Fonds national d'amélioration de l'habitat — Impôts.*

DROIT DE PREEMPTION. — Voir : *Adjudication.*

E

ECOLE POLYTECHNIQUE. — *Conditions dans lesquelles un certain pourcentage d'élèves a été exclu de l'école en 1958.*

Armées. — M. René Dubois. N° 69, J. O. Débats du 10 juin 1959 (p. 214).

ECOLE DES SCIENCES POLITIQUES. — *Au sujet des conditions dans lesquelles l'association des anciens élèves de l'école des sciences politiques recrute ses adhérents.*

Education nationale. — M. Jacques Marette. N° 366, J. O. Débats du 2 décembre 1959 (p. 1293-1294).

ECOLES PROFESSIONNELLES. — Voir : *Enseignement professionnel.*

ECOLES PUBLIQUES. — Voir : *Enseignement.*

EDUCATION PHYSIQUE. — Voir : *Enseignement.*

EGYPTE

Incidents dont sont victimes les citoyens français arrivant en Egypte.

Affaires étrangères. — M. Jacques Marette. N° 258, J. O. Débats du 10 septembre 1959 (p. 712-713).

Nombre de Français expulsés d'Egypte après les événements de Suez, et mesures prises, ou envisagées, sur tous les plans, pour leur venir en aide.

Affaires étrangères. — M. André Armengaud. N° 377, J. O. Débats du 31 décembre 1959 (p. 2078-2079).

ELECTRIFICATION. — Voir : *Collectivités locales.*

EMPLOIS COMMUNAUX. — Voir : *Conseils municipaux.*

EMPRUNTS. — Voir : *Collectivités locales.*

ENREGISTREMENT. — Voir : *Impôts.*

ENSEIGNEMENT

BACCALAURÉAT. — Des suggestions du corps enseignant concernant la nouvelle organisation du baccalauréat.

Education nationale. — M. Georges Cogniot. N° 241, J. O. Débats du 10 septembre 1959 (p. 716).

BREVET D'ÉTUDES DU PREMIER CYCLE. — De la possibilité de maintenir, à l'occasion de la réforme du brevet d'études du premier cycle, une épreuve technique à option facultative.

Education nationale. — M. Gaston Pams. N° 406, J. O. Débats du 4 décembre 1959 (p. 1389).

COLONIES DE VACANCES. — Au sujet de l'affectation d'une école publique à une colonie de vacances confessionnelle.

Education nationale. — M. Jean Nayrou. N° 344, J. O. Débats du 4 novembre 1959 (p. 881).

CONSTRUCTIONS SCOLAIRES. — Mesures envisagées pour hâter la mise en œuvre des projets de reconstruction des groupes scolaires Parmentier et Aqueduc-Château-Landon, à Paris.

Education nationale. — M. Georges Cogniot. N° 242, J. O. Débats du 10 septembre 1959 (p. 716).

Autorité dont dépend l'aménagement de la salle de travaux pratiques de sciences naturelles au lycée Voltaire, à Paris.

Education nationale. — M. Georges Cogniot. N° 238, J. O. Débats du 10 septembre 1959 (p. 716).

Date à laquelle seront délégués les crédits destinés aux constructions scolaires du département d'Eure-et-Loir, et en particulier ceux nécessaires à la construction de l'école d'Ozoir-le-Breuil.

Education nationale. — M. Guy de la Vasselais. N° 382, J. O. Débats du 18 novembre 1959 (p. 1004).

Dispositions prises en vue de la construction du lycée de jeunes filles intéressant plusieurs communes aux alentours du bois de Vincennes, dont la création a été depuis déjà longtemps décidée.

Education nationale. — M. Jean Bertaud. N° 439, J. O. Débats du 16 décembre 1959 (p. 1856).

Mesures que compte prendre le Gouvernement pour permettre aux communes de procéder aux constructions scolaires rendues indispensables par l'accroissement des effectifs.

Education nationale. — M. Jean Geoffroy. N° 483, J. O. Débats du 23 décembre 1959 (p. 1966).

COURS COMPLÉMENTAIRES. — De la faculté pour le Gouvernement d'accorder ou de refuser les créations qui seraient nécessaires dans le département de la Seine pour assurer les enseignements dits spéciaux dans les cours complémentaires.

Education nationale. — M. Georges Cogniot. N° 244, J. O. Débats du 7 octobre 1959 (p. 735).

ECOLES NORMALES. — Au sujet du projet de création d'une deuxième école normale de garçons dans le département de la Seine.

Education nationale. — M. Georges Cogniot. N° 230, J. O. Débats du 10 septembre 1959 (p. 715).

Mesures envisagées en vue de l'amélioration de la situation des élèves-maîtres des écoles normales.

Education nationale. — M. Georges Cogniot. N° 236, J. O. Débats du 24 juillet 1959 (p. 842).

EDUCATION PHYSIQUE. — De la date d'application des circulaires ministérielles relatives aux installations d'éducation physique et du statut des chargés d'enseignement de l'éducation physique.

Education nationale. — M. Georges Cogniot. N° 240, J. O. Débats du 10 septembre 1959 (p. 716).

ERREURS DANS L'ÉNONCÉ DES CONCOURS. — Au sujet des erreurs d'énoncé, d'impression ou de transmission qui se produisent depuis quelques années lors de concours ou d'examens de tous ordres.

Education nationale. — M. Bernard Lafay. N° 176, J. O. Débats du 7 janvier 1959 (p. 385).

INDEMNITÉ DE FRAIS DE BUREAU. — De la possibilité de revaloriser l'indemnité de frais de bureau allouée aux inspecteurs et inspectrices départementales des écoles maternelles.

Education nationale. — M. Gabriel Montpied. N° 441, J. O. Débats du 18 décembre 1959 (p. 1893).

INDEMNITÉ DE LOGEMENT. — Mesures que compte prendre le Gouvernement pour que les instituteurs délégués dans les établissements d'enseignement secondaire ou technique puissent percevoir rapidement l'indemnité de logement qui leur est due.

Education nationale. — M. Jean Bardol. N° 384, J. O. Débats du 20 novembre 1959 (p. 1112).

Mesures envisagées pour permettre aux inspecteurs départementaux de l'enseignement primaire et aux inspectrices départementales des écoles maternelles de percevoir une indemnité de logement.

Education nationale. — M. Gabriel Montpied. N° 442, J. O. Débats du 4 décembre 1959 (p. 1389).

INSTITUTEURS REMPLAÇANTS. — *Mesures envisagées pour l'amélioration du sort des instituteurs remplaçants.*

Education nationale. — M. Georges Cogniot. N° 234, J. O. Débats du 10 septembre 1959 (p. 716).

INSTITUTEURS RURAUX. — *Mesures envisagées pour améliorer le sort des instituteurs ruraux.*

Education nationale. — M. Georges Cogniot. N° 237, J. O. Débats du 10 septembre 1959 (p. 716).

INTERDICTION D'UN LIVRE. — *Raisons pour lesquelles l'usage dans les écoles du livre « Belles Images de l'Histoire » a été interdit.*

Education nationale. — M. Georges Rougeron. N° 190, J. O. Débats du 22 juillet 1959 (p. 597).

PARASITOLOGIE. — *Motifs de la création, à Collioure (Pyrénées-Orientales), d'un laboratoire de parasitologie médicale.*

Education nationale. — M. Jean Michelin. N° 39, J. O. Débats du 7 mai 1959 (p. 128).

PERSONNEL D'OUTRE-MER. — *Raisons pour lesquelles les dispositions du décret du 7 novembre 1958 n'ont pas encore été étendues au personnel enseignant d'outre-mer.*

Education nationale. — M. Georges Lamousse. N° 479, J. O. Débats du 18 décembre 1959 (p. 1893-1894).

RÉMUNÉRATION DES STAGES. — *De l'émotion soulevée dans le corps enseignant par la décision de ne pas rémunérer les maîtres dirigeant les stages dans les classes d'application.*

Education nationale. — M. Georges Cogniot. N° 427, J. O. Débats du 4 décembre 1959 (p. 1389).

RENTRÉE SCOLAIRE. — *Au sujet de la fixation immédiate de la date de report de la rentrée scolaire dans les établissements où, par suite de travaux, celle-ci ne pourra avoir lieu à la date du 15 septembre.*

Education nationale. — M. François Schleiter. N° 177, J. O. Débats du 22 juillet 1959 (p. 597).

SERVICE MILITAIRE. — *De la position du Gouvernement en ce qui concerne la durée du service militaire des enseignants et de l'appel d'universitaires sous les drapeaux en cours d'année scolaire.*

Education nationale. — M. Georges Cogniot. N° 235, J. O. Débats du 24 juillet 1959 (p. 642).

SERVICES MILITAIRES D'UN INSTITUTEUR AUXILIAIRE. — *De la possibilité de prendre en compte la durée du service militaire pour l'accomplissement du contrat de trois ans qui lie un instituteur auxiliaire à l'administration de l'enseignement en Algérie.*

Education nationale. — M. Charles Suran. N° 171, J. O. Débats du 8 juillet 1959 (p. 441-442).

SURSIS D'INCORPORATION. — *Des graves conséquences que risquent d'entraîner pour l'avenir de notre pays les mesures prises concernant les sursis d'incorporation accordés aux étudiants.*

Armées. — M. Raymond Guyot. N° 319, J. O. Débats du 18 novembre 1959 (p. 1003-1004).

De la situation particulièrement tragique dans laquelle vont se trouver certaines catégories d'étudiants à la suite de la circulaire du 11 août 1959.

Armées. — Mlle Irma Rapuzzi. N° 365, J. O. Débats du 25 novembre 1959 (p. 1179).

SURVEILLANTS GÉNÉRAUX. — *De la crise de recrutement des surveillants généraux de l'enseignement du second degré et du projet relatif à l'augmentation de leur indice de traitement.*

Education nationale. — M. Georges Cogniot. N° 239, J. O. Débats du 22 juillet 1959 (p. 597).

VILLE DE NICE. — *Mesures que compte prendre le Gouvernement pour remédier à l'insuffisance de places d'élèves internes dans les établissements scolaires publics de la ville de Nice.*

Education nationale. — M. Joseph Raybaud. N° 288, J. O. Débats du 7 octobre 1959 (p. 735-736).

Voir : *Collectivités locales.*

ENSEIGNEMENT MENAGER. — *Concours de recrutement des professeurs techniques adjoints d'enseignement ménager.*

Education nationale. — M. Francis Le Basser. N° 41, J. O. Débats du 22 avril 1959 (p. 86).

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

APPRENTIS. — *Situation de fait créée aux jeunes apprentis qui viennent d'obtenir leur certificat de fin d'apprentissage (Suite à la question n° 262. J. O. Sénat du 10 septembre 1959 [page 723]).*

Finances et affaires économiques. — M. Marcel Lambert. N° 331, J. O. Débats du 18 novembre 1959 (p. 1004).

CENTRES D'APPRENTISSAGE. — *Mesures à prendre pour que la situation des professeurs des centres d'apprentissage ne soit pas défavorisée par rapport à celle de leurs collègues du 1^{er} ou 2^e degré.*

Education nationale. — M. Léon Jozeau-Marigné. N° 45, J. O. Débats du 6 mai 1959 (p. 119).

Au sujet des problèmes que pose l'intégration dans les cadres des centres d'apprentissage, des instituteurs en fonction dans les écoles professionnelles du Maroc.

Education nationale. — M. Jacques Duclos. N° 184, J. O. Débats du 22 juillet 1959 (p. 597).

Inquiétude des directeurs des centres d'apprentissage au sujet du fonctionnement de ces centres, dans l'académie de Paris pour 1959-1960.

Education nationale. — M. Jean Bertaud. N° 286, J. O. Débats du 10 septembre 1959 (p. 717).

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Mesures envisagées pour porter remède à la crise de l'enseignement technique.

Education nationale. — M. Georges Cogniot. N° 243, J. O. Débats du 10 septembre 1959 (p. 716).

Doctrine de l'administration en matière d'enseignement technique.

Education nationale. — M. Maurice Coutrot. N° 485, J. O. du 31 décembre 1959 (p. 2080).

EPINAY. — *Des travaux de reconstruction nécessités par le mauvais état dans lequel se trouve le pont d'Epinau.*

Travaux publics et transports. — M. Waldeck L'Huillier. N° 460, J. O. Débats du 27 novembre 1959 (p. 1231).

EPIZOOTIES

De la volonté du Gouvernement de continuer la lutte contre la tuberculose bovine et des moyens avec lesquels il entend financer cette opération.

Agriculture. — M. Jean-Louis Fournier. N° 157, J. O. Débats du 21 octobre 1959 (p. 785).

De l'urgence à prendre un certain nombre de mesures de prophylaxie, étant donné l'état sanitaire actuel du bétail, en particulier dans le département de l'Ardèche.

Agriculture. — M. Paul Ribeyre. N° 423, J. O. Débats du 25 novembre 1959 (p. 1179).

EQUIPEMENT. — Voir : *Collectivités locales.*

ESSENCE DETAXÉE. — *Au sujet des contrôles et vérifications concernant l'essence détaxée à usage agricole, qui ont eu lieu dans le département de l'Aisne.*

Finances et affaires économiques. — M. Jean Deguisse. N° 132, J. O. Débats du 17 juin 1959 (p. 238).

ETUDIANTS. — Voir : *Prestations familiales.*

ETUDIANTS VIETNAMIENS. — *De la suppression du transfert d'argent à des étudiants vietnamiens et des enquêtes de police dont ces derniers ont fait l'objet.*

Intérieur. — M. Jacques Duclos. N° 298, J. O. Débats du 10 septembre 1959 (p. 720-721).

EURE-ET-LOIR. — Voir : *Enseignement.*

EUROPE N° 1. — *Au sujet du rachat par le Gouvernement des actions de la société « Images et Son » dont dépend Europe N° 1.*

Information. — M. Roger Duchet. N° 270, J. O. Débats du 16 octobre 1959 (p. 771).

EXPORTATIONS. — *Nature et montant des subventions et prêts accordés jusqu'en 1958 aux exportateurs de bois ou plants de vignes.*

Agriculture. — M. Jules Pinsard. N° 8239, J. O. Débats du 22 avril 1959 (p. 84).

EXPROPRIATION. — *De la faculté donnée aux villes par la nouvelle législation sur l'expropriation pour cause d'utilité publique d'annuler les baux en cours consentis sur leur domaine privé.*

Intérieur. — M. Francis Le Basser. N° 256, J. O. Débats du 10 septembre 1959 (p. 720).

F

FACTEUR RHESUS

Du remboursement des frais entraînés par la recherche du facteur rhésus et du groupe sanguin.

Travail. — M. Edgard Pisani. N° 187, J. O. Débats du 10 septembre 1959 (p. 722).

De l'opportunité de modifier le code de la santé publique pour que puissent être remboursés les frais entraînés par la recherche du facteur rhésus et du groupe sanguin.

Travail. — M. Edgard Pisani. N° 387, J. O. Débats du 25 novembre 1959 (p. 1181).

FARINES. — Voir : Caisse de péréquation des blés — Unions meunières.

FONCTIONNAIRES

CONGÉS. — *De la possibilité pour un professeur qui n'a pu prendre son congé annuel avant son appel sous les drapeaux d'en bénéficier, deux ans après, lors de sa démobilisation.*

Education nationale. — M. Pierre Mathey. N° 445, J. O. Débats du 10 décembre 1959 (p. 1623).

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA FONCTION PUBLIQUE. — *Des nombreux problèmes restant en suspens concernant les fonctionnaires et relevant de la compétence du conseil supérieur de la fonction publique.*

Premier ministre. — M. Jacques Duclos. N° 269, J. O. Débats du 10 septembre 1959 (p. 712).

CONTRÔLEURS DU TRAVAIL. — *Au sujet de la situation administrative des agents auxiliaires recrutés en 1940 comme contrôleurs du travail pour être affectés à une section d'inspection.*

Travail. — M. Henri Desseigne. N° 347, J. O. Débats du 13 novembre 1959 (p. 961).

CUMUL DE RETRAITE. — *Mesures envisagées par le ministre du travail en vue d'interdire aux retraités de la fonction publique d'occuper un emploi rémunéré tant dans le secteur privé que dans le secteur public.*

Travail. — M. Guy Pascaud. N° 199, J. O. Débats du 14 octobre 1959 (p. 756).

DAMES SECRÉTAIRES. — *De la revision des indices des dames secrétaires de l'éducation nationale.*

Education nationale. — M. Claude Mont. N° 24, J. O. Débats du 22 avril 1959 (p. 86).

DIRECTION DES IMPÔTS. — *De la situation des personnels de la catégorie A des services extérieurs de la direction générale des impôts, et des mesures envisagées pour y porter remède.*

Finances et affaires économiques. — M. Antoine Courrière. N° 121, J. O. Débats du 22 juillet 1959 (p. 597-598).

Au sujet de la situation des personnels de la catégorie A des services extérieurs de la direction générale des impôts, et des mesures envisagées pour y porter remède.

Finances et affaires économiques. — M. Edgar Tailhades. N° 143, J. O. Débats du 22 juillet 1959 (p. 598).

EAUX ET FORÊTS. — *Du retard apporté à la publication des nouveaux statuts du corps des agents techniques des eaux et forêts.*

Finances et affaires économiques. — Mme Marie-Hélène Cardot. N° 180, J. O. Débats du 8 juillet 1959 (p. 442-443).

Au sujet du retard apporté à la publication des nouveaux statuts du corps des agents techniques des eaux et forêts.

Finances et affaires économiques. — M. Léon-Jean Grégory. N° 226, J. O. Débats du 22 juillet 1959 (p. 599).

Du retard apporté à la publication du nouveau statut du corps des agents techniques des eaux et forêts.

Finances et affaires économiques. — M. Marcel Lemaire. N° 283, J. O. Débats du 16 octobre 1959 (p. 770).

Du retard apporté à la publication du nouveau statut du corps des agents techniques des eaux et forêts.

Finances et affaires économiques. — M. Paul Ribeyre. N° 315, J. O. Débats du 16 octobre 1959 (p. 771).

Mesures que compte prendre le Gouvernement pour que le pourcentage des emplois supérieurs dans l'administration des eaux et forêts soit équivalent à celui des autres grands corps de l'Etat.

Agriculture. — M. François de Nicolay. N° 444, J. O. Débats du 22 décembre 1959 (p. 1942).

FRAIS DE DÉMÉNAGEMENT. — *Conditions de remboursement des frais de déménagement dans le cas d'un dépassement du poids autorisé par le règlement.*

Finances et affaires économiques. — M. de Pontbriand. N° 36, J. O. Débats du 22 avril 1959 (p. 88).

INFIRMIERS DE LA SURETÉ NATIONALE. — *Du retard apporté à la promulgation du règlement d'administration publique devant fixer les conditions de titularisation des infirmiers et infirmières de la sûreté nationale.*

Premier ministre. — M. Georges Lamousse. N° 280, J. O. Débats du 10 septembre 1959 (p. 712).

OFFICE NATIONAL INTERPROFESSIONNEL DES CÉRÉALES. — *Cas particulier visant la situation administrative d'un ancien employé de l'office national interprofessionnel des céréales.*

Travail. — M. Marcel Brégégère. N° 224, J. O. Débats du 10 septembre 1959 (p. 723).

PERSONNEL TECHNIQUE DE LA SURETÉ NATIONALE. — *Du nombre d'agents utilisés dans les laboratoires scientifiques relevant de la sûreté nationale, et de la possibilité de prévoir à leur intention un statut des agents techniques de laboratoire.*

Intérieur. — M. Georges Lamousse. N° 277, J. O. Débats du 10 septembre 1959 (p. 720).

PERSONNEL TÉLÉPHONISTE DE LA SURETÉ NATIONALE. — *Du nombre d'agents des cadres administratifs de la sûreté nationale affectés aux fonctions de téléphoniste, standardiste, etc., et mesures envisagées en vue de donner à ces agents un statut correspondant à leurs fonctions.*

Intérieur. — M. Georges Lamousse. N° 279, J. O. Débats du 21 octobre 1959 (p. 787).

POLICE. — *Situation des fonctionnaires de police subalternes, non titulaires de la qualité d'officier de police judiciaire, détachés dans les Etats membres de la Communauté, et nommés ou chargés des fonctions de commissaires de police.*

Premier ministre. — M. Michel Kauffmann. N° 251, J. O. Débats du 21 juillet 1959 (p. 535-536).

POSTES, TÉLÉGRAPHES, TÉLÉPHONES. — *Possibilité pour les receivers-distributeurs d'être rattachés directement aux receivers principaux et bénéficier de l'appellation de « receveur adjoint ».*

Postes, télégraphes, téléphones. — M. Jacques Delalande. N° 173, J. O. Débats du 26 juin 1959 (p. 346).

PRÉJUDICE DE CARRIÈRE. — *Délai pendant lequel peut être présenté un recours en réparation de préjudice de carrière.*

Premier ministre. — M. André Méric. N° 19, J. O. Débats du 28 mai 1959 (p. 142-143).

PRIME DE RENDEMENT. — *Inégalité existant en cette matière entre certains fonctionnaires de l'Etat et ceux des collectivités parisiennes.*

Finances et affaires économiques. — M. André Fosset. N° 133, J. O. Débats du 5 juin 1959 (p. 192).

RÉGIES FINANCIÈRES. — *De la suspension des avancements de grade dans le cadre A des fonctionnaires des régies financières.*

Finances et affaires économiques. — M. Paul Pauly. N° 125, J. O. Débats du 3 juillet 1959 (p. 411-412).

RETRAITE ANTICIPÉE. — *Au sujet de la publication du texte relatif à la mise à la retraite anticipée des contrôleurs du Trésor.*

Finances et affaires économiques. — M. Auguste Pinton. N° 201, J. O. Débats du 21 juillet 1959 (p. 536-537).

REVISION DE SITUATION. — *De la possibilité pour les fonctionnaires de mettre en demeure leur administration de procéder à la revision de leur situation.*

Premier ministre. — M. André Méric. N° 18, J. O. Débats du 28 mai 1959 (p. 142).

SERVICES EXTÉRIEURS. — *De la limite d'âge prévue par le décret n° 58-652 du 30 juillet 1958 concernant le corps des agents de service des services extérieurs.*

Premier ministre. — M. Georges Lamousse. N° 276, J. O. Débats du 10 septembre 1959 (p. 712).

VÉTÉRINAIRES DÉPARTEMENTAUX. — *De la situation des vétérinaires départementaux adjoints et des vétérinaires sanitaires d'Etat.*

Agriculture. — M. Victor Golvan. N° 435, J. O. Débats du 2 décembre 1959 (p. 1293).

FONCTIONNAIRES DÉPARTEMENTAUX. — **PENSIONS.** — *De la revision des pensions des fonctionnaires et agents de préfecture en vertu des dispositions de l'ordonnance du 5 décembre 1958.*

Intérieur. — M. Edouard Soldani. N° 86, J. O. Débats du 22 avril 1959 (p. 92).

FONCTIONNAIRES DES TERRITOIRES D'OUTRE-MER

Situation des fonctionnaires en provenance des ex-cadres supérieurs des territoires d'outre-mer.

Premier ministre. — M. René Dubois. N° 203, J. O. Débats du 22 juillet 1959 (p. 596-597).

Du retard apporté à la publication des règlements d'administration publique concernant la situation de certains personnels des ex-cadres supérieurs des territoires d'outre-mer.

Premier ministre. — M. Abel-Durand. N° 215, J. O. Débats du 10 septembre 1959 (p. 712).

Voir : Algérie.

FONDS D'ALLEGEMENT DES CHARGES. — Voir : *Collectivités locales.*

FONDS DE COMMERCE. — *Situation des diverses catégories de propriétaires de véhicules en cas de cession ou de location d'un fonds de commerce de transport.*

Travaux publics et transports. — M. Paul Mistral. N° 85, J. O. Débats du 28 mai 1959 (p. 144).

INDEMNITÉ D'ÉVICTION. — *De la possibilité pour une somme versée à titre d'indemnité d'éviction ou de droit d'entrée d'être considérée comme un revenu imposable s'ajoutant aux loyers perçus.*

Finances et affaires économiques. — M. Charles Suran. N° 223, J. O. Débats du 10 septembre 1959 (p. 717-718).

PLUS-VALUE. — *De la possibilité pour un fonds de commerce, constitué en société en nom collectif entre un père et son fils, de bénéficier de l'exonération de plus-value.*

Finances et affaires économiques. — M. Charles Durand. N° 214, J. O. Débats du 10 septembre 1959 (p. 717).

FONDS DE GARANTIE. — Voir : *Assurance automobile.*

FONDS NATIONAL D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT. — *De la possibilité pour les immeubles affectés à usage d'habitation, en remploi d'indemnités de dommages de guerre d'origine agricole, d'être soumis au prélèvement sur les loyers au profit du fonds national d'amélioration de l'habitat.*

Finances et affaires économiques. — M. Paul Chevallier. N° 164, J. O. Débats du 3 juillet 1959 (p. 412).

FONDS NATIONAL D'INVESTISSEMENT ROUTIER. — *De l'arrêt des subventions et des conséquences qui en résultent pour l'aménagement des chemins départementaux de Seine-et-Marne.*

Intérieur. — M. Pierre Brun. N° 20, J. O. Débats du 22 avril 1959 (p. 91-92).

Voir : *Circulation routière — Impôts.*

FONDS NATIONAL DE SOLIDARITE. — *Taux de l'allocation supplémentaire.*

Agriculture. — M. Victor Golvan. N° 34, J. O. Débats du 22 avril 1959 (p. 84).

Voir : *Anciens combattants.*

FONDS NATIONAL DE VULGARISATION DU PROGRÈS AGRICOLE. — *De la disparité existant entre les traitements des ingénieurs des services agricoles et ceux de jeunes techniciens de certains groupements privés, par suite de la distribution à ces derniers des subventions provenant du fonds national de vulgarisation du progrès agricole.*

Agriculture. — M. Bernard Chochoy. N° 369, J. O. Débats du 12 décembre 1959 (p. 1733).

FORCES FRANÇAISES COMBATTANTES. — *Cas d'omission d'une inscription sur les contrôles nominatifs d'un réseau des forces françaises combattantes.*

Armées. — M. Louis Courroy. N° 218, J. O. Débats du 10 septembre 1959 (p. 714).

FOURRAGES. — *Mesures que compte prendre le Gouvernement en vue d'arrêter les exportations de fourrages qui compromettent l'entretien de notre cheptel bovin.*

Agriculture. — M. Etienne Le Sassièr-Boisauné. N° 371, J. O. Débats du 25 novembre 1959 (p. 1178-1179).

FRONT DE LIBÉRATION NATIONALE. — *Du montant des sommes saisies auprès des collecteurs de fonds du Front de libération nationale au cours des opérations de police de ces dernières années, et emploi qui a été fait de ces fonds.*

Intérieur. — M. Jacques Marette. N° 349, J. O. Débats du 23 octobre 1959 (p. 804).

G

GAZ DE LACQ. — *De la possibilité de prolonger le feeder du gaz de Lacq, de Péage-de-Roussillon jusqu'à Valence et les centres industriels de la rive droite du Rhône.*

Industrie. — M. Paul Ribeyre. N° 425, J. O. Débats du 18 décembre 1959 (p. 1894).

GREFFIERS. — *De la possibilité pour un greffier d'être nommé aux fonctions d'huissier, avant et après la récente réforme judiciaire.*

Justice. — M. Yves Estève. N° 102, J. O. Débats du 22 avril 1959 (p. 93).

Voir : *Alsace-Lorraine — Réforme judiciaire.*

GROUPE SANGUIN. — Voir : *Facteur rhésus.*

H

HABITATIONS A LOYER MODÉRE

Textes sur lesquels un office d'habitations à loyer modéré doit s'appuyer pour fixer les prix des loyers.

Construction. — M. Francis Le Basser. N° 90, J. O. Débats du 22 avril 1959 (p. 86).

Du règlement d'administration publique relatif au statut général du personnel des offices publics d'habitations à loyer modéré.

Construction. — M. Francis Le Basser. N° 160, J. O. Débats du 8 juillet 1959 (p. 441).

Charges que les offices d'habitations à loyer modéré peuvent récupérer sur les locataires en plus du loyer.

Construction. — M. Francis Le Basser. N° 257, J. O. Débats du 10 septembre 1959 (p. 715).

De la possibilité pour les sociétés anonymes ou coopératives d'habitations à loyer modéré, qui traitent certains travaux par appel d'offres, d'appliquer cette procédure à tous les programmes de travaux : locatifs ou d'accession à la propriété.

Construction. — M. Robert Chevalier. N° 318, J. O. Débats du 7 octobre 1959 (p. 735).

De la possibilité, dans la législation actuelle, et en cas de différends entre des sociétés coopératives d'habitations à loyer modéré et leurs locataires, de constituer des commissions de surveillance et de vérifier certaines pièces comptables.

Construction. — M. Louis Namy. N° 334, J. O. Débats du 28 octobre 1959 (p. 835).

HOPITAUX

De la possibilité, en vue de la mise en place des commissions administratives des hôpitaux et hospices, de consulter les associations représentatives des collectivités locales.

Santé publique et population. — M. Joseph Raybaud. N° 128, J. O. Débats du 24 juin 1959 (p. 309).

De l'application de l'article 16 du décret n° 58-1202 du 11 décembre 1958, dans le cas d'un membre d'une commission administrative d'hôpitaux et hospices, dont le conjoint séparé de biens est actionnaire d'une clinique privée.

Santé publique et population. — M. Francis Le Basser. N° 325, J. O. Débats du 14 octobre 1959 (p. 755-756).

Voir : *Infirmiers.*

HOPITAUX THERMAUX. — Voir : *Cures thermales.*

HORTICULTEURS. — *Des conditions requises pour exercer la profession d'horticulteur, notamment au sein d'une administration.*

Agriculture. — M. Marcel Brégégère. N° 338, J. O. Débats du 28 octobre 1959 (p. 835).

HOTELIERS. — Voir : *Radio-Télévision française.*

HUISSIERS. — Voir : *Greffiers.*

HYPOTHEQUES

Droit pour les conservateurs des hypothèques d'en refuser la radiation lorsque le syndic de faillite a donné mainlevée.

Finances et affaires économiques. — M. Marcel Rupied. N° 31, J. O. Débats du 22 avril 1959 (p. 87-88).

Au sujet de la date de parution du règlement d'administration publique pour l'application de l'ordonnance du 23 octobre 1958 relative à la publicité des inscriptions d'hypothèques.

Justice. — M. Joseph Yvon. N° 117, J. O. Débats du 22 juillet 1959 (p. 599-600).

I

IMAGES ET SON. — Voir : *Europe n° 1.*

IMMEUBLES. — Voir : *Acquisition — Indexation.*

IMMOBILISATIONS INDUSTRIELLES. — *De la possibilité pour une société à responsabilité limitée à option familiale de modifier dans son bilan la valeur des immobilisations de son exploitation, sous réserve d'acquitter l'impôt correspondant.*

Finances et affaires économiques. — M. Gabriel Tellier. N° 307, J. O. Débats du 23 octobre 1959 (p. 804).

IMPOTS

ALLÈGEMENT. — *Mesures d'allègement à prendre en faveur des petits ou moyens contribuables.*

Finances et affaires économiques. — M. Gabriel Montpied. N° 113, J. O. Débats du 6 mai 1959 (p. 121).

BÉNÉFICES RÉALISÉS PAR UNE SOCIÉTÉ. — *Impôts auxquels sont soumis les bénéfices réalisés par une société en nom collectif comptant parmi ses associés deux sociétés à responsabilité limitée.*

Finances et affaires économiques. — M. Yves Estève. N° 295, J. O. Débats du 10 septembre 1959 (p. 718).

BÉNÉFICES FORFAITAIRES D'EXPLOITATION. — *Cas particulier d'un contribuable en matière de bénéfice forfaitaire d'exploitation.*

Finances et affaires économiques. — M. Robert Liot. N° 392, J. O. Débats du 25 novembre 1959 (p. 1180).

CARBURANTS. — *Du revenu total des taxes sur les carburants et leurs diverses répartitions depuis la création du fonds d'investissement routier.*

Finances et affaires économiques. — M. Fernand Verdeille. N° 405, J. O. Débats du 18 décembre 1959 (p. 1894).

CHIFFRE D'AFFAIRES. — *De la possibilité d'appliquer à partir de l'exercice 1959 les mesures prévues à l'article 4 du décret n° 59-85 du 7 janvier 1959, relatif au régime de la taxe locale sur le chiffre d'affaires.*

Intérieur. — M. Fernand Auberger. N° 356, J. O. Débats du 4 novembre 1959 (p. 881).

Des moyens ou modalités de calcul dont dispose l'administration des contributions indirectes pour déterminer le chiffre d'affaires imposable sur la base des bénéficiaires, des achats facturés, des achats non facturés en ce qui concerne la pâtisserie-confiserie.

Finances et affaires économiques. — M. Charles Laurent-Thouvery. N° 457, J. O. Débats du 24 octobre 1959 (p. 2010).

CONTRIBUTIONS DIRECTES. — *Difficultés que rencontre le recouvrement des petites créances sur contributions directes.*

Finances et affaires économiques. — M. Paul Pauly. N° 145, J. O. Débats du 10 septembre 1959 (p. 717).

CONTRIBUTION FONCIÈRE. — *Cas d'une association agricole propriétaire de locaux utilisés comme salle de réunion des adhérents, et de secrétariat administratif.*

Finances et affaires économiques. — M. de Pontbriand. N° 13, J. O. Débats du 22 avril 1959 (p. 87).

Possibilité pour une construction nouvelle édifiée à l'aide de dommages de guerre afférents à un immeuble agricole détruit, de bénéficier de l'exemption de la contribution foncière dans les conditions prévues aux articles 22 et 1384 du code général des impôts.

Finances et affaires économiques. — M. Paul Chevallier. N° 178, J. O. Débats du 22 juillet 1959 (p. 598-599).

COOPÉRATIVE D'HABITATIONS A LOYER MODÉRÉ. — *De la possibilité pour les pavillons construits par une coopérative d'habitations à loyer modéré d'être considérée, au point de vue fiscal, comme la propriété des locataires-attributaires et aussi comme un « revenu » devant s'ajouter au salaire annuel pour le calcul de la surtaxe progressive.*

Finances et affaires économiques. — M. Edouard Soldani. N° 188, J. O. Débats du 10 septembre 1959 (p. 717).

DÉCLARATION FISCALE. — *De la possibilité pour une personne non tenue d'une dette alimentaire de déduire dans sa déclaration la pension payée pour un de ses parents.*

Finances et affaires économiques. — M. Léon Jozeau-Marigné. N° 46, J. O. Débats du 22 avril 1959 (p. 89).

De la possibilité et des moyens pour un fonctionnaire de déduire pour l'assiette de la surtaxe progressive une somme correspondant à la dépréciation de l'automobile personnelle dont il se sert pour les besoins du service.

Finances et affaires économiques. — M. Paul Pauly. N° 63, J. O. Débats du 6 mai 1959 (p. 120).

De la possibilité, pour un officier ministériel d'étaler sur plusieurs années la répartition des recouvrements professionnels qu'il a encaissés.

Finances et affaires économiques. — M. Jean Brajeux. N° 144, J. O. Débats du 22 juillet 1959 (p. 598).

De la possibilité pour les frais de correspondance, dans un cas particulier, d'être inclus dans les rémunérations déclarées.

Finances et affaires économiques. — M. Edgar Tailhades. N° 348, J. O. Débats du 20 novembre 1959 (p. 1112).

DROIT D'APPORT. — *De la possibilité dans un cas particulier d'apport d'une propriété forestière à une société civile agricole, de percevoir le droit d'apport.*

Finances et affaires économiques. — M. Etienne Rabouin. N° 398, J. O. Débats du 25 novembre 1959 (p. 1181).

DROITS DE MUTATION. — *Cas particulier d'acquisition de portions d'un immeuble de la part de propriétaires indivis.*

Finances. — Mme Cardot. N° 23, J. O. Débats du 22 avril 1959 (p. 87).

Cas particulier d'un héritier qui veut procéder au remembrement de petites parcelles.

Finances et affaires économiques. — M. Etienne Rabouin.
N° 28, J. O. Débats du 22 avril 1959 (p. 87).

Cas particulier d'une personne qui désire faire à son conjoint la donation de la nue propriété d'un immeuble.

Finances et affaires économiques. — M. Etienne Rabouin.
N° 29, J. O. Débats du 22 avril 1959 (p. 87).

Cas particulier d'un partage de communauté dissoute par divorce.

Finances et affaires économiques. — M. Francis Le Basser. N° 37, J. O. Débats du 22 avril 1959 (p. 88).

Possibilités de régler par annuités les droits de mutation en matière d'acquisition d'immeubles ou de fonds de commerce.

Finances et affaires économiques. — M. Victor Golvan.
N° 40, J. O. Débats du 6 mai 1959 (p. 119).

Cas particulier d'un appartement destiné soit à l'habitation principale, soit comme résidence secondaire.

Finances et affaires économiques. — M. Léon Motais de Narbonne. N° 43, J. O. Débats du 22 avril 1959 (p. 88-89).

Droits de mutation sur le boni de liquidation des sociétés à responsabilité limitée qui procèdent à leur dissolution.

Finances et affaires économiques. — M. Abel Sempé.
N° 50, J. O. Débats du 22 avril 1959 (p. 89).

Cas particulier d'une donation, à titre de partage anticipé par préciput et hors part, d'un domaine agricole.

Finances et affaires économiques. — M. Gaston Chazette.
N° 76, J. O. Débats du 22 avril 1959 (p. 90).

Cas particulier de reversion d'une rente.

Finances et affaires économiques. — M. Antoine Courrière. N° 78, J. O. Débats du 22 avril 1959 (p. 90-91).

Cas particulier d'un acquéreur de locaux industriels et d'habitation qui désirerait bénéficier pour ces derniers du tarif réduit prévu par l'article 35 de la loi du 10 avril 1954.

Finances et affaires économiques. — M. Auguste-François Billiemaz. N° 107, J. O. Débats du 22 avril 1959 (p. 91).

Cas particulier des attributaires d'immeubles préfinancés sous affectation provisoire et qui, néanmoins, ont vendu ces immeubles avant l'attribution définitive.

Finances et affaires économiques. — M. Joseph Yvon.
N° 115, J. O. Débats du 5 juin 1959 (p. 191-192).

Cas particulier d'une succession comprenant des appartements situés dans un immeuble collectif préfinancé dont les trois quarts de la superficie ne sont pas à usage d'habitation.

Finances et affaires économiques. — M. Joseph Yvon.
N° 116, J. O. Débats du 17 juin 1959 (p. 238).

Cas particulier d'une veuve, héritière de son mari en vertu de l'ordonnance du 23 décembre 1958, à la suite de la renonciation des frères et sœurs du de cujus.

Finances et affaires économiques. — M. Marcel Molle.
N° 119, J. O. Débats du 17 juin 1959 (p. 238).

Conditions dans lesquelles l'article 1373 du code général des impôts est applicable en ce qui concerne la réduction des droits de mutation à titre onéreux des immeubles ruraux d'une valeur inférieure à 50.000 francs.

Finances et affaires économiques. — M. Paul Pauly.
N° 156, J. O. Débats du 7 janvier 1959 (p. 385).

Cas particulier du décès d'une personne titulaire d'une créance de dommages de guerre, et bénéficiant à ce titre, de la jouissance d'appartements dans un immeuble préfinancé.

Finances et affaires économiques. — M. Yves Estève.
N° 181, J. O. Débats du 9 juillet 1959 (p. 496-497).

Cas particulier du décès d'une personne titulaire de divers titres de la caisse autonome de la reconstruction, représentatifs d'une indemnité de reconstitution mobilière.

Finances et affaires économiques. — M. Yves Estève.
N° 183, J. O. Débats du 9 juillet 1959 (p. 497).

Des droits de mutation exigibles dans le cas de divisions entre le sol et le sous-sol résultant de l'attribution à des champignonnistes de la propriété de caves dont le propriétaire conserve le terrain au-dessus.

Finances et affaires économiques. — M. Etienne Rabouin.
N° 196, J. O. Débats du 7 octobre 1959 (p. 736).

Cas particulier d'un usufruit acquis conjointement par deux époux, et après décès de l'usufruitier survivant.

Finances et affaires économiques. — M. Etienne Le Sassiier-Boisauné. N° 264, J. O. Débats du 22 juillet 1959 (p. 599).

Cas particulier de la vente d'une maison à usage d'habitation, et de divers objets mobiliers, à charge pour l'acheteur, en sus d'un prix déterminé, de subvenir à tous les besoins du vendeur sa vie durant.

Finances et affaires économiques. — M. Pierre Mathey.
N° 305, J. O. Débats du 23 octobre 1959 (p. 803-804).

DROITS DE SUCCESSION. — *Cas particulier tendant à obtenir le bénéfice du paiement différé des droits de succession.*

Finances et affaires économiques. — M. Charles Naveau.
N° 106, J. O. Débats du 6 mai 1959 (p. 121).

ENREGISTREMENT. — *Des procédés de reproduction des actes dans les bureaux d'enregistrement.*

Finances et affaires économiques. — Mme Marie-Hélène Cardot. N° 59, J. O. Débats du 6 mai 1959 (p. 120).

IMPOSITION FORFAITAIRE. — *Cas d'un contribuable précédemment taxé d'après le bénéfice réel, et passant sous le régime du forfait.*

Finances et affaires économiques. — M. Paul Mistral.
N° 198, J. O. Débats du 10 septembre 1959 (p. 717).

OSTRÉICULTURE. — *De l'exigibilité de la taxe locale de 2,75 p. 100 de la part du négociant qui approvisionne les ostréiculteurs.*

Finances et affaires économiques. — M. Lucien Grand.
N° 368, J. O. Débats du 27 novembre 1959 (p. 1230).

PATENTES. — *De la possibilité pour un président d'une association déclarée sous le régime de la loi de 1901, et qui assiste bénévolement les membres de l'association devant les diverses juridictions, d'être assujetti à la contribution des patentes.*

Finances et affaires économiques. — M. Guy de La Vasselais. N° 264, J. O. Débats du 10 septembre 1959 (p. 718).

POURCENTAGE DE DÉDUCTION. — *Des conditions d'application de l'article 3 du décret n° 58-1423 du 31 décembre 1958 permettant aux entreprises, englobant des secteurs d'activité différents, de déterminer leur pourcentage de déduction distinctement pour chaque secteur d'activité.*

Finances et affaires économiques. — M. Jean Lecanuet.
N° 375, J. O. Débats du 27 novembre 1959 (p. 1230).

PREMIÈRE MUTATION. — *Dans un cas particulier d'immeuble en copropriété, possibilité pour les attributaires d'appartement d'être dispensés de la taxe de première mutation par décès ou entre vifs, et de la taxe proportionnelle.*

Finances et affaires économiques. — M. Paul-Jacques Kalb. N° 324, J. O. Débats du 27 novembre 1959 (p. 1229).

PRESTATIONS DE SERVICES. — *De l'application possible de cette taxe à la location de droits de coordination de transports de marchandises.*

Finances et affaires économiques. — M. André Litaise.
N° 65, J. O. Débats du 22 avril 1959 (p. 90).

PRODUCTEURS DE BLÉ. — *Conditions dans lesquelles seront exigibles les impôts dus par les producteurs de blé, ces derniers ne recevant le solde définitif de leur production que le 1^{er} juillet 1960.*

Finances et affaires économiques. — M. Paul Pelleray.
N° 327, J. O. Débats du 23 décembre 1959 (p. 1966).

RENSEIGNEMENTS. — *Difficultés pour les contribuables d'obtenir des services compétents un renseignement précis concernant certaines dispositions fiscales.*

Finances et affaires économiques. — M. Michel de Pontbriand. N° 11, J. O. Débats du 6 mai 1959 (p. 119).

REPRÉSENTANTS DE COMMERCE. — *Des moyens possibles de différencier les véritables représentants de commerce des contribuables exerçant une profession non commerciale mais apparentée, pour définir le régime applicable en matière de taxe locale sur le chiffre d'affaires.*

Finances et affaires économiques. — M. Edouard Soldani.
N° 16, J. O. Débats du 7 mai 1959 (p. 128-129).

REVENUS FONCIERS. — *Mesures que compte prendre le Gouvernement pour alléger les charges imposées par la dernière loi de finances en matière d'imposition de revenus fonciers.*

Finances et affaires économiques. — M. René Tinant.
N° 345, J. O. Débats du 18 novembre 1959 (p. 1005).

REVENUS IMPOSABLES. — *Au sujet de la déduction des honoraires versés à un architecte pour l'établissement du devis de réparation d'un immeuble et des frais de déplacements engagés pour se rendre dans une commune où se trouvent des immeubles ayant besoin de réparations.*

Finances et affaires économiques. — M. Marcel Bertrand.
N° 302, J. O. Débats du 23 octobre 1959 (p. 803).

SURTAXE PROGRESSIVE. — *De la possibilité pour des conseillers généraux de déduire, pour le calcul de la surtaxe progressive, les versements qu'ils effectuent en vue de leur retraite.*

Finances et affaires économiques. — M. Robert Liot.
N° 114, J. O. Débats des : 1° 28 mai 1959 (p. 143) ;
2° 8 juillet 1959 (p. 442).

De la possibilité, pour un contribuable qui transforme son contrat d'assurance vie entière en assurance mixte, de déduire de ses revenus le montant de la prime afférente au premier contrat.

Finances et affaires économiques. — M. Roger Carcassonne. N° 227, J. O. Débats du 10 septembre 1959 (p. 718).

De la possibilité pour une société anonyme d'être exonérée de la surtaxe progressive pour les sommes qu'elle a réparties entre ses actionnaires au titre de « prime d'émission ».

Finances et affaires économiques. — M. Jean Lacaze.
N° 282, J. O. Débats du 10 septembre 1959 (p. 718).

TAXE CIVIQUE. — *Sursis à la perception et révision du mode de calcul de la taxe civique.*

Finances et affaires économiques. — M. Joseph Raybaud.
N° 35, J. O. Débats du 22 avril 1959 (p. 88).

TAXE PROPORTIONNELLE. — *Cas particulier d'un fleuriste travaillant à la composition florale en même temps qu'il exploite un magasin de détail.*

Finances et affaires économiques. — M. Roger Menu.
N° 101, J. O. Débats du 22 avril 1959 (p. 91).

Voir : Première mutation.

TAXE DE PUBLICITÉ FONCIÈRE. — *De la possibilité d'exonérer de la taxe de publicité foncière des prêts consentis pour la construction de logements économiques par les caisses régionales de crédit agricole mutuel à des employés de coopératives agricoles, bénéficiaires de la prime Logeco.*

Finances et affaires économiques. — M. Jacques Delalande. N° 122, J. O. Débats du 24 juin 1959 (p. 308).

TAXE DE RÉSORPTION. — *Au sujet de la livraison totale d'une récolte de blé faite par quatre frères agriculteurs cultivant ensemble la même exploitation.*

Finances et affaires économiques. — M. Martial Brousse.
N° 81, J. O. Débats du 22 avril 1959 (p. 91).

TAXE SUR LES SALAIRES. — *De l'application éventuelle de cette taxe dans le cas particulier d'un chef d'exploitation agricole remplaçant son fils, soldat en Algérie, par de la main-d'œuvre salariée, dépassant ainsi les 600 jours de franchise prévus par le code rural.*

Finances et affaires économiques. — M. Paul Pelleray.
N° 137, J. O. Débats du 24 juin 1959 (p. 308).

TAXE A LA VALEUR AJOUTÉE. — *Cas particulier d'une entreprise de travaux immobiliers.*

Finances et affaires économiques. — M. Robert Liot.
N° 33, J. O. Débats du 22 avril 1959 (p. 88).

De la possibilité pour une société qui a pris en location un atelier garni de matériel, de récupérer la taxe à la valeur ajoutée afférente aux divers travaux effectués en vue de développer la production.

Finances et affaires économiques. — M. Robert Gravier.
N° 61, J. O. Débats du 22 avril 1959 (p. 89).

En cas de cession, à titre onéreux ou gratuit, du matériel d'une entreprise.

Finances et affaires économiques. — M. André Litaize.
N° 66, J. O. Débats du 22 avril 1959 (p. 90).

Situation particulière au regard du paiement de la taxe à la valeur ajoutée d'un établissement entièrement sinistré dont les installations et les stocks ont été détruits par un incendie.

Finances et affaires économiques. — M. Claudius Delorme. N° 118, J. O. Débats du 24 juin 1959 (p. 308).

Au sujet du paiement de la taxe à la valeur ajoutée pour la majoration forfaitaire de 5 p. 100 appliquée par un fabricant de meubles, au titre de participation aux frais de transport, à ceux de ses clients qui désirent être livrés.

Finances et affaires économiques. — M. Henri Paumelle.
N° 170, J. O. Débats du 8 juillet 1959 (p. 442).

Des moyens d'effectuer la déduction de la taxe ayant grevé les biens et services d'exploitation, dans le cas d'une entreprise qui n'acquitte pas la taxe à la valeur ajoutée sur la totalité de ses affaires.

Finances et affaires économiques. — Mme Suzanne Crémieux. N° 179, J. O. Débats du 8 juillet 1959 (p. 442).

TAXE VICINALE EN NATURE. — Voir : *Collectivités locales — Assurances contre les accidents.*

TIERS PROVISIONNEL. — *Recul au maximum du délai de versement du premier tiers provisionnel.*

Finances et affaires économiques. — M. Gabriel Montpied. N° 77, J. O. Débats du 22 avril 1959 (p. 90).

VÉRIFICATION FISCALE. — *De la possibilité d'appliquer rétroactivement l'instruction n° 7645 de la Direction générale des impôts prévoyant que les contribuables faisant l'objet d'une vérification pourront poser par écrit des questions à l'agent vérificateur en vue d'obtenir des réponses écrites.*

Finances et affaires économiques. — M. Henri Desseigne.
N° 346, J. O. Débats du 27 novembre 1959 (p. 1230).

VIGNETTES. — *De l'obligation de présenter les vignettes de 1957 pour la délivrance des vignettes de 1958.*

Finances et affaires économiques. — M. Jacques Delalande. N° 42, J. O. Débats du 22 avril 1959 (p. 88).

De la possibilité, pour les agents d'assurances, d'être exemptés du paiement de la vignette auto, au même titre que les représentants de commerce.

Finances et affaires économiques. — M. Guy de La Vasselais. N° 456, J. O. Débats du 16 décembre 1959 (p. 1856).

Voir : *Fonds de commerce — Sociétés à responsabilité limitée.*

INDEMNITES DE CONFECTION DES BUDGETS. — Voir : *Percepteurs.*

INDEMNITES DE DOMMAGES DE GUERRE. — Voir : *Construction — Dommages de guerre.*

INDEMNITE D'ÉVICTION. — Voir : *Fonds de commerce.*

INDEMNITE DE FRAIS DE BUREAU. — Voir : *Enseignement.*

INDEMNITE DE LOGEMENT. — Voir : *Enseignement.*

INDEMNITES SPECIALES. — Voir : *Ponts et chaussées.*

INDEXATION. — *En matière de contrats de vente d'immeubles neufs en cours de construction.*

Finances et affaires économiques. — M. Auguste Pinton.
N° 87, J. O. Débats du 22 avril 1959 (p. 91).

Voir : *Baux commerciaux.*

INDUSTRIE DU MOULINAGE. — Voir : *Sériciculture.*

INFIRMIERS. — *De la possibilité pour les infirmiers possédant le diplôme des hôpitaux psychiatriques et y exerçant leurs fonctions, de bénéficier du décret n° 59-496 du 27 mars 1959.*

Santé publique et population. — M. Marcel Brégégère.
N° 337, J. O. Débats du 13 novembre 1959 (p. 960-961).

Voir : *Fonctionnaires.*

INSTITUTEURS. — Voir : *Enseignement — Enseignement professionnel.*

INTERDICTION D'UN LIVRE. — Voir : *Enseignement.*

INTERDICTION DE SEJOUR. — *Conditions et délais dans lesquels un condamné peut demander à être relevé de la peine d'interdiction de séjour.*

Justice. — M. Fernand Auberger. N° 193, J. O. Débats du 10 septembre 1959 (p. 721).

INTERNES. — Voir : *Cartes de combattant.*

INVALIDES DE GUERRE. — *De la situation et du sort particulièrement pénibles des personnes qui ont passé la plus grande partie de leur vie aux côtés d'un grand invalide de guerre, titulaire du droit à la présence d'une tierce personne.*

Anciens combattants. — M. Louis Courroy. N° 340, J. O. Débats du 13 novembre 1959 (p. 959-960).

Voir : *Centres d'appareillage.*

INVESTISSEMENTS. — Voir : *Construction.*

L

LABORATOIRE. — Voir : *Enseignement — Fonctionnaires.*

LABORATOIRE CENTRAL DE LA SANTE. — Voir : *Urbanisme.*

LAIT

Situation faite aux ramasseurs de lait par le décret du 21 mai 1955.

Agriculture. — Mme Cardot. N° 91, J. O. Débats du 22 avril 1959 (p. 84).

De la situation professionnelle des ramasseurs de lait de la Haute-Garonne et de l'opportunité pour eux d'un statut leur reconnaissant la qualité d'artisans.

Travail. — M. Léon Messaud. N° 407, J. O. Débats du 3 décembre 1959 (p. 1347).

LAVANDE. — *Au sujet de la situation particulièrement préoccupante de la culture de la lavande à la suite de l'effondrement des cours ces dernières années.*

Agriculture. — M. Paul Ribeyre. N° 354, J. O. Débats du 13 novembre 1959 (p. 959).

LEGION D'HONNEUR

De l'extension possible du bénéfice du traitement à tous les militaires de réserve ayant été nommés ou promus dans l'ordre de la Légion d'honneur au titre des lois n° 50-917 du 9 août 1950, et n° 56-678 du 11 juillet 1956.

Armées. — M. Martial Brousse. N° 82, J. O. Débats du 6 mai 1959 (p. 119).

De l'opportunité de réserver chaque année des contingents particuliers de Légion d'honneur aux travailleurs de l'industrie, du commerce, des transports, de l'agriculture et de la marine marchande.

Premier ministre. — M. Jacques Marette. N° 260, J. O. Débats du 7 octobre 1959 (p. 734-735).

Pièces et renseignements à fournir par les anciens combattants de la guerre 1914-1918 qui désireraient bénéficier du décret n° 59-1195 du 21 octobre 1959 relatif à l'obtention de la Légion d'honneur.

Armées. — M. Etienne Rabouin. N° 409, J. O. Débats du 5 décembre 1959 (p. 1452).

Au sujet des contingents de Légion d'honneur au titre des combattants volontaires de la Résistance.

Armées. — M. Fernand Verdeille. N° 75, J. O. Débats du 22 avril 1959 (p. 85).

LISTES ELECTORALES. — *Moyens légaux mis à la disposition des maires pour vérifier les droits des personnes sollicitant leur inscription sur la liste électorale d'une commune.*

Intérieur. — M. Fernand Auberger. N° 135, J. O. Débats du 24 juin 1959 (p. 308).

LOCAL COMMERCIAL. — Voir : *Baux commerciaux.*

LOCATAIRES. — *Cas des locataires sous-louant une chambre de bonne et menacés d'expulsion.*

Construction. — M. Joseph Raybaud. N° 152, J. O. Débats du 24 juin 1959 (p. 307-308).

LOCAUX D'HABITATION

Détermination de la surface corrigée des locaux d'habitation.

Construction. — M. Louis Courroy. N° 79, J. O. Débats du 22 avril 1959 (p. 85).

Conditions dans lesquelles certains locaux d'habitation, ne disposant pas d'une installation de chauffage ou de cheminée, peuvent néanmoins être considérés comme « habitables ».

Construction. — M. Henri Desseigne. N° 361, J. O. Débats du 13 novembre 1959 (p. 960).

LOIS SOCIALES. — *Au sujet de quelques pratiques utilisées par certains employeurs pour se soustraire à leurs obligations au regard des lois sociales.*

Travail. — M. Georges Rougeron. N° 192, J. O. Débats du 10 septembre 1959 (p. 722-723).

LONGJUMEAU. — Voir : *Centres pénitentiaires.*

LOYERS

ALLOCATION COMPENSATRICE. — *Mesures envisagées pour revaloriser l'allocation compensatrice d'augmentation des loyers versée aux économiquement faibles.*

Santé publique et population. — M. Pierre Giraud. N° 53, J. O. Débats du 22 avril 1959 (p. 93).

Dispositions envisagées pour revaloriser l'allocation compensatrice en faveur de certaines personnes âgées et des économiquement faibles, à la suite des récentes augmentations de loyer.

Santé publique et population. — M. Bernard Chochoy. N° 73, J. O. Débats du 22 avril 1959 (p. 94).

Cas des locataires d'habitations à loyer modéré qui ne bénéficient pas de cette allocation compensatrice, et solutions envisagées pour porter remède à cette situation.

Finances et affaires économiques. — M. Arthur Lavy. N° 131, J. O. Débats du 5 juin 1959 (p. 192).

De l'état des négociations entre les administrations intéressées, concernant les indemnités compensatrices de loyer (suite à la question n° 73 et à la réponse du ministre publiée le 22 avril 1959).

Santé publique et population. — M. Bernard Chochoy. N° 221, J. O. Débats du 10 septembre 1959 (p. 722).

ALLOCATION LOGEMENT. — *Mesures à prendre pour que les jeunes ménages ayant un enfant mais pas d'allocation de salaire unique puissent néanmoins prétendre à l'allocation logement.*

Santé publique et population. — M. Bernard Chochoy. N° 70, J. O. Débats du 22 avril 1959 (p. 94).

Répercussions fâcheuses sur l'allocation logement de la décision d'inclure les prestations familiales dans les revenus imposables.

Santé publique et population. — M. Bernard Chochoy. N° 71, J. O. Débats du 22 avril 1959 (p. 94).

De la possibilité de maintenir le droit à l'allocation logement aux personnes qui, au 31 décembre 1958, percevaient l'allocation de salaire unique au taux de 20 p. 100 pour un enfant unique à charge de moins de cinq ans jusqu'à ce que cet enfant atteigne l'âge de dix ans.

Santé publique et population. — M. Michel de Pontbriand. N° 499, J. O. Débats du 31 décembre 1959 (p. 2080).

VALEUR LOCATIVE. — *Conséquences de l'article 1^{er} du décret du 7 janvier 1959 au sujet de la valeur locative totale stipulée en blé.*

Agriculture. — M. Robert Liot. N° 108, J. O. Débats du 7 mai 1959 (p. 128).

LOYERS D'HABITATION. — Voir : *Baux commerciaux.*

LOYERS INDUSTRIELS. — Voir : *Carrières.*

M

MACHINES AGRICOLES. — Voir : Assurance automobile obligatoire.

MADELEINE-NORD. — Voir : Urbanisme.

MAGISTRATS

De la possibilité pour un avoué plaçant, ayant douze ans de service, d'être nommé magistrat.

Justice. — M. Etienne Rabouin. N° 30, J. O. Débats du 22 avril 1959 (p. 92).

De l'inamovibilité des magistrats du siège affectés « à la suite » d'un tribunal de grande instance.

Justice. — M. Pierre Garet. N° 150, J. O. Débats du 3 juillet 1959 (p. 412).

Du nombre de mises à la retraite d'office des magistrats de l'ordre judiciaire, en vertu de l'ordonnance du 7 janvier 1944.

Justice. — M. Pierre Garet. N° 147, J. O. Débats du 8 juillet 1959 (p. 443).

Du nombre de poursuites administratives et de sanctions prises à l'encontre des magistrats de l'ordre judiciaire, en vertu des ordonnances des 18 août et 6 décembre 1943.

Justice. — M. Pierre Garet. N° 148, J. O. Débats du 8 juillet 1959 (p. 443).

Voir : Réforme judiciaire.

MALADIES DU BETAIL. — Voir : Epizooties.

MARCHES DE L'ETAT. — Effets de la dépossession du gage à l'égard des bénéficiaires des nantissements et des subrogations.

Finances et affaires économiques. — M. Jules Pinsard. N° 74, J. O. Débats du 6 mai 1959 (p. 120).

MARCHES DE FOURNITURES. — De l'opportunité de soumettre à la commission départementale, avant engagement, les marchés de fournitures concernant le service vicinal du département.

Intérieur. — M. Georges Rougeron. N° 216, J. O. Débats du 10 septembre 1959 (p. 720).

MARGARINE. — Du maintien en vigueur de la loi du 2 juillet 1935 interdisant l'addition à la margarine de certains produits.

Agriculture. — M. Michel Yver. N° 250, J. O. Débats du 16 octobre 1959 (p. 770).

MAROC. — Mesures que compte prendre le Gouvernement pour sauvegarder les intérêts légitimes des agriculteurs français du Maroc à la suite de la parution du dahir sur les terres collectives.

Affaires étrangères. — M. le général Béthouart. N° 320, J. O. Débats du 13 novembre 1959 (p. 959).

Voir : Enseignement professionnel — Pensions.

METEOROLOGIE. — De l'existence d'une publication officielle annuelle diffusant les observations d'ordre météorologique et climatique.

Travaux publics et transports. — M. Michel de Pontbriand. N° 15, J. O. Débats du 22 avril 1959 (p. 94).

MILITAIRES. — Voir : Algérie — Armée.

MONTGENEVRES CLAVIERES. — Date d'entrée en vigueur de la convention franco-italienne relative à la création d'un bureau à contrôles nationaux juxtaposés à Montgenèvres Clavières.

Affaires étrangères. — M. Ludovic Tron. N° 374, J. O. Débats du 18 novembre 1959 (p. 1003).

MORANE-SAULNIER. — Voir : Aviation.

N

NATURALISATIONS. — De l'opportunité de placer le service chargé d'instruire les naturalisations sous l'autorité du ministre de l'intérieur.

Premier ministre. — M. Joseph Raybaud. N° 130, J. O. Débats du 7 octobre 1959 (p. 734).

Voir : Pensions d'ascendant.

TABLE SÉNAT. — 5.

NICE. — Voir : Enseignement.

NOTAIRES. — Date à laquelle le Gouvernement compte créer de nouvelles études de notaires à Alger et Oran.

Justice. — M. Salah Benacer. N° 245, J. O. Débats du 22 juillet 1959 (p. 600).

O

OFFICES DEPARTEMENTAUX DES ANCIENS COMBATTANTS. — Voir : Anciens combattants.

OFFICIERS MINISTERIELS. — Voir : Impôts — Syndics administrateurs judiciaires.

OIGNONS A FLEURS. — Au sujet des incertitudes administratives relevées à l'occasion des contingents d'importations tarifaires d'oignons à fleurs introduits récemment en France.

Agriculture. — M. André Fosset. N° 411, J. O. Débats du 31 décembre 1959 (p. 2079).

OSTREICULTEURS. — Voir : Impôts.

P

PATENTES. — Voir : Impôts.

PATISSERIE-CONFISERIE. — Voir : Impôts.

PECHES

Raisons pour lesquelles certaines fédérations départementales de pêche n'ont pas encore reçu les subventions qui devaient leur être accordées.

Finances et affaires économiques. — M. Edgar Tailhades. N° 158, J. O. Débats du 8 juillet 1959 (p. 442).

De la limite des eaux territoriales de la Polynésie du point de vue de la protection des intérêts des pêcheurs français.

Affaires étrangères. — M. Gérard Coppenrath. N° 162, J. O. Débats du 24 juin 1959 (p. 307).

PENSIONS

Péréquation des pensions des retraités français de la Tunisie et du Maroc.

Finances et affaires économiques. — M. Joseph Raybaud. N° 62, J. O. Débats du 22 avril 1959 (p. 89 et 90).

Cas des ingénieurs de la Société des potasses d'Alsace qui se sont vu refuser par la C. A. R. I. M. le bénéfice de la loi n° 56-1222 du 1^{er} décembre 1956.

Travail. — M. Marcel Brégégère. N° 146, J. O. Débats du 17 juin 1959 (p. 239).

Cas particulier d'anciens ressortissants étrangers en instance de naturalisation au moment où leur enfant est décédé victime de la guerre 1939-1945, mais avant qu'ils ne soient naturalisés.

Anciens combattants. — M. Louis Namy. N° 304, J. O. Débats du 7 octobre 1959 (p. 735).

De la possibilité pour les campagnes militaires de guerre ou de résistance d'entrer en ligne de compte dans le calcul des services exigibles pour le bénéfice des dispositions de la loi du 3 février 1953.

Finances et affaires économiques. — M. Antoine Courrière. N° 358, J. O. Débats du 20 novembre 1959 (p. 1112).

Difficultés et complications qu'entraîne l'établissement de certificats d'hérédité pour la perception d'arrérages de pensions et retraites dont le titulaire est décédé.

Finances et affaires économiques. — M. Emile Dubois. N° 395, J. O. Débats du 25 novembre 1959 (p. 1180).

PENSIONS MILITAIRES D'INVALIDITE. — Mesures que compte prendre le Gouvernement pour le rétablissement des pensions militaires d'invalidité supprimées par la « commission supérieure de révision des pensions dites abusives ».

Anciens combattants. — M. Jacques Duclos. N° 389, J. O. Débats du 25 novembre 1959 (p. 1179).

PERCEPTEURS. — Conditions dans lesquelles peut être payée l'indemnité de confection des budgets à un percepteur d'une association syndicale.

Finances et affaires économiques. — M. Paul Pauly.
N° 64, J. O. Débats du 22 avril 1959 (p. 90).

PERCEPTIONS. — De la suppression, actuellement envisagée, d'un certain nombre de perceptions.

Finances et affaires économiques. — M. René Tinant.
N° 360, J. O. Débats du 23 décembre 1959 (p. 1966).

PERES DE FAMILLE. — Voir : Armée.

PERMIS DE CONDUIRE. — De l'opportunité d'obliger les conducteurs ayant tout récemment passé leur permis de conduire de porter pendant une période probatoire un signe distinctif sur leur véhicule.

Travaux publics et transports. — M. Jacques Marette.
N° 259, J. O. Débats du 10 septembre 1959 (p. 724).

PERSONNEL COMMUNAL. — Voir : Algérie — Collectivités locales — Conseils municipaux.

PERSONNEL ENSEIGNANT. — Voir : Enseignement.

PHARMACIENS. — De la possibilité pour les pharmaciens d'exploiter des commerces annexes et de la déclaration qui doit en être faite au registre du commerce.

Santé publique et population. — Mme Marie-Hélène Cardot. N° 25, J. O. Débats du 22 avril 1959 (p. 93).

PIQUETTES. — Voir : Viticulture.

PLANS D'AMENAGEMENT, D'EMBELLISSEMENT ET D'EXTENSION DES COMMUNES. — Voir : Collectivités locales — Urbanisme.

PLANTS DE VIGNES. — Voir : Exportations.

PLANTEURS DE BETTERAVES. — Voir : Betteraves.

POLICE

De l'insuffisance extrême des effectifs des corps urbains de police de province, et des mesures nécessaires pour y porter remède.

Intérieur. — M. François Schleiter. N° 263, J. O. Débats du 7 octobre 1959 (p. 736).

Des mesures discriminatoires dont aurait fait l'objet la fédération nationale des syndicats des personnels de police de France et d'outre-mer (C. G. T. - U. G. F. F.).

Intérieur. — M. Jacques Duclos. N° 326, J. O. Débats du 16 octobre 1959 (p. 771).

POLICE PARISIENNE

Raisons pour lesquelles les travaux de la commission, dite des économies, ont abouti à l'allongement du temps de travail des personnels en tenue de la région parisienne.

Intérieur. — M. André Fosset. N° 336, J. O. Débats du 23 octobre 1959 (p. 804).

Raisons pour lesquelles les travaux de la commission, dite des économies, ont abouti à l'allongement du temps de travail des personnels en tenue de la région parisienne.

Intérieur. — M. Bernard Lafay. N° 339, J. O. Débats du 23 octobre 1959 (p. 804).

POLIOMYELITIS. — Des instructions qu'il serait opportun de donner pour que toutes les caisses de sécurité sociale remboursent les frais de vaccination antipoliomyélitique.

Travail. — M. André Fosset. N° 328, J. O. Débats du 16 octobre 1959 (p. 771).

POLYNESIE FRANÇAISE. — Voir : Pêches.

PONTS. — Avantages financiers qu'il y aurait à construire des ponts définitifs pour remplacer les ponts provisoires existant actuellement.

Finances et affaires économiques. — M. Modeste Zussy.
N° 153, J. O. Débats du 21 juillet 1959 (p. 536).

PONTS ET CHAUSSEES

De la possibilité pour un conducteur de travaux exerçant ses fonctions, dans certaines conditions, de bénéficier du décret du 30 décembre 1924.

Travaux publics et transports. — M. Marcel Brégère.
N° 169, J. O. Débats du 24 juin 1959 (p. 309).

Du droit à l'indemnité spéciale pour travaux sous béton des chefs de travaux, exerçant leurs fonctions dans certaines conditions.

Armées. — M. Victor Golvan. N° 195, J. O. Débats du 10 septembre 1959 (p. 714).

POSTES, TELEGRAPHES, TELEPHONES

Raisons pour lesquelles le timbre commémoratif du 40^e anniversaire de l'armistice sur le front d'Orient n'a pas été émis.

Postes, télégraphes, téléphones. — M. Georges Rougeron.
N° 168, J. O. Débats du 24 juin 1959 (p. 308-309).

Inconvénients résultant de la décision récente de fermer les guichets postaux le samedi à 16 heures.

Postes, télégraphes, téléphones. — M. Jean Brajeux.
N° 310, J. O. Débats du 10 septembre 1959 (p. 722).

De la possibilité d'établir en faveur des abonnés au téléphone, et pour les communications interurbaines, des tickets avec indication de durée de la communication.

Postes, télégraphes et téléphones. — M. Francis Le Basser. N° 404, J. O. Débats du 13 novembre 1959 (p. 960).

De l'opportunité de prévoir des crédits spéciaux pour installer le téléphone dans de nombreuses zones rurales et hameaux qui sont encore démunis de cabines publiques.

Postes, télégraphes et téléphones. — M. Paul Ribeyre.
N° 420, J. O. Débats du 27 novembre 1959 (p. 1231).

POTASSES D'ALSACE. — Voir : Retraites.

PREMIER MAI

Du paiement de la journée du 1^{er} mai dans les entreprises qui chôment partiellement.

Travail. — M. Adolphe Dutoit. N° 141, J. O. Débats du 24 juin 1959 (p. 309).

Possibilité pour un salarié de percevoir le salaire correspondant à la journée du 1^{er} mai s'il se trouve ce jour là absent pour congé payé.

Travail. — M. Edgar Tailhades. N° 142, J. O. Débats du 24 juin 1959 (p. 309).

PRESTATIONS FAMILIALES. — De la nécessité d'assouplir le régime des prestations familiales dans le cas particulier des jeunes étudiants qui, dans les régions d'arboriculture fruitière, constituent une main-d'œuvre saisonnière indispensable.

Agriculture. — M. Vincent Delpuech. N° 450, J. O. Débats du 31 décembre 1959 (p. 2079).

Voir : Loyers.

PRESTATIONS FAMILIALES AGRICOLES. — Des conditions de fonctionnement des comités départementaux des prestations familiales agricoles, et des frais occasionnés par ce fonctionnement.

Agriculture. — M. François Patenôtre. N° 253, J. O. Débats du 10 septembre 1959 (p. 714).

PRIME DE CALAMITE. — Voir : Betteraves.

PRIME DE SALISSURE. — Nature des diverses professions dont les travailleurs peuvent exiger que la prime de salissure inhérente à leurs fonctions, soit exemptée des prélèvements pour la sécurité sociale.

Travail. — M. Amédée Bouquerel. N° 261, J. O. Débats du 10 septembre 1959 (p. 723).

PRIME SPECIALE D'EQUIPEMENT

De la possibilité d'étendre la prime spéciale d'équipement, prévue par le décret du 2 avril 1959 à certaines zones et opérations pour lesquelles il y aurait intérêt à maintenir sur place la jeunesse en âge de travailler.

Finances et affaires économiques. — M. Paul Ribeyre.
N° 265, J. O. Débats du 21 octobre 1959.

De la possibilité de proroger le délai d'application du décret n° 59-483 du 2 avril 1959 et du décret n° 55-878 du 30 juin 1955 relatif à l'institution d'une prime spéciale d'équipement.

Finances et affaires économiques. — M. Antoine Courrière. N° 400, J. O. Débats du 20 novembre 1959 (p. 1112).

PRISONNIERS DE GUERRE. — *De la suite qu'entend donner le Gouvernement à l'information selon laquelle les banques allemandes seraient détentrices des fonds dus, à titre de salaires, par les employeurs des prisonniers de guerre et déportés français.*

Affaires étrangères. — M. Waldeck L'Huillier. N° 140, J. O. Débats du 7 octobre 1959 (p. 735).

PRIX DE REVIENT. — *Au sujet des éléments qui interviennent pour déterminer un prix de revient.*

Finances et affaires économiques. — M. André Cornu. N° 92, J. O. Débats du 7 mai 1959 (p. 129).

PROPRIETAIRES — *Situation des petits propriétaires de pavillons construits sur des terrains dont la location est en hausse constante.*

Justice. — M. Jacques Duclos. N° 299, J. O. Débats du 7 octobre 1959 (p. 737).

PUPILLES DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE. — Voir : Sécurité sociale.

R

RADIO-TELEVISION FRANÇAISE

EXEMPTION DE REDEVANCE. — *De la possibilité d'exonérer de la taxe les postes de télévision installés dans les écoles et utilisés pour le seul usage scolaire.*

Information. — Mlle Irma Rapuzzi. N° 182, J. O. Débats du 22 juillet 1959 (p. 599).

Conditions que doit remplir un établissement municipal, recevant gratuitement des vieillards pendant la journée, pour bénéficier de l'exemption de redevance pour ses postes de radio ou de télévision.

Information. — M. Jean Bertaud. N° 266, J. O. Débats du 10 septembre 1959 (p. 719).

De la possibilité d'exonérer de la taxe annuelle les hôteliers équipant les chambres de leur établissement de postes de radio ou de télévision.

Travaux publics et transports — M. Jacques Marette. N° 272, J. O. Débats du 7 octobre 1959 (p. 738).

PAIEMENT DES ARTISTES. — *Situation des artistes de la Radio-diffusion-Télévision française dont les cachets sont réglés avec plusieurs mois de retard.*

Information. — M. Louis Gros. N° 154, J. O. Débats du 24 juin 1959 (p. 308).

STATUT DU PERSONNEL. — *De la convocation prochaine d'une commission paritaire chargée d'examiner le statut des personnels administratifs de la Radiodiffusion-télévision française.*

Information. — M. Georges Lamousse. N° 278, J. O. Débats du 10 septembre 1959 (p. 719).

Principe sur lequel est basée l'attribution de tranches d'antennes à certains organes de presse.

Information. — M. Georges Lamousse. N° 281, J. O. Débats du 10 septembre 1959 (p. 720).

Date à laquelle seront installés les relais nécessaires pour permettre à certaines régions montagneuses de recevoir les émissions de la Radiodiffusion-télévision française. Dans l'attente de cette installation, de la possibilité pour les collectivités locales de faire l'avance des crédits nécessaires pour procéder à des installations provisoires.

Information. — M. Hector Peschaud. N° 452, J. O. Débats du 31 décembre 1959 (p. 2080).

RAISINS. — *Etant donné le problème posé par les excédents viticoles, de l'opportunité de promouvoir enfin une politique du raisin sous toutes ses formes.*

Agriculture. — M. Emile Claparède. N° 357, J. O. Débats du 4 novembre 1959 (p. 881).

REFERENDUM. — Voir : Algérie.

REFORME JUDICIAIRE

Raisons pour lesquelles l'Union fédérale des magistrats n'a pas été saisie du projet de réforme judiciaire, au même titre que certaines autres associations.

Justice. — M. Pierre Garet. N° 149, J. O. Débats du 24 juin 1959 (p. 308).

Des conséquences fâcheuses qui résultent de la réforme judiciaire au point de vue de la situation de certains auxiliaires de justice, et en particulier, des greffiers en chef et des avoués rattachés.

Justice. — M. Jean Lacaze. N° 284, J. O. Débats du 7 octobre 1959 (p. 737).

REFRACTAIRES. — Voir : Cartes de combattants.

REGISTRES DU COMMERCE

De la possibilité pour un commerçant, déjà inscrit au registre du commerce, de faire inscrire audit registre et sous le même numéro, son épouse avec laquelle il exploite son fonds.

Industrie et commerce. — M. Pierre de Villoutreys. N° 229, J. O. Débats du 10 septembre 1959 (p. 719).

De la radiation du titulaire décédé et de la nécessité de l'inscription des héritiers.

Industrie et commerce. — M. Jean Doussot. N° 111, J. O. Débats du 22 avril 1959 (p. 86-87).

Voir : Pharmaciens.

REMRQUES. — Voir : Tracteurs agricoles.

RENTIERS-VIAGERS. — *De la possibilité d'étendre le bénéfice de la loi du 11 juillet 1957 aux rentiers-viagers ayant signé leur contrat avant le 31 décembre 1950.*

Finances et affaires économiques. — M. Paul Mistral. N° 174, J. O. Débats du 7 janvier 1959 (p. 386).

RENTREE SCOLAIRE. — Voir : Enseignement.

REPRESENTANTS DE COMMERCE. — Voir : Agents commerciaux — Impôts.

RESIDENCE PRINCIPALE. — *Conditions auxquelles le logement situé en métropole et appartenant à un fonctionnaire colonial peut être considéré comme sa résidence principale.*

Construction. — M. Louis Courroy. N° 219, J. O. Débats du 10 septembre 1959 (p. 714).

RESIDENCE SECONDAIRE. — *De la possibilité de considérer comme résidence secondaire une maison habitée par un commerçant et sa famille lorsque, faute de place, il ne peut résider dans l'immeuble où se trouve le local commercial.*

Finances et affaires économiques. — M. Joseph Yvon. N° 262, J. O. Débats du 10 septembre 1959 (p. 718).

RESTAURANTS UNIVERSITAIRES. — *Raisons pour lesquelles le restaurant universitaire situé 96, boulevard de Port-Royal a cessé de fonctionner.*

Education nationale. — M. Bernard Lafay. N° 461, J. O. Débats du 18 décembre 1959 (p. 1893).

RETRAITES. — Voir : Collectivités locales — Commerçants — Pensions.

REVUES PROFESSIONNELLES

De l'impossibilité, pour certaines revues professionnelles, de préciser le prix des livres nouveaux indiqués dans leur rubrique « bibliographie ».

Finances et affaires économiques. — M. Francis Le Basser. N° 213, J. O. Débats du 21 juillet 1959 (p. 537).

De l'impossibilité, pour certaines revues professionnelles, de préciser le prix des livres nouveaux indiqués dans leur rubrique « bibliographie ».

Information. — M. Francis Le Basser. N° 312, J. O. Débats du 7 octobre 1959 (p. 736).

ROUTES DEPARTEMENTALES. — De la possibilité, pour un département, de demander au commissariat de l'énergie atomique une subvention, en réparation des dégradations exceptionnelles causées aux routes départementales par les véhicules de ce service.

Intérieur. — M. Georges Rougeron. N° 206, J. O. Débats du 21 juillet 1959 (p. 537).

RUCHERS. — De la possibilité d'accorder une détaxe sur les quantités de sucre nécessaires à la reconstitution des ruchers.

Agriculture. — M. Guy de La Vasselais. N° 410, J. O. Débats du 22 décembre 1959 (p. 1942).

S

SALAIRES. — De la position du Gouvernement en matière de suppression des zones de salaires, et en particulier, des critères à utiliser par une commune pour bénéficier des dispositions de l'article 545 du code de la sécurité sociale.

Travail. — M. Michel Champleboux. N° 246, J. O. Débats du 10 septembre 1959 (p. 723).

SALARIES AGRICOLES. — Voir : Cures thermales.

SALLE MUNICIPALE. — De la possibilité, pour le gérant d'une salle municipale, aménagée en salle de cinéma, de percevoir une taxe au profit de la municipalité en vue d'amortir l'acquisition des sièges utilisés dans ladite salle.

Finances et affaires économiques. — M. Fernand Auberger. N° 194, J. O. Débats du 21 juillet 1959 (p. 536).

SANTE PUBLIQUE. — Conditions et titres en vertu desquels sont désignés les membres du conseil supérieur de la santé publique.

Santé publique et population. — M. Joseph Raybaud. N° 129, J. O. Débats du 5 juin 1959 (p. 192).

SECURITE SOCIALE

ASSURÉS VOLONTAIRES. — Cas particulier d'un « assuré volontaire » qui s'est vu refuser le remboursement des prestations médicales et pharmaceutiques.

Travail. — M. Marcel Champeix. N° 323, J. O. Débats du 7 octobre 1959 (p. 738).

MILITAIRES. — De la possibilité, pour la veuve et les enfants d'un jeune soldat tué accidentellement pendant son service actif, d'avoir droit aux prestations de la sécurité sociale.

Travail. — M. Louis Courroy. N° 330, J. O. Débats du 13 novembre 1959 (p. 961).

PUPILLES DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE. — De l'opportunité, pour les pupilles de l'assistance publique fréquentant les établissements scolaires, d'être inscrits à la sécurité sociale.

Santé publique et population. — M. Michel Champleboux. N° 364, J. O. Débats du 28 octobre 1959 (p. 836).

RÉPARTITION DE LA COTISATION. — Du mode de répartition entre les divers risques : maladie, invalidité, vieillesse, etc., de la cotisation de 18,50 p. 100 perçue par le régime général de la sécurité sociale.

Travail. — M. Antoine Courrière. N° 314, J. O. Débats du 7 octobre 1959 (p. 738).

Voir : Alcoolisme — Compte courant postal — Poliomyélite — Prime de salissure.

SECURITE SOCIALE AGRICOLE. — Au sujet du projet de loi en préparation en vue de la fusion du régime de la sécurité sociale agricole avec le régime général.

Agriculture. — M. Paul Ribeyre. N° 308, J. O. Débats du 21 octobre 1959 (p. 785).

SEINE. — DÉPARTEMENT. — Voir : Enseignement — Enseignement professionnel — Enseignement technique.

SEINE-ET-MARNE. — DÉPARTEMENT. — Voir : Fonds national d'investissement routier.

SERICULTURE

Date à laquelle les éleveurs et responsables séréricoles de l'Ardèche percevront les sommes qui leur sont dues pour la campagne 1959.

Finances et affaires économiques. — M. Paul Ribeyre. N° 352, J. O. Débats du 28 octobre 1959 (p. 836).

A l'occasion des travaux d'électrification entrepris dans la vallée du Rhône, de la possibilité d'une étude particulière au sujet de la desserte de l'industrie du moulinage de l'Ardèche.

Industrie. — M. Paul Ribeyre. N° 355, J. O. Débats du 23 décembre 1959 (p. 1966-1967).

SERRE-PONÇON. — Voir : Barrages.

SERVICE MILITAIRE. — Voir : Enseignement.

SIGNALISATION ROUTIERE. — Mesures à prendre pour que soient allégées les obligations financières à la charge des collectivités locales en matière de signalisation routière.

Travaux publics et transports. — M. Fernand Male. N° 254, J. O. Débats du 10 septembre 1959 (p. 724).

SILOS. — Dans le cas particulier d'un silo important alimenté par plusieurs coopératives indépendantes l'une de l'autre, de la possibilité, pour son propriétaire, de conclure des contrats de stockage conformément aux règles imposées par l'O. N. I. C.

Finances et affaires économiques. — M. Gabriel Tellier. N° 306, J. O. Débats du 27 novembre 1959 (p. 1229).

SINISTRES IMMOBILIERS. — De la possibilité, pour les sinistrés immobiliers, groupés en coopérative de reconstruction, de bénéficier des rabais obtenus lors de l'adjudication des travaux.

Construction. — M. Paul-Jacques Kalb. N° 433, J. O. Débats du 5 décembre 1959 (p. 1452).

SOCIETES ANONYMES

De la possibilité, dans le cas particulier d'apport à une société anonyme à constituer d'éléments cédés moins de 5 ans après leur acquisition, d'appliquer le taux réduit prévu par l'article 200 du code général des impôts.

Finances et affaires économiques. — M. Paul Mistral. N° 397, J. O. Débats du 25 novembre 1959 (p. 1181).

Au sujet de la négociation des actions d'une société anonyme, provenant de la transformation, avant deux ans d'existence, d'une société à responsabilité limitée.

Finances et affaires économiques. — M. Max Monichon. N° 175, J. O. Débats du 22 juillet 1959 (p. 598).

Voir : Impôts.

SOCIETES COOPERATIVES HABITATIONS A LOYER MODERE. — Voir : Habitations à loyer modéré.

SOCIETES EN NOM COLLECTIF. — Voir : Fonds de commerce — Impôts.

S. I. B. E. V. — Tonnage de viande de bœuf acheté par la S. I. B. E. V.

Agriculture. — M. Le Sassièr-Boisauné. N° 44, J. O. Débats du 22 avril 1959 (p. 84).

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE. — Impôts susceptibles de frapper une société à responsabilité limitée qui se transformerait à la fois en plusieurs sociétés de construction et sociétés anonymes, ayant pour objet l'édification d'immeubles « plan Courant ».

Finances et affaires économiques. — M. Joseph Voyant. N° 317, J. O. Débats du 24 décembre 1959 (p. 2009-2010).

Voir : Immobilisations industrielles — Impôts.

SURETE NATIONALE. — Voir : Fonctionnaires.

SURSIS D'INCORPORATION. — Voir : Enseignement.

SURVEILLANTS GENERAUX. — Voir : Enseignement.

SYNDICS ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES. — De la possibilité, pour les officiers ministériels exerçant à titre d'accessoire les fonctions de syndics administrateurs judiciaires, de faire partie des compagnies régionales.

Justice. — M. Emile Vanrullen. N° 138, J. O. Débats du 3 juillet 1959 (p. 412).

SYNDICAT D'INITIATIVE. — Voir : Tourisme.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL

Possibilité pour un citoyen n'ayant aucune attache légale dans une commune, d'être désigné pour représenter cette commune dans un syndicat intercommunal.

Intérieur. — M. Jacques Masteau. N° 217, J. O. Débats du 24 juillet 1959 (p. 642).

Du « fonds de réserve » constitué par un syndicat intercommunal pour subvenir, sans recourir à l'emprunt, aux dépenses de travaux d'équipement.

Finances et affaires économiques. — M. Jules Pinsard. N° 313, J. O. Débats du 10 septembre 1959 (p. 718-719).

Possibilité pour le secrétaire général de la mairie d'une commune, de représenter celle-ci et d'être son délégué à un syndicat intercommunal.

Intérieur. — M. Paul Symphor. N° 464, J. O. Débats du 19 décembre 1959 (p. 1914).

T

TAXES DE BLUTAGE. — De la possibilité, vu l'anomalie entre le prix du son et celui du blé hors quantum, d'abaisser de plusieurs points le taux du blutage.

Agriculture. — M. René Tinant. N° 391, J. O. Débats du 25 novembre 1959 (p. 1179).

TAXES. — Voir : Impôts.

TERRORISME. — Voir : Afrique du Nord.

TIMBRE COMMEMORATIF. — Voir : Postes, télégraphes et téléphones.

TOURISME. — Mesures que compte prendre le Gouvernement pour accorder aux syndicats d'initiative une représentation équitable au sein du conseil supérieur du Tourisme.

Travaux publics et transports. — M. Marcel Audy. N° 470, J. O. Débats du 12 décembre 1959 (p. 1733).

TRACTEURS AGRICOLES. — Des difficultés d'application de l'article 17 du décret n° 59-135 du 7 janvier 1959 relatif aux remorques et semi-remorques dans le cas des tracteurs agricoles.

Finances et affaires économiques. — M. Georges Boulanger. N° 363, J. O. Débats du 25 novembre 1959 (p. 1180).

TRANSPORTEURS PUBLICS. — Des responsabilités des transporteurs publics en matière de surcharge de leurs véhicules.

Travaux publics et transports. — M. René Dubois. N° 370, J. O. Débats du 2 décembre 1959 (p. 1294).

TRAVAILLEURS HANDICAPÉS. — Date approximative à laquelle sera mis en place le conseil supérieur pour le reclassement professionnel et social des travailleurs handicapés.

Travail. — M. Fernand Aubergier. N° 247, J. O. Débats du 10 septembre 1959 (p. 723).

TRIBUNAL ADMINISTRATIF. — De la possibilité de publier dans la presse le jugement d'un tribunal administratif avant même que les parties en aient reçu notification.

Intérieur. — M. Georges Rougeron. N° 191, J. O. Débats du 24 juillet 1959 (p. 642).

TUBERCULOSE BOVINE. — Voir : Epizooties.

TUNISIE. — De la fourniture d'armes par les Etats-Unis à la Tunisie.

Affaires étrangères. — M. Philippe d'Argenlieu. N° 92, J. O. Débats du 22 avril 1959 (p. 84).

Voir : Pensions.

U

UNIONS MEUNIERES. — Au sujet du nombre d'unions meunières répartissant les farines, de leurs frais de fonctionnement, et de l'obligation pour les boulangers de s'approvisionner en farine auprès desdites unions.

Agriculture. — M. Edouard Bonnefous. N° 212, J. O. Débats du 10 septembre 1959 (p. 713).

URBANISME

Au sujet du plan d'urbanisme de la ville de la Madeleine (Nord).

Construction. — M. Alphonse Dutoit. N° 80, J. O. Débats 22 avril 1959 (p. 85).

De la compatibilité du projet d'implantation dans la région parisienne du laboratoire central de la santé avec le plan d'aménagement du territoire.

Construction. — M. Jean Bène. N° 134, J. O. Débats du 7 janvier 1959 (p. 385).

Au sujet des critères qui servent à la définition et à la localisation des zones à urbaniser en priorité, et de la possibilité pour les collectivités locales intéressées d'être consultées au préalable.

Construction. — M. Edouard Bonnefous. N° 249, J. O. Débats du 10 septembre 1959 (p. 715).

Des difficultés rencontrées par la mise à exécution de l'avant-projet d'aménagement d'une certaine partie de la zone B à Versailles.

Construction. — M. Louis Namy. N° 333, J. O. Débats du 2 décembre 1959 (p. 1293).

Emotion provoquée chez certains propriétaires d'immeubles ou de pavillons par le plan d'aménagement de la région de Fontenay-sous-Bois.

Construction. — M. Jean Bertaud. N° 478, J. O. Débats du 24 décembre 1959 (p. 2009).

V

VACCINATION. — Voir : Poliomyélite.

VALIDATION RETROACTIVE DE SERVICES. — Voir : Collectivités locales.

VEHICULES A MOTEURS. — Voir : Assurance automobile obligatoire — Fonds de commerce — Transporteurs publics.

VERS A SOIE. — Voir : Sériciculture.

VERSAILLES. — Voir : Accidents — Urbanisme.

VETERINAIRES. — Voir : Fonctionnaires.

VIANDE DE CHEVAL. — Des mesures que compte prendre le Gouvernement pour limiter les importations de viande de cheval.

Agriculture. — M. Etienne Viallanes. N° 311, J. O. Débats du 23 octobre 1959 (p. 803).

VICTIMES CIVILES DE LA GUERRE. — Voir : Centres d'appareillage.

VIET-NAM. — Voir : Etudiants vietnamiens.

VIGNETTES. — Voir : Impôts.

VINCENNES. — Voir : Enseignement.

VITICULTURE

De l'indication, pour la France et l'Algérie, des surfaces de vignes supprimées par l'article 8 de la loi du 24 décembre 1934, dit amendement Brière.

Finances et affaires économiques. — M. Emile Claparède. N° 271, J. O. Débats du 21 octobre 1959 (p. 786).

Au sujet des problèmes que pose la culture de la vigne dans le Sud du département de l'Ardèche.

Agriculture. — M. Paul Ribeyre. N° 353, J. O. Débats du 13 novembre 1959 (p. 959).

De l'opportunité de rapporter la décision de l'article 25 du décret n° 59-632 du 16 mai 1959 interdisant désormais la fabrication des « piquettes ».

Agriculture. — M. Joseph Raybaud. N° 413, J. O. Débats du 2 décembre 1959 (p. 1292).

SÉNAT

TABLE NOMINATIVE

de MM. les Sénateurs auteurs des questions écrites au cours de l'année 1959.

NOMS de MM. les Sénateurs.	NUMÉRO de la question.	RUBRIQUE sous laquelle se trouve énoncé le texte de la question dans la table analytique.	J. O. DÉBATS	
			DATE	PAGES
A				
ABEL-DÜRAND	215	Fonctionnaires des territoires d'outre-mer.....	10- 9-59	712
Philippe d'ARGENLIEU	92	Tunisie	22- 4-59	84
André ARMENGAUD	377	Egypte	31-12-59	2078-2079
Fernand AUBERGER	51	Armée	22- 4-59	85
	126	Collectivités locales	10- 6-59	215
	120	Collectivités locales	17- 6-59	238-239
	135	Liste électorale	24- 6-59	308
	194	Salle municipale	21- 7-59	536
	248	Collectivités locales	10- 9-59	718
	193	Interdiction de séjour.....	10- 9-59	721
	247	Travailleurs handicapés	10- 9-59	723
	356	Impôts	4-11-59	881
	388	Contravention	18-11-59	1005
Marcel AUDY	470	Tourisme	12-12-59	1733
B				
Octave BAJEUX	151	Baux commerciaux	3- 7-59	412
Jean BARDOL	384	Enseignement	20-11-59	1112
Salah BENACER	245	Notaires	22- 7-59	600
Jean BENE	134	Urbanisme	7- 1-59	385
	197	Collectivités locales	21- 7-59	536
Jean BERTAUD	17	Armée	22- 4-59	85
	72	Certification bancaire.....	22- 4-59	93
	124	Commerçants	26- 6-59	346
	208	Commerçants	22- 7-59	600
	286	Enseignement professionnel	10- 9-59	717
	266	Radio-Télévision française	10- 9-59	719
	359	Collectivités locales	4-11-59	882
	394	Cinéma	27-11-59	1230
	439	Enseignement	16-12-59	1856
	465	Brevets d'invention	18-12-59	1894
	489	Auto-école	23-12 59	1967
	478	Urbanisme	24-12-59	2009

Noms de MM. les Sénateurs.	NUMÉRO de la question.	RUBRIQUE sous laquelle se trouve énoncé le texte de la question dans la table analytique.	J. O. DÉBATS	
			DATE	PAGES
Marcel BERTRAND	303	Baux commerciaux	7-10-59	737-738
	302	Impôts	23-10-59	803
Général BETHOUART	320	Maroc	13-11-59	959
Auguste-François BILLIEMAZ ...	107	Impôts	22- 4-59	91
Edouard BONNEFOUS	209	Chambres d'agriculture	10- 9-59	713
	210	Blé	10- 9-59	713
	211	Caisse de péréquation des blés	10- 9-59	713
	212	Unions meunières	10- 9-59	713
	249	Urbanisme	10- 9-59	715
	300	Centres pénitentiaires	10- 9-59	721
Raymond BONNEFOUS	220	Conseil d'Etat	10- 9-59	721
Marcel BOULANGE	401	Centres d'appareillage	2-12-59	1293
Georges BOULANGER	363	Tracteurs agricoles	25-11-59	1180
	362	Assurance automobile obligatoire	12-12-59	1733
Jean-Marie BOULOUX	96	Collectivités locales	6- 5-59	120-121
Amédée BOUQUEREL	294	Collectivités locales	10- 9-59	720
	261	Prime de salissure	10- 9-59	723
Jean BRAJEUX	144	Impôts	22- 7-59	598
	310	Postes, télégraphes et téléphones	10- 9-59	722
Marcel BREGEGERE	146	Retraites	17- 6-59	239
	169	Ponts et chaussées	24- 6-59	309
	224	Fonctionnaires	10- 9-59	723
	338	Horticulteur	28-10-59	835
	337	Infirmiers	13-11-59	960-961
Martial BROUSSE	81	Impôts	22- 4-59	91
	83	Anciens combattants	22- 4-59	91
	84	Domages de guerre	22- 4-59	85
	82	Légion d'honneur	6- 5-59	119
Pierre BRUN	20	Fonds national d'investissement routier	22- 4-59	91-92
C				
Roger CARCASSONNE	227	Impôts	10- 9-59	718
	322	Armée	21-10-59	785
Mme CARDOT (Marie-Hélène)...	91	Lait	22- 4-59	84
	23	Impôts	22- 4-59	87
	25	Pharmaciens	22- 4-59	93
	59	Impôts	6- 5-59	120
	180	Fonctionnaires	8- 7-59	442-443
	301	Adjudication	21-10-59	788
	475	Alcoolisme	23-12-59	1967
Marcel CHAMPEIX	323	Sécurité sociale	7-10-59	738
Michel CHAMPLEBOUX	246	Salaires	10- 9-59	723
	364	Sécurité sociale	28-10-59	836
Maurice CHARPENTIER	172	Assurance automobile	22- 7-59	598
Gaston CHAZETTE	76	Impôts	22- 4-59	90
Robert CHEVALIER	318	Habitations à loyer modéré	7-10-59	735
Paul CHEVALLIER	164	Fonds national d'amélioration de l'habitat	3- 7-59	412
	163	Armée	21- 7-59	536
	178	Impôts	22- 7-59	598-599
Pierre de CHEVIGNY	390	Arbres forestiers	4-11-59	881
	386	Construction	18-11-59	1004
Bernard CHOCHOY	70	Loyers	22- 4-59	94
	71	Loyers	22- 4-59	94
	73	Loyers	22- 4-59	94
	221	Loyers	10- 9-59	722
	385	Congé de longue durée	18-11-59	1005
	369	Fonds national de vulgarisation du progrès agri- cole.	12-12-59	1733

Noms de MM. les Sénateurs.	NUMÉRO de la question.	RUBRIQUE sous laquelle se trouve énoncé le texte de la question dans la table analytique.	J. O. DÉBATS	
			DATE	PAGES
Emile CLAPAREDE	271	Viticulture	21-10-59	786
	357	Raisin	4-11-59	881
Georges COGNIOT	231	Centre national de la recherche scientifique.....	22- 7-59	597
	232	Centre national de la recherche scientifique.....	22- 7-59	597
	239	Enseignement	22- 7-59	597
	235	Enseignement	24- 7-59	642
	236	Enseignement	24- 7-59	642
	230	Enseignement	10- 9-59	715
	233	Centre national de la recherche scientifique.....	10- 9-59	715
	234	Enseignement	10- 9-59	716
	237	Enseignement	10- 9-59	716
	238	Enseignement	10- 9-59	716
	240	Enseignement	10- 9-59	716
	241	Enseignement	10- 9-59	716
	242	Enseignement	10- 9-59	716
	243	Enseignement technique	10- 9-59	716
	244	Enseignement	7-10-59	735
	427	Enseignement	4-12-59	1389
Gérald COPPENRATH	127	Communauté française	5- 6-59	191
	162	Pêches	24- 6-59	307
	136	Communauté française	1- 7-59	385
André CORNU	92	Prix de revient.....	7- 5-59	129
Yvon COUDE DU FORESTO.....	68	Bons du Trésor.....	22- 4-59	90
Antoine COURRIERE	78	Impôts	22- 4-59	90-91
	121	Fonctionnaires	22- 7-59	597
	228	Dolomies	10- 9-59	719
	314	Sécurité sociale	7-10-59	738
	285	Conflits sociaux	28-10-59	836
	358	Pensions	20-11-59	1112
	400	Prime spéciale d'équipement.....	20-11-59	1112
Louis COURROY	97	Associations	22- 4-59	84
	79	Locaux d'habitation	22- 4-59	85
	67	Alsace-Lorraine	22- 4-59	92-93
	165	Acquisition	8- 7-59	442
	218	Forces françaises combattantes.....	10- 9-59	714
	219	Résidence principale	10- 9-59	714
	340	Invalides de guerre.....	13-11-59	959-960
	330	Sécurité sociale	13-11-59	961
	447	Caisse sociale	3-12-59	1347
Maurice COUTROT	485	Enseignement technique	31-12-59	2080
Mme Suzanne CREMIEUX.....	179	Impôts	8- 7-59	442
	189	Circulation routière	10- 9-59	724
	297	Cures thermales	7-10-59	735
D				
Georges DARDEL	88	Aviation	10- 6-59	215
Francis DASSAUD	49	Classes moyennes	5- 6-59	191
Jean DEGUISE	132	Essence détaxée	17- 6-59	238
Jacques DELALANDE	42	Impôts	22- 4-59	88
	123	Accidents de la circulation.....	17- 6-59	239
	122	Impôts	24- 6-59	308
	173	Fonctionnaires	26- 6-59	346
Claudius DELORME	103	Assurance automobile obligatoire.....	6- 5-59	121
	118	Impôts	24- 6-59	308
Vincent DELPUECH	450	Prestations familiales	31-12-59	2079
Henri DESSEIGNE	361	Locaux d'habitation	13-11-59	960
	347	Fonctionnaires	13-11-59	961
	346	Impôts	27-11-59	1230
Jean DOUSSOT	111	Registre du commerce.....	22- 4-59	86-87
Emile DUBOIS	396	Domages de guerre.....	20-11-59	1112

NOMS de MM. les Sénateurs.	NUMÉRO de la question.	RUBRIQUE sous laquelle se trouve énoncé le texte de la question dans la table analytique.	J. O. DÉBATS		
			DATE	PAGES	
Emile DUBOIS	395	Pensions	25-11-59	1180	
	436	Cinéma	27-11-59	1230	
René DUBOIS	69	Ecole polytechnique	10- 6-59	214	
	203	Fonctionnaires des territoires d'outre-mer.....	22- 7-59	596-597	
	370	Transporteurs publics	2-12-59	1294	
	270	Europe n° 1.....	16-10-59	771	
	184	Enseignement professionnel	22- 7-59	597	
Roger DUCHET	202	Collectivités locales	22- 7-59	599	
Jacques DUCLOS	269	Fonctionnaires	10- 9-59	712	
	298	Etudiants vietnamiens	10- 9-59	720-721	
	299	Propriétaires	7-10-59	737	
	326	Police	16-10-59	771	
	389	Pensions militaires d'invalidité.....	25-11-59	1179	
	214	Fonds de commerce.....	10- 9-59	717	
	80	Urbanisme	22- 4-59	85	
	141	Premier Mai	24- 6-59	309	
	E				
	Jean ERRECART	98	Collectivités locales	22- 4-59	84 - 85
99		Collectivités locales	22- 4-59	91	
93		Allocations familiales	22- 4-59	92	
94		Conseils municipaux	22- 4-59	92	
95		Conseils municipaux	22- 4-59	92	
Yves ESTEVE	102	Greffiers	22- 4-59	93	
	181	Impôts	9- 7-59	496-497	
	183	Impôts	9- 7-59	497	
	295	Impôts	10- 9-59	718	
	408	Abattoir	31-12-59	2079	
F					
Jean FICHOUX	373	Chevaux pur sang.....	13-11-59	959	
	133	Fonctionnaires	5- 6-59	192	
André FOSSET	328	Poliomyélite	16-10-59	771	
	336	Police parisienne	23-10-59	804	
	411	Oignons à fleurs.....	31-12-59	2079	
	157	Epizooties	21-10-59	785	
	27	Afrique du Nord.....	22- 4-59	92	
G					
Jacques GADOIN	6	Acquisition	22- 4-59	87	
	222	Cotisation de résorption.....	10- 9-59	713	
Général Jean GANEVAL.....	293	Armée	7-10-59	736	
Roger GARAUDY	185	Centre nationale de la recherche scientifique....	21- 7-59	536	
Pierre GARET	149	Réforme judiciaire	24- 6-59	308	
	150	Magistrats	3- 7-59	412	
	147	Magistrats	8- 7-59	443	
	148	Magistrats	8- 7-59	443	
	483	Enseignement	23-12-59	1966	
Jean GEOFFROY	53	Loyers	22- 4-59	93	
Pierre GIRAUD	54	Assurance volontaire	22- 4-59	94	
	34	Fonds national de solidarité.....	22- 4-59	84	
Victor GOLVAN	58	Cidre	22- 4-59	89	
	40	Impôts	6- 5-59	119	
	195	Ponts et chaussées.....	10- 9-59	714	
	435	Fonctionnaires	2-12-59	1293	
	368	Impôts	27-11-59	1230	
Lucien GRAND					

Noms de MM. les Sénateurs.	NUMÉRO de la question.	RUBRIQUE sous laquelle se trouve énoncé le texte de la question dans la table analytique.	J. O. DÉBATS	
			DATE	PAGES
Robert GRAVIER	61	Impôts	22- 4-59	89
Léon-Jean GREGORY	226	Fonctionnaires	22- 7-59	599
Louis GROS	154	Radio-Télévision française	24- 6-59	308
Raymond GUYOT	319	Enseignement	18-11-59	1003-1004
J				
Léon JOZEAU-MARIGNE	46	Impôts	22- 4-59	89
	45	Enseignement professionnel	6- 5-59	119
K				
Paul-Jacques KALB	324	Impôts	27-11-59	1229
	433	Sinistrés immobiliers	5-12-59	1452
Michel KAUFFMANN	251	Fonctionnaires	21- 7-59	535-536
L				
Jean LACAZE	282	Impôts	10- 9-59	718
	284	Réforme judiciaire	7-10-59	737
Bernard LAFAY	176	Enseignement	1- 7-59	385
	292	Baux commerciaux	10- 9-59	719
	339	Police parisienne	23-10-59	804
	378	Cinéma	10-12-59	1623
	461	Restaurants universitaires	18-12-59	1893
Marcel LAMBERT	262	Artisans	10- 9-59	723
	331	Enseignement professionnel	18-11-59	1004
	418	Anciens combattants	25-11-59	1179
Georges LAMOUSSE	276	Fonctionnaires	10- 9-59	712
	280	Fonctionnaires	10- 9-59	712
	278	Radio-Télévision française	10- 9-59	719
	281	Radio-Télévision française	10- 9-59	720
	277	Fonctionnaires	10- 9-59	720
	279	Fonctionnaires	21-10-59	787
	479	Enseignement	18-12-59	1893-1894
Charles LAURENT-THOUVEREY.	457	Impôts	24-12-59	2010
Guy de LA VASSELLAIS	264	Impôts	10- 9-59	718
	382	Enseignement	18-11-59	1004
	451	Circulation routière	10-12-59	1624
	456	Impôts	16-12-59	1856
	455	Carrières	18-12-59	1895
	410	Rûchers	22-12-59	1942
Arthur LAVY	131	Loyers	5- 6-59	192
	32	Conseil des prud'hommes	24- 6-59	309
Francis LE BASSER.....	90	Habitations à loyer modéré.....	22- 4-59	86
	41	Enseignement ménager	22- 4-59	86
	37	Impôts	22- 4-59	88
	160	Habitations à loyer modéré.....	8- 7-59	441
	213	Revue professionnelle	21- 7-59	537
	257	Habitations à loyer modéré.....	10- 9-59	715
	256	Expropriation	10- 9-59	720
	267	Algérie	10- 9-59	720
	312	Revue professionnelle	7-10-59	736
	325	Hôpitaux	14-10-59	755-756
	404	Postes, télégraphes et téléphone.....	13-11-59	960
	350	Collectivités locales	25-11-59	1180
Jean LECANUET	367	Adductions d'eau	13-11-59	960
	375	Impôts	27-11-59	1230

Noms de MM. les Sénateurs.	NUMÉRO de la question.	RUBRIQUE sous laquelle se trouve énoncé le texte de la question dans la table analytique.	J. O. DÉBATS	
			DATE	PAGES
Modeste LEGOUÉZ	287	Commerce extérieur	21-10-59	786-787
Marcel LEMAIRE	283	Fonctionnaires	16-10-59	770
LE SASSIER-BOISAUNE	44	S. I. B. E. V.	22- 4-59	84
	264	Impôts	22- 7-59	599
	371	Fourrages	25-11-59	1178-1179
	472	Armée	5-12-59	1452
Waldeck L'HUILLIER	140	Prisonniers de guerre.....	7-10-59	735
	460	Epinay	27-11-59	1231
Robert LIOT	33	Impôts	22- 4-59	88
	108	Loyers	7- 5-59	128
	104	Constructions	28- 5-59	143
	114	Impôts	28- 5-59	143
		Impôts	8- 7-59	442
	392	Impôts	25-11-59	1180
André LITAISE	65	Impôts	22- 4-59	90
	66	Impôts	22- 4-59	90
M				
Fernand MALE	254	Signalisation routière	10- 9-59	724
Jacques MARETTE	258	Egypte	10- 9-59	712-713
	274	Concierges	10- 9-59	715
	309	Constructions collectives	10- 9-59	715
	273	Compte courant postal.....	10- 9-59	723-724
	259	Permis de conduire.....	10- 9-59	724
	260	Légion d'honneur	7-10-59	734-735
	272	Radio - Télévision française	7-10-59	738
	275	Commerçants	14-10-59	755
	349	Front de libération nationale.....	23-10-59	804
	343	Circulation routière	28-10-59	836
	431	Cathares	2-12-59	1291-1292
	429	Adductions d'eau	2-12-59	1292-1293
	366	Ecole des sciences politiques.....	2-12-59	1293-1294
	432	Cancer	16-12-59	1856
Jacques MASTEAU	217	Syndicat intercommunal	24- 7-59	642
Pierre MATHEY	291	Collectivités locales	10- 9-59	720
	305	Impôts	23-10-59	803-804
	445	Fonctionnaires	10-12-59	1623
Jacques de MAUPEOU.....	372	Bornes routières	28-10-59	836
Roger MENU	101	Impôts	22- 4-59	91
André MERIC	48	Collectivités locales	6- 5-59	120
	18	Fonctionnaires	28- 5-59	142
	19	Fonctionnaires	28- 5-59	142-143
	19	Anciens combattants	5- 6-59	191
Léon MESSAUD	407	Lait	3-12-59	1347
Jean MICHELIN	39	Enseignement	7- 5-59	128
Paul MISTRAL	174	Rentiers voyageurs	7- 1-59	386
	85	Fonds de commerce.....	28- 5-59	144
	198	Impôts	10- 9-59	717
	397	Sociétés anonymes	25-11-59	1181
Marcel MOLLE	119	Impôts	17- 6-59	238
Max MONICHON	175	Sociétés anonymes	22- 7-59	598
Claude MONT	24	Fonctionnaires	22- 4-59	86
René MONTALDO	321	Algérie	2-12-59	1291
Gabriel MONTPIED	77	Impôts	22- 4-59	90
	113	Impôts	6- 5-59	121
	159	Anciens combattants	26- 6-59	346
	442	Enseignement	4-12-59	1389
	458	Allocation militaire	10-12-59	1623
	441	Enseignement	18-12-59	1893
Léon MOTAIS DE NARBONNE..	43	Impôts	22- 4-59	88- 89

Noms de MM. les Sénateurs.	NUMÉRO de la question.	RUBRIQUE sous laquelle se trouve énoncé le texte de la question dans la table analytique.	J. O. DÉBATS	
			DATE	PAGES
N				
Louis NAMY	139	Accidents	21- 7-59	537
	304	Pension d'ascendant	7-10-59	735
	334	Habitations à loyer modéré	28-10-59	835
	333	Urbanisme	2-12-59	1293
Charles NAVEAU	106	Impôts	6- 5-59	121
Jean NAYROU	57	Cures thermales	22- 4-59	89
	55	Cures thermales	22- 4-59	93- 94
	344	Enseignement	4-11-59	881
	462	Allocation de salaire unique	10-12-59	1623
	463	Allocation vieillesse agricole	12-12-59	1733
François de NICOLAY	444	Fonctionnaires	22-12-59	1942
P				
Gaston PAMS	406	Enseignement	4-12-59	1389
Guy PASCAUD	199	Fonctionnaires	14-10-59	756
François PATENOTRE	253	Prestations familiales agricoles	10- 9-59	714
Paul PAULY	64	Percepteur	22- 4-59	90
	100	Cessions	22- 4-59	91
	63	Impôts	6- 5-59	120
	156	Impôts	1- 7-59	385
	125	Fonctionnaires	3- 7-59	411-412
	145	Impôts	10- 9-59	717
Henri PAUMELLE	170	Impôts	8- 7-59	442
Paul PELLERAY	137	Impôts	24- 6-59	308
	155	Armée	1- 7-59	385
	161	Conseils municipaux	21- 7-59	537
	426	Conseils municipaux	4-12-59	1389
	327	Impôts	23-12-59	1966
Hector PESCHAUD	452	Radio - Télévision française	31-12-59	2080
Jules PINSARD	8239	Exportations	22- 4-59	84
	74	Marchés de l'Etat	6- 5-59	120
	313	Syndicat intercommunal	10- 9-59	718-719
Auguste PINTON	87	Indexation	22- 4-59	91
	201	Fonctionnaires	21- 7-59	536-537
Edgard PISANI	187	Facteur rhésus	10- 9-59	722
	387	Facteur rhésus	25-11-59	1181
Michel de PONTBRIAND	13	Impôts	22- 4-59	87
	36	Fonctionnaires	22- 4-59	88
	15	Météorologie	22- 4-59	94
	11	Impôts	6- 5-59	119
	286	Assurance automobile obligatoire	7-10-59	736
	499	Loyers	31-12-59	2080
R				
Etienne RABOUIN	28	Impôts	22- 4-59	87
	29	Impôts	22- 4-59	87
	30	Magistrats	22- 4-59	92
	196	Impôts	7-10-59	736
	398	Impôts	25-11-59	1181
	409	Légion d'honneur	5-12-59	1452
Mlle Irma RAPUZZI	182	Radio - Télévision française	22- 7-59	599
	365	Enseignement	25-11-59	1179

Noms de MM. les Sénateurs.	NUMÉRO de la question.	RUBRIQUE sous laquelle se trouve énoncé le texte de la question dans la table analytique.	J. O. DÉBATS		
			DATE	PAGES	
Joseph RAYBAUD	35	Impôts	22- 4-59	88	
	62	Pensions	22- 4-59	89 - 90	
	60	Collectivités locales	28- 5-59	143	
	129	Santé publique	5- 6-59	192	
	152	Locataires	24- 6-59	307-308	
	128	Hôpitaux	24- 6-59	309	
	130	Naturalisations	7-10-59	734	
	288	Enseignement	7-10-59	735-736	
	413	Viticulture	2-12-59	1292	
	Paul RIBEYRE	315	Fonctionnaires	16-10-59	771
		308	Sécurité sociale agricole	21-10-59	785
		265	Prime spéciale d'équipement	21-10-59	786
		352	Sériciculture	28-10-59	836
		353	Viticulture	13-11-59	959
354		Lavande	13-11-59	959	
351		Courant électrique	13-11-59	960	
423		Epizooties	25-11-59	1179	
420		Postes, télégraphes et téléphones	27-11-59	1231	
421		Arbres fruitiers	2-12-59	1292	
422		Arbres fruitiers	2-12-59	1292	
425		Gaz de Lacq.	18-12-59	1894	
355		Sériciculture	23-12-59	1966-1967	
Georges ROUGERON		166	Algérie	24- 6-59	307
	168	Postes, télégraphes et téléphones	24- 6-59	308-309	
	167	Algérie	21- 7-59	536	
	206	Routes départementales	21- 7-59	537	
	190	Enseignement	22- 7-59	597	
	207	Budget départemental	22- 7-59	599	
	225	Algérie	24- 7-59	642	
	191	Tribunal administratif	24- 7-59	642	
	216	Marchés de fournitures	10- 9-59	720	
	205	Cancer	10- 9-59	722	
	192	Lois sociales	10- 9-59	722-723	
	469	Cartes de combattant	31-12-59	2079	
	467	Collectivités locales	31-12-59	2080	
	Marcel RUPIED	31	Hypothèques	22- 4-59	87 - 88
S					
François SCHLEITER	177	Enseignement	22- 7-59	597	
	263	Police	7-10-59	736	
Abel SEMPE	341	Appartements meublés	28-10-59	835-836	
	50	Impôts	22- 4-59	89	
Edouard SOLDANI	471	Dindons	22-12-59	1942	
	86	Fonctionnaires départementaux	22- 4-59	92	
Charles SURAN	16	Impôts	7- 5-59	128-129	
	188	Impôts	10- 9-59	717	
Paul SYMPHOR	171	Enseignement	8- 7-59	441-442	
	223	Fonds de commerce	10- 9-59	717-718	
	464	Syndicat intercommunal	19-12-59	1914	
T					
Edgar TAILHADES	109	Assurances sociales agricoles	28- 5-59	143	
	142	Premier Mai	24- 6-59	309	
	158	Pêches	8- 7-59	442	
	143	Fonctionnaires	22- 7-59	598	
	380	Agents commerciaux	4-11-59	882	

NOMS de MM. les Sénateurs.	NUMÉRO de la question.	RUBRIQUE sous laquelle se trouve énoncé le texte de la question dans la table analytique.	J. O. DÉBATS	
			DATE	PAGES
Edgar TAILHADES	348	Impôts	20-11-59	1112
	335	Agents commerciaux	10-12-59	1623-1624
Gabriel TELLIER	255	Algérie	10- 9-59	714
	307	Immobilisations industrielles	23-10-59	804
	306	Silo	27-11-59	1229
René TINANT	200	Adductions d'eau	10- 9-59	713
	345	Impôts	18-11-59	1005
	391	Taux de blutage.....	25-11-59	1179
	399	Betteraves	23-12-59	1966
	360	Perceptions	23-12-59	1966
Ludovic TRON	8	Barrages	22- 4-59	86
	9	Barrages	22- 4-59	86
	374	Montgenèvres Clavières	18-11-59	1003
V				
Camille VALLIN	332	Conseils municipaux	21-10-59	787-788
Emile VANRULLEN	138	Syndics administrateurs judiciaires.....	3- 7-59	412
Fernand VERDEILLE	75	Légion d'honneur	22- 4-59	85
	112	Armée	28- 5-59	143
	405	Impôts	18-12-59	1894
Etienne VIALLANES	311	Viande de cheval.....	23-10-59	803
Pierre de VILLOUTREYS.....	229	Registre du commerce.....	10- 9-59	719
Joseph VOYANT	317	Sociétés à responsabilité limitée.....	24-12-59	2009-2010
Y				
Michel YVER	250	Margarine	16-10-59	770
Joseph YVON	115	Impôts	5- 6-59	191-192
	116	Impôts	17- 6-59	238
	117	Hypothèques	22- 7-59	599-600
	252	Résidence secondaire	10- 9-59	718
Z				
Modeste ZUSSY	153	Ponts	21- 7-59	536

SÉNAT

TABLE ANALYTIQUE DES QUESTIONS ORALES

de l'année 1959.

A

ADDUCTION D'EAU

M. Pierre Marilhac demande à M. le ministre de l'agriculture s'il n'est pas possible de modifier la formule par laquelle est accordée aux communes une subvention pour la construction de leurs réseaux d'adduction d'eau ? En effet, dans les départements qui ne disposent que de rares points d'eau, le taux de la subvention déterminé par le facteur T. C., lui-même proportionnel à la charge caractéristique, oblige les syndicats d'adduction à fixer à un prix très élevé le coût de l'eau distribuée. L'uniformisation progressive du prix de l'eau dans les secteurs ruraux de la France paraît, en définitive, éminemment souhaitable. — Sénat, 22 juillet 1959 (p. 553).

AGRICULTURE FRANÇAISE

Sacrifices imposés.

M. Emile Durieux rappelle à M. le ministre des finances et des affaires économiques que la somme des sacrifices imposés à l'agriculture française (suppression de l'indexation des prix, hausse du coût des moyens de production par l'augmentation des prix industriels) a placé les paysans devant des difficultés qu'il leur sera difficile de surmonter, et lui demande : 1° les mesures d'allègement qu'il compte prendre, sur le plan fiscal, à l'égard des producteurs ; 2° les dispositions qu'il envisage pour que les consommateurs n'aient pas à subir indirectement les conséquences de la conjoncture actuelle. — Sénat, 4 novembre 1959 (p. 861, 862).

ALGERIE

Affectation d'office.

M. Jacques Duclos expose à M. le Premier Ministre qu'en application de l'ordonnance du 4 février 1959 (art. 6) tendant à permettre les mutations d'office hors du territoire métropolitain, de nombreux jeunes, sortant des écoles normales nationales d'apprentissage, auraient été affectés d'office en Algérie, contre leur désir, de façon à combler ainsi la quasi-totalité des postes vacants de l'académie d'Alger. Il ajoute que les centres d'apprentissage en France traversent une grave crise de recrutement du fait que les promotions d'écoles normales sont inférieures aux postes ouverts et aux besoins réels. Il lui demande si, dans ces conditions, il entend poursuivre l'affectation systématique d'office de fonctionnaires français en Algérie. — Sénat, 21 octobre 1959 (p. 780, 781).

Aide aux rebelles.

M. Bernard Lafay demande à M. le Premier ministre si, à la suite d'un passage de sa déclaration du 4 juin sur l'Algérie devant l'Assemblée nationale, concernant l'aide industrielle et financière que des pays étrangers accordent aux rebelles, il ne croit pas utile de donner connaissance à l'opinion publique de la « liste noire » des entreprises « qui n'hésitent pas à gagner de bons intérêts avec le sang des autres ». Une telle publicité associerait puissamment l'opinion française à l'œuvre de salubrité envisagée par le Gouvernement qui trouvera derrière lui le pays unanime dans cette action trop longtemps différée. — Sénat, 17 juin 1959 (p. 220 et suiv.).

Formation professionnelle des Algériens.

M. Mohamed Gueroui demande à M. le ministre de l'industrie et du commerce de bien vouloir lui faire connaître les dispositions prises ou qu'il compte prendre pour permettre dans l'immédiat aux nombreux musulmans d'Algérie, démunis de toutes ressources, de bénéficier de prêts d'honneur ou, éventuellement, de bourses, pour venir en métropole apprendre un métier. — Sénat, 21 octobre 1959 (p. 780).

Permissions agricoles.

M. Emile Durieux demande à M. le ministre des armées les raisons pour lesquelles les travailleurs agricoles appelés en Algérie ne bénéficient pas des permissions spéciales normalement accordées et lui demande si, tenant compte des conditions exceptionnelles de transport, il ne serait pas possible de les attribuer en complément, à l'occasion des permissions de détente. — Sénat, 21 octobre 1959 (p. 782-83).

**Politique du Gouvernement.*

M. Gaston Defferre demande à M. le Premier ministre quelles mesures il compte prendre pour rétablir la paix en Algérie, compte tenu de la situation nouvelle créée par le discours du Président de la République du 16 septembre et les diverses déclarations qu'il a suscitées, notamment celles des représentants du Front de libération nationale, le 28 septembre. — Sénat, 28 octobre 1959 (p. 807 et suiv.).

**Politique du Gouvernement.*

M. Jacques Duclos demande à M. le Premier ministre quelle suite pratique le Gouvernement compte donner à la déclaration du Président de la République reconnaissant le droit du peuple

*Question orale avec débat.

N. B. — Cette table analytique est suivie d'une TABLE NOMINATIVE de MM. les Sénateurs auteurs des questions.

algérien à l'autodétermination, compte tenu du fait que le gouvernement provisoire de la République algérienne s'est déclaré prêt à entrer en pourparlers avec le Gouvernement français pour discuter du cessez-le-feu et de l'application de l'autodétermination. — Sénat, 28 octobre 1959 (p. 811 et suiv.).

**Politique du Gouvernement.*

M. Jacques de Maupeou demande à M. le Premier ministre comment il entend concilier avec le texte de la Constitution la politique qu'il suit en Afrique du Nord, proposant aux populations d'Algérie le libre choix de leur avenir et n'hésitant pas, sans consultation préalable du Parlement, à laisser les départements français d'Afrique du Nord décider, éventuellement, de leur sécession du territoire national. — Sénat, 28 octobre 1959 (p. 813 et suiv.).

**Politique du Gouvernement en matière de procédure budgétaire et d'habitat social.*

M. René Montaldo demande à M. le Premier ministre : 1° de bien vouloir lui exposer les intentions qu'a le Gouvernement d'associer effectivement la représentation parlementaire des départements algériens à l'établissement du budget ordinaire de l'Algérie et des voies et moyens qui lui sont applicables, autrement que lors d'une courte discussion arrivant sans grande préparation de détail au cours d'une session déjà chargée et préoccupée par bien d'autres problèmes ; 2° de bien vouloir lui exposer les intentions qu'a le Gouvernement d'associer d'une manière quelconque les représentants élus des collectivités municipales et départementales, ainsi que les parlementaires, au fonctionnement de la caisse d'équipement pour le développement de l'Algérie créée par le décret n° 59-433 du 17 mars 1959, ainsi d'ailleurs que celui des autres caisses publiques (caisse de solidarité des départements et des communes, fonds de dotation algérien de l'habitat, etc), dont les élus sont absents depuis plus de trois ans, et nullement représentés depuis les dernières élections ; 3° en présence de l'anarchie extrême dans la conception et la mise en œuvre des programmes d'habitat social en Algérie, et surtout du manque d'orthodoxie dans leur financement ; considérant qu'à laisser les choses en l'état, l'exécution du plan de Constantine, dans ce qu'il a de plus noble — son rôle social de promotion humaine au travers du logement — sera sûrement compromise, M. René Montaldo demande à M. le Premier ministre de vouloir bien lui exposer la politique du Gouvernement en ce qui concerne : les programmes d'habitat social en Algérie ; les moyens mis en œuvre ; le financement de ces programmes (répartition des crédits et mode de financement) ; le rôle des habitations à loyer modéré dans l'exécution de ces programmes ; les dispositions sociales à appliquer en Algérie (allocation-logement). — Sénat, 16 décembre 1959 (p. 1818 et suiv.).

ALIMENTS DU BETAIL. — V. Beurre.

ALLOCATION-LOGEMENT

M. Amédée Bouquerel expose à M. le ministre du travail que l'allocation-logement n'est versée qu'aux bénéficiaires d'une prestation familiale : salaire unique, allocations familiales, etc., et que la suppression de l'allocation de salaire unique pour les ménages n'ayant qu'un enfant à charge de plus de cinq ans a entraîné la suppression de cette allocation-logement, entraînant une réduction de ressources considérables pour un budget modeste. Il lui demande, en conséquence, ce qui pourrait être fait pour rétablir dans ce cas l'allocation-logement. — Sénat, 24 juin 1959 (p. 283, 284).

ANCIENS COMBATTANTS

Cheminsots.

M. Yves Estève demande à M. le ministre des travaux publics et des transports s'il envisage de faire bénéficier les anciens combattants des chemins de fer des bonifications de campagnes de guerre pour la retraite dont profitent les anciens combattants fonctionnaires civils de l'Etat, des départements et communes, les employés des usines ou entreprises nationalisées, des théâtres nationaux, de la compagnie générale des eaux, de l'imprimerie nationale, de la marine marchande, des houillères, des postes, télégraphes et téléphones, de Gaz de France, d'Electricité de France et de la Régie autonome des transports parisiens. — Sénat, 1^{er} juillet 1959 (p. 356, 357).

**Question orale avec débat.*

**Retraite.*

M. Antoine Courrière demande à M. le Premier ministre les mesures qu'il compte prendre, et dans quels délais, pour remettre les anciens combattants dans les droits qu'ils avaient avant l'ordonnance n° 58-1374 du 30 décembre 1958, qui a notamment supprimé la retraite des anciens combattants. — Sénat, 10 juin 1959 (p. 196 et suiv.).

Retraite.

M. Jean Bertaud demande à M. le ministre des anciens combattants quelles sont les mesures déjà intervenues ou à intervenir qui doivent permettre de répondre à l'émotion née dans les milieux d'anciens combattants à la suite des mesures visant l'office national et la retraite des anciens combattants. — Sénat, 17 juin 1959 (p. 225 et suiv.).

Politique du Gouvernement.

M. François Schleiter a l'honneur de demander à M. le ministre des anciens combattants quelle est la politique actuelle du Gouvernement vis-à-vis des anciens combattants. — Sénat, 17 juin 1959 (p. 225 et suiv.).

**Rétablissement de leur retraite.*

M. Marcel Audy expose à M. le ministre des anciens combattants et victimes de guerre que sa déclaration annonçant le rétablissement du « principe » de la retraite du combattant par l'attribution, à soixante-cinq ans, d'une somme de 3.500 francs a provoqué d'immédiates protestations dans tous les départements ; que la manifestation de l'Opéra, enfin, dans sa dignité, son unanimité et l'approbation totale du public, est une réaction que le Gouvernement se doit de prendre en considération ; que l'Etat ne peut se libérer d'une dette solennellement promise, puis accordée, par le paiement du quart de la somme due et ne saurait demander une modification défavorable aux anciens combattants de l'article L. 256 du code des pensions qui assure actuellement un minimum de réparation aux anciens combattants ; que les anciens combattants et victimes de guerre composent une fraction prestigieuse et solide de la population et qu'il conviendrait de comprendre qu'il ne faut plus persévérer dans l'erreur commise et prévoir au plus tôt de les rétablir dans leurs droits anciens, la dépense nécessaire étant hors de proportion avec le profond malaise que cette faute psychologique entretient ; et il lui demande les dispositions qu'il compte prendre à l'occasion des prochains votes budgétaires pour satisfaire aux légitimes revendications des anciens combattants et victimes de guerre. — Sénat, 25 novembre 1959 (p. 1156 et suiv.).

**Rétablissement de leur retraite.*

M. Antoine Courrière demande à M. le ministre des anciens combattants et victimes de guerre les mesures qu'il compte prendre pour rétablir les anciens combattants dans la plénitude de leurs droits antérieurs. — Sénat, 25 novembre 1959 (p. 1158 et suiv.).

**Rétablissement de leur retraite.*

M. Jacques Duclos demande à M. le ministre des anciens combattants et victimes de guerre quelles mesures le Gouvernement compte prendre pour faire droit aux revendications des anciens combattants qui exigent le rétablissement sans discrimination et amputation de la retraite du combattant. — Sénat, 25 novembre 1959 (p. 1159 et suiv.).

AVOUES

Mme Marie-Hélène Cardot expose à M. le ministre de la justice que les dispositions de l'article 15 du décret du 22 décembre 1958 autorisent les avoués près les tribunaux de première instance domiciliés dans une commune où n'a pas été créé un tribunal de grande instance à conserver leur résidence actuelle, et lui demande s'il n'envisage pas de faire bénéficier de ces dispositions les successeurs des titulaires actuels. — Sénat, 22 juillet 1959 (p. 559, 560).

B**BANANES**

Importations en provenance de l'étranger.

M. Lucien Bernier expose à M. le secrétaire d'Etat aux affaires économiques que les récentes décisions du Gouvernement d'autoriser l'importation en métropole de bananes en provenance de l'étranger ont provoqué outre-mer, notamment dans nos départements des Antilles, une émotion considérable. Il lui demande : 1° quelles sont les raisons qui ont amené le Gouvernement à prendre de telles décisions, alors que la production des départements et pays d'outre-mer est susceptible de répondre à tous les besoins de la consommation métropolitaine ; 2° s'il ne croit pas que de telles mesures soient susceptibles de décourager les planteurs de nos départements de la Guadeloupe et de la Martinique et soient de nature à provoquer dans ces départements une grave crise économique et sociale. — Sénat, 18 novembre 1959 (p. 976-978).

BEURRE

M. Charles Naveau expose à M. le ministre de l'agriculture : 1° que si la taxation du prix du beurre pouvait être faite pour enrayer la hausse résultant de la rareté de ce produit : a) elle aurait dû se faire sur les prix pratiqués à la date du décret, comme cela s'est produit pour le prix des fromages ; b) elle aurait dû être accompagnée de mesures propres à faciliter la production en intervenant sur le marché des aliments du bétail ; 2° que la rareté des aliments fourragers due à la sécheresse a été encore accrue par une exportation désordonnée de ceux-ci et que le rétablissement des licences d'exportation n'a été décidé que le 26 septembre, c'est-à-dire deux mois trop tard pour être efficace ; qu'il résulte de tout ceci une crise sans précédent dans les milieux agricoles herbagers et que sont à la fois menacés : a) le maintien en qualité et en quantité du cheptel français ; b) le climat social et moral de la masse des producteurs de lait et de viande. En conséquence, il lui demande, pour remédier à cette situation, de tout mettre en œuvre et avec la plus extrême urgence : 1° en fixant les prix plafond du beurre à ceux pratiqués le 1^{er} octobre afin d'éviter le marché noir aussi préjudiciable aux producteurs qu'aux consommateurs ; 2° en maintenant un prix raisonnable sur toutes les denrées alimentaires du bétail : a) en suspendant toutes exportations d'aliments fourragers ; b) en diminuant le taux de blutage du blé afin de réserver un plus gros volume d'issues et en utilisant même tous les excédents de blé de la récolte de 1959. — Sénat, 13 novembre 1959 (p. 918, 919).

BROCHURES

M. Jean Périé demande à M. le ministre de l'information s'il est normal qu'une administration chargée, en principe, de représenter le Gouvernement, puisse envoyer, dispensées du timbrage, des brochures ou revues combattant la politique du Gouvernement. — Sénat, 25 novembre 1959 (p. 1148, 1149).

C**CASQUE PROTECTEUR**

M. Pierre Marcilhacy demande à M. le ministre des travaux publics et des transports s'il ne lui est pas possible de prendre d'urgence les mesures réglementaires rendant obligatoire le port d'une coiffure protectrice pour les usagers de véhicules à deux roues. — Sénat, 22 juillet 1959 (p. 553, 554).

CENTRES D'APPRENTISSAGE

M. André Fosset expose à M. le ministre de l'éducation nationale qu'une vive émotion s'est emparée des parents d'élèves de certains centres d'apprentissage à l'annonce faite par les directeurs de ces centres d'une décision de fermeture immédiate. Cette décision serait, aux termes de la notification des directeurs aux parents d'élèves, rendue inévitable par une réduction de 40 p. 100

des crédits de fonctionnement des ateliers. Il lui demande de vouloir bien lui faire connaître : 1° les conditions dans lesquelles est intervenue, en cours d'année, la réduction de crédits à laquelle il est fait allusion, ainsi que les motifs qui la justifient et les conséquences exactes qu'elle peut avoir sur le fonctionnement des centres d'apprentissage ; 2° les dispositions que le Gouvernement compte devoir prendre pour que soient donnés aux centres d'apprentissage les moyens d'effectuer à la date du 15 septembre leur réouverture et d'assurer dans des conditions normales leur fonctionnement afin de permettre à leurs élèves de poursuivre convenablement leur apprentissage jusqu'à l'obtention de leur certificat d'aptitude professionnelle. — Sénat, 22 juillet 1959 (p. 557).

CENTRE HOSPITALIER DE NICE

M. Joseph Raybaud demande à M. le ministre de la santé publique et de la population de bien vouloir lui donner les raisons pour lesquelles le centre hospitalier de Nice n'est pas encore élevé à la classe régionale, et ce malgré l'avis favorable datant déjà de plusieurs années, de la commission ministérielle compétente. — Sénat, 3 juin 1959 (p. 153 et suiv.).

CEREALES

M. Eugène Ritzenthaler attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture sur les difficultés rencontrées par les organismes stockeurs de céréales, difficultés provoquées chaque année par la fixation trop tardive des prix du blé et des céréales secondaires. Le producteur ayant placé des fonds oblige les organismes stockeurs à faire des avances, ce qui rend encore plus difficile leur tâche. Il lui demande, dans ces conditions, de bien vouloir faire le nécessaire pour que les prix des céréales soient fixés avant l'ouverture de la campagne de collecte. — Sénat, 8 juillet 1959 (p. 417, 418).

CHEMINOTS FRANÇAIS DE TUNISIE

M. Maurice Carrier expose à M. le Premier ministre que le *Journal officiel* de la République française du 7 août 1956, n° 182, a publié la loi n° 56-782 du 4 août 1956 relative aux conditions du reclassement des fonctionnaires et agents français des administrations et services publics du Maroc et de la Tunisie. L'article 2 de cette loi précise dans quelles conditions l'Etat français accorde sa garantie aux retraites des agents de la Société nationale des chemins de fer tunisiens (ex-C. E. T.) et du chemin de fer de la Compagnie des phosphates de Gafsa (C. F. T.). Un projet de décret pris en application de cet article 2 et fixant les modalités de cette garantie a été élaboré par M. le ministre des affaires étrangères. Il donne satisfaction aux intéressés, mais le retard apporté à sa parution est imputable aux modalités financières d'application et les cheminots retraités sont émus par cette situation qui leur est préjudiciable. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaître s'il est dans les intentions du Gouvernement de faire bénéficier les intéressés des dispositions du projet de décret élaboré par M. le ministre des affaires étrangères. — Sénat, 22 juillet 1959 (p. 554, 555).

CIRCULATION ROUTIERE

M. François Schleiter a l'honneur d'appeler l'attention de M. le ministre des travaux publics et des transports sur les conditions présentes de la circulation sur l'ensemble du territoire. Il lui demande s'il entend prescrire aux services du tourisme d'étendre leur activité aux lieux des grands pèlerinages nationaux des champs de bataille, qui appellent une catégorie particulièrement respectable de touristes, et s'il existe, du point de vue de ce genre de circulation, une liaison effective entre les travaux publics et le tourisme. Il lui demande s'il estime suffisants les effectifs de police chargés de la circulation ; si la surabondance récente de moyens de signalisation, au long des routes, ne lui paraît pas de nature à distraire beaucoup trop les conducteurs sur le subalterne sans maintenir assez leur attention sur l'essentiel ; s'il n'estime pas indispensable de mettre fin, d'une façon générale et de façon formelle, à une équivoque qui persiste sur la priorité ; enfin, si l'échappement noir de véhicules poids lourds vers le milieu de la route ne lui paraît pas extrêmement dangereux de même que l'utilisation par ces véhicules de flèches indicatrices de direction de mesure et d'éclat sans rapport avec l'importance du véhicule. Enfin, il souhaiterait obtenir des précisions sur les bases de répartition présente des crédits d'entretien ou de travaux neufs entre les divers départements,

faisant observer à nouveau que plusieurs départements de France subissent, depuis plusieurs années, des sujétions particulières de défense nationale auxquelles on ne saurait faire face efficacement par des crédits normaux. — Sénat, 4 novembre 1959 (p. 859-861).

COLLECTIVITES LOCALES

Agents communaux.

M. Francis Le Basser expose à M. le ministre de l'intérieur que les agents communaux et plus spécialement les cadres des grandes villes (secrétaires généraux, secrétaires généraux adjoints, directeurs et ingénieurs techniques, directeurs des services administratifs des villes de France) depuis cinq ans essaient d'obtenir que les parités indiciaires qui leur avaient été accordées en 1948 (parités depuis lors rompues à la suite de décisions favorables prises en faveur des seuls fonctionnaires de l'Etat dont les fonctions sont comparables) soient rétablies; que le 24 juin 1958, la commission nationale paritaire du personnel communal a proposé à l'unanimité (maires compris) à M. le ministre de l'intérieur de nouveaux indices qui, dans une certaine mesure seulement, rétablissent ces parités; mais qu'un décret postérieur a accordé de nouveaux avantages à certains fonctionnaires de l'Etat et remis en cause les travaux de la commission nationale paritaire. Il lui demande, dans ces conditions, de vouloir bien lui faire connaître s'il a l'intention d'entériner à bref délai les propositions de la commission nationale paritaire. — Sénat, 17 juin 1959 (p. 222, 223).

Financement des travaux.

M. Charles Durand expose à M. le ministre des finances et des affaires économiques les difficultés rencontrées par les collectivités locales pour contracter les emprunts nécessaires au financement de leurs travaux les plus indispensables et lui demande quelles mesures il compte prendre — la situation financière s'étant améliorée — pour permettre aux maires d'emprunter sans se heurter à des tracasseries humiliantes et décourageantes. — Sénat, 17 juin 1959 (p. 223, 224).

Subventions pour logements d'instituteurs.

M. Adolphe Chauvin demande à M. le ministre de l'éducation nationale en vertu de quelles dispositions législatives le Gouvernement a pu réduire les subventions accordées aux communes pour la construction de logements d'instituteurs. Cette récente décision risque d'avoir un double effet malheureux pour les communes: difficultés accrues dans le recrutement de maîtres et charges financières accrues du fait de versement d'indemnités de logement dues aux instituteurs. Aussi, paraît-il souhaitable que le Gouvernement abroge la récente décision réduisant à un tiers du nombre de classes le nombre de logements susceptibles de bénéficier de la subvention de l'Etat, et revienne à la situation antérieure. Celle-ci prévoyait que la subvention s'appliquait à un nombre de logements égal aux deux tiers du nombre de classes. — Sénat, 24 juin 1959 (p. 281, 282).

**Problèmes posés par l'application de l'article 72 de la Constitution.*

M. Waldeck L'Huillier expose à M. le ministre de l'intérieur que l'article 72 de la Constitution dit notamment: « Les collectivités locales s'administrent librement par des conseils élus et dans les conditions prévues par la loi »; que cet article, moins libéral que celui de l'ancienne Constitution, qui prévoyait explicitement l'extension des libertés municipales, semble battu en brèche par de nombreuses ordonnances, dont les décrets d'application sont promulgués et qui dépossèdent, petit à petit, les élus locaux d'une grande partie de leur pouvoir; et lui demande comment il conçoit l'application de l'article 72 de la Constitution: 1° en ce qui concerne la réalisation des districts et l'éventuel regroupement autoritaire des communes rurales et des départements; 2° en ce qui concerne la réforme des finances locales, dont le premier projet remonte au 1^{er} avril 1900 et qui a fait l'objet de mesures partielles et successives — spécialement en matière de taxe locale — qui font craindre aux maires, dont la situation financière est souvent critique, une nouvelle cristallisation de leurs ressources; 3° en ce qui concerne le fonds routier, dont le rétablissement de la tranche communale n'est toujours pas prévu; 4° en ce qui concerne la création d'une caisse des prêts et d'équipement aux communes, dont le financement pourrait être assuré, en particulier, par les fonds libres des collectivités locales dont dispose le Trésor. — Sénat, 16 décembre 1959 (p. 1846 et suiv.).

*Question orale avec débat.

COLLEGE DE FRANCE

M. Bernard Lafay expose à M. le ministre de l'éducation nationale que l'attribution d'un prix Nobel à un Français représente pour la Nation un incontestable accroissement de prestige dans le monde; que la République s'honorerait en assurant aux titulaires de cette distinction exceptionnelle la possibilité de faire bénéficier de leurs travaux le public français; que les très anciennes traditions de libéralisme du Collège de France en ouvrant l'accès aux personnalités éminentes du monde intellectuel sans condition de grades universitaires ou d'ancienneté administrative. Pour ces raisons, il lui demande s'il ne lui paraîtrait pas utile et opportun d'envisager l'attribution de droit d'une chaire d'Etat au Collège de France à tout titulaire d'un prix Nobel, quelle que soit la discipline intéressée, compte tenu de l'adaptation de cette suggestion aux principes de fonctionnement de l'institution. — Sénat, 25 novembre 1959 (p. 1144).

COMMISSIONS D'AIDE SOCIALE

M. Jacques Richard expose à M. le garde des sceaux, ministre de la justice, que l'application de l'article 22 du décret du 22 décembre 1958 relatif à l'organisation judiciaire rencontre de nombreuses difficultés en ce qui concerne les commissions d'aide sociale, dont de nombreux maires demandent qu'elles soient maintenues au chef-lieu de canton ou dans les communes; il lui demande si: 1° il ne lui semble pas possible, par application du 2° alinéa de l'article 22 de ce décret, de décider immédiatement que ces commissions siègeront au chef-lieu de canton ou dans la commune; 2° il lui paraît vraiment indispensable que de tels organismes, de caractère strictement administratif, soient obligatoirement présidés par un magistrat. — Sénat, 8 juillet 1959 (p. 415, 416).

CONSEIL CONSTITUTIONNEL

M. Antoine Courrière demande à M. le Premier ministre s'il a fourni au Conseil constitutionnel chargé de statuer sur le règlement de l'Assemblée nationale et du Sénat, l'analytique des réunions du comité constitutionnel consultatif, les avis du Conseil d'Etat, les procès-verbaux des observations des ministres d'Etat chargés par le général de Gaulle de donner à la Constitution sa forme définitive, et s'il va, conformément aux engagements pris, communiquer ces documents au Parlement et les rendre publics. — Sénat, 1^{er} juillet 1959 (p. 353-356).

CONSTRUCTIONS AERONAUTIQUES

M. Jacques Duclos expose à M. le ministre des armées que, dans les milieux s'intéressant à l'aéronautique, grandit la crainte d'assiter dans un proche avenir à l'abandon des études et fabrications de moteurs d'avions, en particulier à la S. N. E. C. M. A., société nationale occupant plus de 9.000 travailleurs sur les 16.000 qui sont occupés en France par l'industrie des moteurs d'avions. Il lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement: 1° en ce qui concerne l'avenir de cette production nationale que des intérêts étrangers projettent de faire disparaître; 2° en ce qui concerne le sort du personnel qui risque d'être jeté à la rue au cas où aucune mesure ne serait prise d'urgence, étant donné qu'il n'y a plus aucune charge de travail à la S. N. E. C. M. A. et que rien n'est prévu pour modifier cette situation. — Sénat, 4 novembre 1959 (p. 864, 865).

*CONSTRUCTIONS NAVALES

M. Abel-Durand expose à M. le Premier ministre: que la décision qui aurait été prise par le Gouvernement de limiter à 400.000 tonneaux la production annuelle des chantiers navals français par le détournement de restrictions apportées à l'application normale de la loi d'aide à la construction navale a provoqué une vive inquiétude non seulement dans le personnel des chantiers, sur qui cette limitation globale fait peser une menace de licenciement, mais plus généralement dans la population des villes ou régions pour qui cette industrie est un élément important de la structure économique; que cette inquiétude n'a été réellement atténuée ni par les délais sur lesquels serait échelonnée l'exécution de cette décision qui, pour certains chantiers, aurait des effets immédiats, ni par les perspectives de reconversion difficiles sinon impossibles pour les installations de base des chantiers navals et dont la réalisation, toujours à l'état de promesse, est en tout cas subordonnée aux conditions d'ensemble de la conjoncture économique actuellement défavorable aux régions situées le plus à l'Ouest de l'axe Nord-Sud

du marché européen; que, dans les milieux atteints par cette décision péremptoire, l'émotion est d'autant plus grande que sa préparation — l'enquête qui aurait conduit à cette conclusion — les intérêts dont la considération aurait été retenue — les raisonnements et les calculs qui auraient fait adopter le plafond de 400.000 tonnes — la discrimination qui a été faite ou n'a pas été faite entre des catégories de navires dont la construction pour un même tonnage exige un nombre très inégal d'heures de travail — la répartition de la production globalement fixée à 400.000 tonnes entre telles ou telles catégories de chantiers — ont été entourés d'un secret qui, naturellement, a éveillé toutes les hypothèses, ouvrant la voie à toutes les critiques et rendant la mesure plus difficilement supportable pour ceux qui en sont les victimes; qu'il en résulte un état de choses peu favorable aux transitions qui seraient dans le plan gouvernemental et dont il est souhaitable, dans la mesure où elles sont inévitables, qu'elles soient réalisées dans le plus bref délai possible; que les conséquences économiques et sociales d'une mesure, dont les effets débordent le cadre strictement technique, mettent en cause la politique du Gouvernement: demande à M. le Premier ministre de vouloir bien faire connaître au Sénat: 1° de quelles informations et par quelles déductions résulte la décision ci-dessus rappelée; 2° si la renonciation à la construction pour la marine étrangère qu'implique au moins partiellement la limitation critiquée n'aurait pas été imposée par des accords conclus dans le cadre du Marché commun sous la pression de chantiers étrangers; 3° à quelles catégories de chantiers, répondant à quelles normes ou à quelle situation géographique ou topographique, serait appliqué le retrait ou l'amputation résultant de la limitation globale de la construction navale française. — Sénat, 25 novembre 1959 (p. 1164 et suiv.).

D

DECLARATIONS D'IMPOTS

M. Léon Jozeau-Marigné appelle l'attention de M. le ministre des finances et des affaires économiques sur le fait que, à l'heure actuelle, une personne non tenue d'une dette alimentaire (collatéral ou autre) ne peut déduire de sa déclaration d'impôts la pension qu'elle paye pour un de ses parents dans un établissement public d'assistance, et lui demande quelles mesures il compte prendre ou provoquer pour mettre fin à cet état de choses. — Sénat, 1^{er} juillet 1959 (p. 358, 359).

DEPORTES DE LA RESISTANCE

M. Gabriel Montpied rappelle à M. le ministre des anciens combattants que le décret n° 53-438 du 16 mai 1953 déterminant « les règles et les barèmes pour la classification et l'évaluation des infirmités et des maladies contractées pendant l'internement ou la déportation » répondait à une urgente nécessité; lui signale que, malheureusement, le taux de la mortalité qui décime les déportés survivants s'accroît annuellement; en conséquence, il lui demande s'il ne serait pas possible, en raison de cette situation, d'envisager d'avancer l'âge de la retraite des déportés en le ramenant à cinquante-cinq ans. — Sénat, 18 novembre 1959 (p. 975, 976).

DOMMAGES DE GUERRE

Cession de créance.

M. Bernard Chochoy rappelle à M. le ministre des finances et des affaires économiques que l'article 10 de la loi n° 57-908 du 7 août 1957 ouvre aux sinistrés mobiliers la possibilité d'aliéner leur créance et lui demande pour quelle raison il n'a pas encore jugé opportun de donner son accord au décret d'application de ce texte — déposé et voté avec l'approbation du ministère des finances — décevant ainsi l'attente des sinistrés, qui ne comprennent pas qu'une disposition législative reste depuis deux ans déjà lettre morte. — Sénat, 21 octobre 1959 (p. 776).

Mobilier d'usage courant.

M. Jean Bardol expose à M. le ministre de la construction qu'en vertu de l'article 1^{er} de l'ordonnance n° 58-1453 du 31 décembre 1958, les demandes d'indemnité se rapportant à du mobilier d'usage courant ne peuvent être prises en consi-

dération lorsque le coût de reconstitution des éléments sinistrés ne dépasse pas 5.000 francs en valeur 1939. Cette mesure lèse surtout les sinistrés de condition modeste. Il lui demande quelles dispositions il entend prendre pour le rétablissement des droits à réparation de ces sinistrés. — Sénat, 4 novembre 1959 (p. 863, 864).

Cession des indemnités.

M. Bernard Chochoy demande à M. le ministre de la construction s'il n'a pas l'impression que la volonté du législateur a été totalement méconnue par l'arrêté du 5 novembre 1959 relatif à la cession des indemnités de dommages de guerre afférentes aux biens meubles d'usage courant ou familial. Cet arrêté ne donne, en effet, qu'un délai de trois semaines aux sinistrés mobiliers pour faire connaître aux directions départementales qu'ils souhaitent céder leur indemnité mobilière et ce sous peine d'être forços, alors qu'il a fallu au Gouvernement vingt-sept mois pour publier le décret et l'arrêté du 5 novembre 1959 en application de l'article 10 de la loi du 7 août 1957. — Sénat, 25 novembre 1959 (p. 1144-1147).

E

*ENERGIE ATOMIQUE

M. Edgard Pisani demande à M. le Premier ministre quelles sont les perspectives offertes à la France dans les domaines économique et militaire en l'état actuel de nos connaissances nucléaires et quelle politique le Gouvernement entend fixer en matière de recherche et d'application au commissariat à l'énergie atomique. — Sénat, 4 novembre 1959 (p. 868 et suiv.).

EPARGNE-CREDIT

M. Pierre Garet rappelle à M. le ministre de la construction que l'épargne-crédit, qui vient d'être instituée par l'ordonnance n° 59-235 du 4 février 1959, ne s'applique qu'aux personnes désirant construire avec les prêts accordés par le Crédit foncier et le Sous-Comptoir des entrepreneurs. Il lui demande s'il compte faire bénéficier des mêmes avantages les personnes qui désirent construire par l'intermédiaire des sociétés de crédit immobilier et des sociétés coopératives d'H. L. M. — Sénat, 8 juillet 1959 (p. 420, 421).

ESPACES VERTS

M. Edouard Bonnefous demande à M. le ministre de la construction quelles mesures il compte prendre pour sauvegarder les espaces verts, les sites et les paysages de Seine-et-Oise menacés par l'extension des zones d'urbanisation. Il lui demande, en outre, s'il envisage de prendre des mesures de développement et d'aménagement de ces espaces verts dans le cadre du plan d'aménagement et d'organisation générale de la région parisienne. — Sénat, 22 juillet 1959 (p. 557-559).

*EXPANSION REGIONALE

M. Edouard Bonnefous demande à M. le ministre de la construction quelles sont les mesures qu'il a prises ou qu'il compte prendre à bref délai pour faciliter une véritable politique d'expansion régionale et de décentralisation d'une urgente nécessité pour la région parisienne et la plupart de nos départements. — Sénat, 16 décembre 1959 (p. 1826 et suiv.).

F

FIEVRE APHTEUSE

M. Victor Golvan demande à M. le ministre de l'agriculture quelles mesures il compte prendre: 1° pour supprimer les quelques foyers de fièvre aphteuse qui existent en France; 2° pour combattre une éventuelle recrudescence de la maladie. — Sénat, 22 juillet 1959 (p. 551, 552).

FONCTIONNAIRES FRANÇAIS DU MAROC

M. Joseph Raybaud expose à M. le ministre des finances et des affaires économiques qu'un dahir du 21 janvier 1959 a modifié la réglementation relative aux pensions complémentaires servies aux anciens fonctionnaires français des cadres chérifiens tributaires de la caisse marocaine des retraites qui n'ont pas pu demeurer au Maroc pendant les dix ans suivant leur mise à la retraite, privant de nombreux retraités des prestations prévues par leur statut, et lui demande les dispositions qu'il compte prendre pour garantir les droits des intéressés. — Sénat, 8 juillet 1959 (p. 419, 420).

FONDS D'INVESTISSEMENT ROUTIER

M. Michel Champleboux demande à M. le ministre des finances et des affaires économiques s'il a l'intention de prévoir, au budget de 1960, le rétablissement des crédits concernant le fonds d'investissement routier pour les tranches départementale, vicinale, rurale et urbaine. — Sénat, 3 juin 1959 (p. 151, 152).

FORCES ARMEES

M. Georges Repiquet, constatant d'une part que le président de la Communauté a décidé que l'armée de la Communauté était « une » et, d'autre part, que les attributions militaires de l'ancien ministre de la France d'outre-mer ont été transférées au ministre des armées, demande à M. le ministre des armées quelles réformes de structure il compte promouvoir pour unifier les forces armées métropolitaines et d'outre-mer. Si une fusion est envisagée à plus ou moins brève échéance; si tous les militaires seront alors amenés à servir sans distinction d'origine dans n'importe quel Etat de la Communauté; enfin, s'il y a lieu de maintenir des règles administratives particulières et, par voie de conséquence, des services autonomes, pour les troupes dites d'outre-mer. — Sénat, 1^{er} juillet 1959 (p. 360, 361).

I***INCENDIES DE FORETS**

dans les départements du Sud-Est.

Mlle Irma Rapuzzi appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les conséquences désastreuses résultant des incendies de forêts qui ont ravagé cette année le territoire d'un grand nombre de communes dans les départements du Sud-Est et notamment dans les Bouches-du-Rhône; et lui demande, en conséquence, quelles mesures il compte prendre pour mettre à la disposition des collectivités locales et des regroupements professionnels intéressés les moyens qui conviennent pour faire face à cette situation, et notamment: a) pour indemniser les sinistrés victimes de ces incendies; b) pour prévenir le retour de semblables calamités en mettant en place le dispositif nécessaire. — Sénat, 16 octobre 1959 (p. 758 et suiv.).

**dans le département de la Sarthe.*

M. Robert Chevalier rappelle à M. le Premier ministre qu'à la suite de la sécheresse exceptionnelle qui a sévi ces derniers mois sur tout le territoire métropolitain, et notamment dans le département de la Sarthe, des incendies ont ravagé de nombreuses forêts et récoltes. Il lui demande les mesures qu'il compte prendre: 1° pour prévenir le retour de pareils fléaux; 2° pour venir en aide aux collectivités locales et aux particuliers victimes de cette calamité. — Sénat, 16 octobre 1959 (p. 762).

***INONDATIONS**

Dommages causés dans les départements du Sud de la Loire.

M. Gérard Minvielle expose à M. le ministre de l'intérieur la situation désastreuse dans laquelle se trouvent un certain nombre de départements du sud de la Loire à la suite des dommages causés par les inondations récentes. Et, en conséquence, lui demande quelles mesures il entend prendre: 1° pour venir en aide aux sinistrés victimes de ces calamités; 2° pour permettre aux départements et aux communes de faire face aux dépenses nouvelles résultant de la destruction des ouvrages (édifices, routes, ponts, etc.) sur la voie publique. — Sénat, 16 octobre 1959 (p. 760, 761).

*Question orale avec débat.

**dans le Sud-Ouest et le Midi de la France.*

M. Etienne Restat expose à M. le Premier ministre que, pendant que la majeure partie du territoire métropolitain souffrait d'une sécheresse excessive, un paradoxe a voulu que, dans certaines régions du Sud-Ouest et du Midi de la France, des pluies diluviennes se soient abattues fin septembre, provoquant des crues exceptionnelles des cours d'eau, inondant villages, usines, exploitations agricoles, et détruisant ponts, routes et écoles. Il lui demande quelles sont les mesures urgentes qu'il entend prendre le Gouvernement pour réparer les dégâts causés aux collectivités, ainsi que le concours qu'il envisage d'accorder aux industries réduites au chômage et aux agriculteurs victimes de ces calamités. — Sénat, 16 octobre 1959 (p. 761, 762).

**dans les départements du Sud-Ouest.*

M. Jean Errecart demande à M. le Premier ministre quelles mesures seront prises par le Gouvernement, après les graves inondations qui ont frappé si lourdement les départements du Sud-Ouest, et sous quelle forme la solidarité nationale pourra s'exercer: 1° en faveur des particuliers qui ont été sinistrés dans leurs immeubles, meubles et récoltes; 2° en faveur des collectivités locales (départements et communes) dont le réseau routier en particulier a été endommagé. L'initiative parlementaire étant très limitée par les règlements en vigueur, il semble que, seul, le Gouvernement peut prendre des mesures appropriées, et il demande si l'ordonnance n° 58-1093 du 6 novembre 1958 relative à la participation de l'Etat à la réparation des dommages causés par les inondations extraordinaires des départements du Gard, de l'Ardèche, de l'Hérault et de la Lozère ne pourrait pas servir de base pour l'indemnisation des sinistrés du Sud-Ouest. — Sénat, 16 octobre 1959 (p. 762).

J**JUS DE FRUITS**

M. Louis Jung demande à M. le ministre de l'éducation nationale s'il ne lui paraît pas souhaitable, en raison notamment de la pénurie actuelle de lait, d'étendre le champ d'application du décret du 1^{er} octobre 1954 relatif à la distribution de lait et de sucre dans les écoles aux jus de fruits. — Sénat, 4 novembre 1959 (p. 867).

L**LAIT**

M. Charles Naveau expose à M. le ministre de l'agriculture: que le troisième plan de modernisation et d'équipement prévoit que, dans un délai de deux ans, la production nationale laitière doit atteindre 265 millions d'hectolitres de lait; lui rappelle que la production actuelle se situe autour de 210 millions d'hectolitres; que son écoulement donne déjà des inquiétudes au comité « Interlait » et que les exportations de produits laitiers s'avèrent particulièrement onéreuses. Tenant compte de cette situation, lui demande quels moyens il compte employer pour régler ces contradictions et pratiquer les exportations envisagées sans avoir recours à l'application de la taxe de résorption. — Sénat, 1^{er} juillet 1959 (p. 357, 358).

LICENCIEMENTS D'OUVRIERS

dans le département du Nord.

M. Adolphe Dutoit expose à M. le ministre du travail que des licenciements interviennent dans différentes branches industrielles du département du Nord et particulièrement à la Compagnie de Fives-Lille dans ses usines de Fives et de Denain. Cette société a déjà, en janvier 1959, procédé au licenciement de 900 travailleurs. Aujourd'hui, à nouveau, des centaines d'autres travailleurs de Fives-Lille sont également menacés de perdre

leur emploi. Cette situation ayant justement alarmé l'ensemble des organisations syndicales ouvrières du département, il lui demande quelles sont les mesures que le Gouvernement compte prendre pour s'opposer à ces licenciements. — Sénat, 4 novembre 1959 (p. 862, 863).

LICENCIEMENT DE PERSONNEL

dans les services du ministère de la construction.

M. Jean Bardol expose à M. le ministre de la construction que la suppression prévue de 1.100 emplois dans ses services au cours de l'année 1960 lèse à la fois les intérêts des sinistrés, des mal logés et du personnel. Il lui demande quelles sont les dispositions qu'il compte prendre : 1° pour rapporter ces mesures de licenciement ; 2° pour la solution rapide des différents problèmes intéressant le personnel titulaire et temporaire (titularisation, avancement, promulgation des statuts). — Sénat, 18 novembre 1959 (p. 973-975).

M

MARCHÉS DE L'ÉTAT

M. Jean Bertaud rappelle à M. le ministre des finances et des affaires économiques qu'à l'occasion d'une audience qu'il a récemment accordée à des délégations syndicales ouvrières et patronales, la question a été évoquée de la possibilité de réaliser des économies sensibles par une refonte des conditions de passation et d'exécution des marchés passés par l'Etat et les collectivités publiques et lui demande quelles mesures il envisage de prendre dans ce domaine, qui a déjà fait l'objet d'un rapport ancien du Conseil économique. — Sénat, 21 octobre 1959 (p. 774, 775).

MARCHÉS DE LA VIANDE

M. Charles Naveau exprime à M. le ministre de l'agriculture son inquiétude, d'une part sur l'évolution du marché de la viande pour les mois à venir, en raison de la sous-consommation et de la surproduction ; d'autre part, sur le déficit de productions fourragères résultant de la sécheresse persistante, qui risque d'aggraver sérieusement cette situation. Il lui demande s'il ne pense pas qu'il serait nécessaire de rechercher dès maintenant tous les moyens susceptibles de maintenir les prix d'objectif prévus en réservant, par exemple, toutes les ressources provenant de la taxe de circulation des viandes, qui permettraient le stockage en frigorifique et l'exportation des excédents. — Sénat, 8 juillet 1959 (p. 416, 417).

MOUVEMENT NATIONAL ALGERIEN

M. Roger Marcellin demande à M. le Premier ministre, à la suite d'un communiqué publié dans un grand quotidien et ainsi libellé : « Le bureau politique du M. N. A. se réunit aujourd'hui. Le bureau politique du Mouvement national algérien, sous la présidence de Messali Hadj, a été convoqué pour aujourd'hui, afin d'examiner les déclarations du général de Gaulle et arrêter une position à leur égard. » Comment le Mouvement national algérien, interdit en France par le ministre de l'intérieur, peut exercer encore une activité officielle, et quelles mesures sont envisagées par le Gouvernement pour suspendre à nouveau ses activités. — Sénat, 25 novembre 1959 (p. 1147).

O

OUVRIERS MINEURS

M. Jean Bardol expose à M. le ministre de l'intérieur les conditions de plus en plus inhumaines dans lesquelles travaillent les mineurs de notre pays, et ce pour des salaires de plus en plus défavorisés. Il lui demande quelles mesures il compte prendre pour en finir avec les cadences infernales et l'insuffisance de sécurité dans les mines, pour accorder aux mineurs un salaire à la mesure du dur travail qu'ils fournissent et des dangers qu'ils courent. — Sénat, 25 novembre 1959 (p. 1149-1151).

P

PERCEPTIONS

M. Paul Pauly demande à M. le ministre des finances et des affaires économiques s'il est exact qu'il envisage la suppression de 150 perceptions ; il lui signale que cette suppression se traduirait, sans aucun doute, par un accroissement de dépenses ; que les petites perceptions sont généralement gérées par un fonctionnaire travaillant seul et percevant un traitement de début de carrière ; que ses multiples attributions l'occupent plus de huit heures par jour ; qu'il est probable, dans ces conditions, que le rattachement de petites perceptions à des postes plus importants nécessiterait à plus ou moins longue échéance la création de nouveaux emplois de commis ; que, par ailleurs, les mesures envisagées ne devraient être efficaces que si elles étaient comprises dans un plan d'ensemble comportant la réorganisation des services extérieurs des finances et l'institution de la caisse unique. — Sénat, 21 octobre 1959 (p. 775, 776).

PETROLE SAHARIEN

Raffinage.

M. Bernard Lafay expose à M. le ministre délégué auprès du Premier ministre qu'aux dires des techniciens, la composition du pétrole en provenance des gisements sahariens pose certains problèmes relatifs à son raffinage et à sa commercialisation. Il le prie, dans cette préoccupation, de vouloir bien faire connaître les éléments essentiels du bilan de la recherche et de l'exploitation, de leurs résultats présents et de leurs perspectives d'avenir. Il lui demande, en outre, de vouloir bien préciser : 1° si l'équipement des raffineries françaises de pétroles, tel qu'il est, ou au prix de modifications technique-ment aisées, permettra, dans les années à venir, de traiter la totalité du pétrole en provenance du Sahara ; 2° si les services compétents ont envisagé les dispositions permettant de couvrir progressivement les besoins de l'économie de la République et de la Communauté en produits pétroliers des diverses catégories, de provenance saharienne, compte tenu de la composition particulière des pétroles bruts des régions d'Edjel et d'Hassi-Messaoud ; 3° si une nouvelle politique des carburants doit être prévue dont les incidences sur l'industrie automobile peuvent être importantes, ou si la production saharienne peut être adaptée aux fabrications actuelles, en particulier aux moteurs fonctionnant au gas-oil. — Sénat, 22 juillet 1959 (p. 543, 544).

Répartition des intérêts publics et privés dans son exploitation.

M. Bernard Lafay prie M. le ministre délégué auprès du Premier ministre de vouloir bien faire connaître la part exacte : 1° de l'Etat ; 2° des sociétés françaises, quel que soit leur statut juridique ; 3° des sociétés étrangères, dans le total des capitaux sociaux des entreprises qui se consacrent à la recherche et à l'exploitation des gisements de pétrole ou de gaz naturels du Sahara, y compris le transport des produits, et en particulier de tenir compte des participations en capital de sociétés étrangères dans les sociétés françaises, et réciproquement, comme des participations en capital de l'Etat dans les sociétés françaises, de manière à avoir une vue exacte de la répartition en capital des intérêts publics, des intérêts privés français et des intérêts étrangers dans la mise en valeur des pétroles sahariens. Les éléments accessibles au public en ce domaine manquent en effet de précision, soit parce qu'ils négligent les imbrications mutuelles des sociétés, soit parce qu'ils se bornent à fournir des pourcentages en permis octroyés, fonds investis annuellement, etc. Par ailleurs, il lui demande si les démarches effectuées par certaines entreprises étrangères pour augmenter leur participation en capital dans les sociétés de recherches et d'exploitation du pétrole saharien ne risquent pas, au cas où elles aboutiraient, d'affaiblir le contrôle légitime de l'Etat sur la production pétrolière nationale. — Sénat, 22 juillet 1959 (p. 544-546).

Résultats de son exploitation au regard de la balance des paiements extérieurs.

M. Bernard Lafay demande à M. le ministre délégué auprès du Premier ministre si, dans les perspectives d'exploitation du pétrole et des autres richesses naturelles du Sahara au cours des années futures, toutes dispositions juridiques, administra-

tives et techniques sont prévues pour que les résultats de cette exploitation s'inscrivent totalement au positif de la balance des paiements extérieurs, sous la forme de la diminution progressive de nos achats en devises fortes, comme sous celle de l'augmentation de nos recettes en devises étrangères; en particulier, si certaines conventions internationales privées relatives à la commercialisation des produits pétroliers ne présentent aucun risque de faire payer à la France, en dollars ou en livres sterling, au moins les frais de raffinage et de distribution d'une partie du pétrole brut en provenance des départements sahariens. — Sénat, 22 juillet 1959 (p. 546).

PIPE-LINE D'EDJELE

M. Bernard Lafay expose à M. le ministre délégué auprès du Premier ministre que le chef de l'Etat tunisien a pris à plusieurs reprises des positions officielles ou publiques qui constituent de regrettables interventions dans les affaires intérieures de la France, en particulier dans celles des départements d'Algérie et du Sahara. Ces déclarations ont un caractère non seulement offensant, mais inquiétant. Dans l'une d'entre elles, celui-ci ne cache pas son intention d'utiliser comme moyen de pression sur la France, en vue de régler le problème algérien, le passage sur le territoire tunisien de pipe-lines pétroliers allant d'Algérie à la côte de Gabès. Dans ces conditions, il lui demande: 1° quel dispositif de sécurité est prévu pour assurer la protection du pipe-line aboutissant au golfe de Gabès et qui assurera l'écoulement du pétrole d'Edjelé jusqu'au maximum de 14 millions de tonnes; 2° s'il est possible de faire confiance en l'espèce au Gouvernement de la République tunisienne, dont les forces régulières ne paraissent avoir ni la possibilité, ni surtout l'intention de désarmer les éléments de l'A. L. N. stationnés sur son territoire; 3° s'il ne considère pas que la mise hors service éventuelle de ce pipe-line par les rebelles agissant en Tunisie ne nuirait pas gravement, non seulement aux intérêts, mais aussi au prestige de la France en Afrique du Nord; 4° si, les accords concernant ce pipe-line ayant été passés entre une société privée et le Gouvernement tunisien, le Gouvernement français dispose des moyens de les modifier ou de les dénoncer en cas d'aggravation de l'attitude inamicale du chef de l'Etat tunisien; 5° si toutes dispositions techniques sont prises ou prévues pour que le pétrole de la zone d'Edjelé puisse, le cas échéant, être écoulé par raccordement au pipe-line Haoud-el-Hamra—Bougie. — Sénat, 22 juillet 1959 (p. 546-548).

POLITIQUE AGRICOLE

Amélioration des circuits de distribution.

M. Michel Kauffmann demande à M. le ministre de l'agriculture quels sont les objectifs de la politique agricole du Gouvernement qui permettront de diminuer la disparité actuelle entre les revenus agricoles et les revenus de l'industrie, à investissement et travail égal, et les mesures d'organisation des marchés intérieurs qu'il compte prendre pour améliorer les circuits de distribution des produits agricoles dont les marges de commercialisation sont abusives. — Sénat, 22 juillet 1959 (p. 549, 550).

**Suppression de l'indexation des prix agricoles.*

M. Emile Durieux expose à M. le Premier ministre combien la situation de l'agriculture est actuellement difficile en raison, d'une part, de la suppression de l'indexation des prix agricoles, et, d'autre part, de la sécheresse exceptionnelle que nous connaissons; et lui demande quelles sont, en la circonstance et dans la conjoncture économique présente, les mesures qu'il entend prendre pour faire face à la situation angoissante que connaissent tous ceux dont le sort dépend directement ou indirectement de celui de notre agriculture. — Sénat, 13 novembre 1959 (p. 920 et suiv.).

**Vins. — Fourrages. — Fruits et légumes.*

M. Léon David demande à M. le ministre de l'agriculture: 1° quelles mesures il compte prendre pour pallier les difficultés que rencontre la viticulture pour l'écoulement et la mévente des vins; 2° quelles mesures il compte prendre pour faciliter la vente des fourrages de Crau (Bouches-du-Rhône); 3° quelles mesures il compte prendre pour faire participer les organisations professionnelles des fruits et légumes à l'élaboration et à la mise en train du troisième plan d'équipement. — Sénat, 13 novembre 1959 (p. 925 et suiv.).

**Marché commun. — Aide aux jeunes cultivateurs.*

M. Yvon Coudé du Foresto demande à M. le ministre de l'agriculture de définir la politique agricole du Gouvernement: 1° à court terme, pour permettre à l'agriculture française de traverser la très grave crise provenant d'une sécheresse persistante coïncidant avec l'insuffisance des prix à la production de la plupart des produits agricoles; 2° à long terme, pour permettre à l'agriculture française d'aborder, avec le minimum de difficultés, le Marché commun. Il lui demande en particulier de préciser sa politique d'investissements collectifs, d'indiquer quelles mesures il compte prendre pour permettre aux jeunes cultivateurs de disposer des moyens nécessaires pour acquérir et maintenir des exploitations rationnellement équipées et rentables et, enfin, de définir ses conceptions en matière d'amélioration du revenu agricole moyen, qui s'effrite d'année en année. — Sénat, 13 novembre 1959 (p. 922 et suiv.).

POLITIQUE ATOMIQUE

M. Edgard Pisani demande à M. le ministre délégué auprès du Premier ministre de bien vouloir lui indiquer la portée de la déclaration qu'il a faite récemment et selon laquelle la France envisagerait de renoncer à ses propres expériences atomiques si les renseignements scientifiques qu'elle attend lui étaient communiqués. Il aimerait qu'il voulût bien envisager favorablement la possibilité de tenir le Parlement français informé, à son tour, de la politique atomique du Gouvernement. — Sénat, 24 juin 1959 (p. 284).

*POLITIQUE EUROPEENNE

M. Edouard Bonnefous demande à M. le Premier ministre quelles initiatives compte prendre le Gouvernement français en vue de hâter l'unification européenne, renforcer l'autorité de l'Assemblée parlementaire par des élections au suffrage direct, faciliter l'harmonisation des politiques commerciales des pays membres de la Communauté économique, accélérer la réalisation du Marché commun et rechercher les bases d'une politique commune d'assistance aux pays africains. — Sénat, 18 novembre 1959 (p. 979-1001).

*POLITIQUE VITICOLE

M. Jean Péridier demande à M. le ministre de l'agriculture de définir les grandes lignes de la politique viticole du Gouvernement, et notamment les mesures qu'il compte prendre pour l'organisation de la prochaine campagne. — Sénat, 24 juin 1959 (p. 284 et suiv.).

POMMES DE TERRE

M. Jean Deguise demande à M. le ministre de l'agriculture les raisons pour lesquelles le prix, au détail, de la pomme de terre Bintje a été plafonné à 32 francs le kilogramme. En effet, le prix de 32 francs au détail correspond à un prix payé au producteur de 18 francs le kilogramme, ce qui, avec un rendement national moyen de 13 tonnes-hectare, produit un revenu brut de 234.000 francs à l'hectare. D'autre part, la Fédération nationale des producteurs de pommes de terre a établi le coût moyen de production à 360.000 francs l'hectare. La taxation aboutit donc à faire subir une perte moyenne de 125.000 francs l'hectare au producteur. Il désirerait connaître les mesures envisagées pour que la production soit néanmoins rentable dans la limite de la taxation. — Sénat, 13 novembre 1959 (p. 917, 918).

PREFECTURE DE POLICE

M. Jean Bertaud prie M. le ministre de l'intérieur de bien vouloir lui faire connaître s'il est bien exact que la nouvelle organisation des services appliquée au personnel de la préfecture de police implique une augmentation annuelle de la durée de travail de 143 heures pour les agents des brigades de nuit, 94 heures pour les agents des brigades dites mobiles, 15 heures pour les agents des brigades normales. Dans le cas où cette question recevrait une réponse affirmative, il le prie de lui faire connaître quelle est la nature des compensations accordées au personnel pour tenir compte des obligations nouvelles qui lui sont imposées. — Sénat, 18 novembre 1959 (p. 967-969).

PRETS AUX AGRICULTEURS

M. Martial Brousse expose à M. le ministre de l'agriculture : que la loi du 24 mai 1946 a prévu l'octroi de prêts à caractère spéciale aux jeunes agriculteurs ; que le montant de ces prêts, fixé d'abord à 350.000 francs, a été successivement porté à 700.000 francs puis à 1.200.000 francs ; que beaucoup de jeunes agriculteurs ne peuvent obtenir ces prêts d'installation qu'avec des retards de dix-huit mois à deux ans. Il lui demande quelles mesures il compte prendre pour que la Caisse nationale de crédit agricole, les caisses régionales disposent de crédits suffisants afin que les jeunes agriculteurs puissent bénéficier des prêts prévus par la loi du 24 mai 1946 dans un délai raisonnable ne dépassant pas trois ou quatre mois. — Sénat, 22 juillet 1959 (p. 550, 551).

PRIX*Hausse.*

M. Jean Bertaud attire l'attention de M. le Premier ministre sur certaines hausses récentes de nature à alourdir le coût de la vie. Il se permet de souligner que la solidarité de l'ensemble de la population à l'égard de l'action gouvernementale, solidarité entraînant chez les plus modestes un sacrifice quotidien portant souvent sur l'essentiel, rend souhaitable que le Gouvernement précise le plus souvent possible et au fur et à mesure : l'ampleur exacte des hausses les plus récentes, particulièrement de celles touchant directement au budget quotidien des foyers ; dans quelle mesure le Gouvernement possède le contrôle de ces hausses et en prévoit les limites, si telle résorption est d'ores et déjà prévue, et dans quels délais. Il estime que ces mises au point, dont il attend la première de l'obligeance de M. le Premier ministre, auront le double avantage d'encourager les partisans sincères de l'assainissement en cours et de décourager ceux qui amplifient les difficultés à des fins intéressées. — Sénat, 22 juillet 1959 (p. 541-543).

Répercussion de la baisse des prix de gros.

M. Jean Bertaud demande à M. le ministre de l'industrie et du commerce, à la suite de la publication de la lettre de M. le Premier ministre à une organisation syndicale ouvrière précisant qu'une fraction de l'augmentation annuelle de la productivité devait être consacrée à la baisse de certains prix, quelles mesures sont envisagées pour que ces réductions de prix obtenues à la production se répercutent à l'échelon consommation, les conditions actuelles faisant apparaître que la baisse des indices des prix de gros n'est pas accompagnée d'une baisse analogue de l'indice des prix de détail. — Sénat, 21 octobre 1959 (p. 779, 780).

PRODUCTION BETTERAVIERE

M. Emile Durieux appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture sur la situation désastreuse dans laquelle se trouvent la production betteravière et l'industrie sucrière, du fait de l'insuffisance de prix de la betterave à sucre, aggravée par la sécheresse exceptionnelle que nous venons de connaître, et lui demande, en conséquence, les mesures qu'il envisage de prendre : 1° pour assurer au producteur, avec la couverture des frais engagés, la juste rémunération à laquelle il doit pouvoir prétendre dans le cadre du Marché commun ; 2° pour assurer à cette culture essentielle à l'équilibre de notre commerce extérieur la place qui doit lui revenir. — Sénat, 21 octobre 1959 (p. 781, 782).

PRODUITS AGRICOLES

M. Charles Durand expose à M. le ministre de l'agriculture que les prix des produits agricoles ne sont pas en rapport avec les cours de production. Le fait de négliger le niveau de vie des populations rurales ayant été depuis de nombreuses années à la base de notre politique économique, il lui demande : s'il entend prendre les mesures nécessaires pour faire cesser cet état de choses. Il attire particulièrement son attention sur les prix pratiqués actuellement pour les productions animales qui s'avèrent ruineuses pour les producteurs qui les pratiquent, les cours de la viande ayant baissé depuis un an de cinquante à quatre-vingts francs par kilogramme, sans d'ailleurs qu'une répercussion se fasse sentir à la consommation. — Sénat, 8 juillet 1959 (p. 418, 419).

PROTECTION CIVILE

M. Bernard Chochoy expose à M. le ministre de l'intérieur que les graves sinistres que nous avons connus au cours de l'été dernier commandent aux maires des communes, centres de secours ou non-centres de secours des services d'incendie, de doter au maximum leur corps de sapeurs-pompiers d'un matériel moderne ; qu'il est indispensable, pour donner au matériel toute son efficacité, que le personnel soit logé en caserne ; qu'il est souhaitable, par ailleurs, que le matériel de lutte contre l'incendie, mis à la disposition des sapeurs-pompiers, soit placé dans des locaux suffisants pour en permettre le contrôle régulier et le bon entretien. Il lui signale que la suppression de la subvention accordée, dans les années antérieures, au titre de l'acquisition de matériel, a amené quantité de communes considérant les dépenses trop élevées à différer à des dates ultérieures l'achat d'un équipement ou d'un armement pourtant nécessaires. Il lui indique, en même temps, que la participation financière de l'Etat dans les dépenses intéressant la construction de locaux pour le matériel ou le logement du personnel ayant été ramenée à 10 p. 100, cette mesure a causé une amère déception et entraîné, dans bien des cas, les maires à abandonner la réalisation de projets envisagés. Il lui demande : 1° s'il ne lui paraît pas contradictoire d'intensifier la propagande en vue de la protection civile et, au même moment, de priver les collectivités d'une aide indispensable ; 2° les mesures qu'il compte prendre pour permettre aux administrateurs locaux de développer normalement tous les moyens qui concourent à ladite protection civile. — Sénat, 18 novembre 1959 (p. 969, 970).

R**RECLASSEMENT DES FRANÇAIS DE L'ETRANGER**

M. André Armengaud signale à M. le ministre du travail que de très nombreux Français expulsés d'Egypte, il y a près de trois ans, se trouvent encore sans situation, motif pris de ce qu'ayant dépassé l'âge de quarante-cinq ans, ils ne trouvent pas d'employeurs qui veuillent utiliser leurs services, quelle que soit leur formation professionnelle ; que de nombreux Français résidant actuellement en Egypte, en Tunisie, au Maroc et en Guinée sont conduits ou peuvent être conduits à rentrer en France contre leur gré et obligés d'y chercher une occupation, même s'ils ont dépassé l'âge de quarante-cinq ans précité. Il lui demande : 1° quelles sont les mesures effectives qu'il a prises et entend prendre pour remédier à une situation particulièrement grave ainsi faite aux cadres, employés, voire même dirigeants de petites entreprises, obligés de quitter leur situation en Afrique, qui, à leur entrée en France, peuvent chercher du travail ; 2° s'il n'estime pas opportun, pour faciliter la reconversion de ces malheureux compatriotes, de reprendre des mesures comparables à celles qui furent prises dans d'autres circonstances en faveur des mutilés de la guerre 1914-1918, mesures qui ont permis leur reclassement prioritaire dans les entreprises. — Sénat, 18 novembre 1959 (p. 971, 972).

RECOUVREMENT DES ALIMENTS A L'ETRANGER

Mme Marie-Hélène Cardot demande à M. le ministre des affaires étrangères s'il a l'intention de prendre les mesures nécessaires en vue d'une prochaine ratification de la convention sur le recouvrement des aliments à l'étranger, adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 20 juin 1956, avec l'appui du représentant du Gouvernement français, et lui signale qu'en l'absence de cette ratification les familles restées à l'étranger des travailleurs émigrés ne disposent toujours d'aucun recours légal en cas d'abandon de famille. — Sénat, 17 juin 1959 (p. 224).

REFUS DE VENTE

M. André Armengaud expose à M. le secrétaire d'Etat aux affaires économiques que certaines organisations commerciales existant dans le secteur de l'épicerie et vendant aux consommateurs les produits aux « prix usine » majorés de 8 p. 100 en moyenne se voient opposer des refus de vente par des grandes entreprises françaises ou des filiales d'entreprises étrangères de réputation internationale. Il lui demande si cette pratique ne devrait pas être assimilée à la pratique des prix illicites par l'article 37 de l'ordonnance n° 45-1483 du 30 juin 1945 modifiée par le décret n° 58-145 du 24 juin 1958. — Sénat, 22 juillet 1959 (p. 555-557).

RESEAUX AERIENS EN AFRIQUE NOIRE

M. Jacques Duclos demande à M. le ministre des travaux publics et des transports quelles sont les raisons qui ont amené le Gouvernement à accorder le privilège à une compagnie d'aviation privée pour l'établissement des réseaux aériens en Afrique noire ; il ajoute que de telles mesures ne peuvent que nuire au développement de la compagnie nationale Air France et peuvent même constituer l'amorce de la dénationalisation de cette société au bénéfice d'intérêts privés ; et il demande comment le Gouvernement a été amené à considérer une entreprise privée — à savoir l'Union aéromaritime de transports, étroitement liée à la compagnie des Chargeurs réunis — comme étant « plus apte à s'adapter à l'éventuelle évolution des situations politique et technique qu'une compagnie nationale. — Sénat, 21 octobre 1959 (p. 777-779).

RETOMBÉES RADIOACTIVES

M. Camille Vallin expose à M. le Premier ministre qu'une récente communication à l'Académie des sciences a mis en évidence les terribles conséquences des retombées radioactives, notamment en ce qui concerne le développement du cancer, de la leucémie et l'accroissement du nombre d'enfants anormaux ; qu'une aggravation des retombées radioactives a été constatée en France. Il lui demande : 1° les mesures qu'envisage de prendre le Gouvernement pour faire face à ces graves dangers ; 2° s'il n'envisage pas de renoncer à l'explosion projetée d'une bombe atomique au Sahara et de prendre des initiatives en vue de l'interdiction des armes nucléaires. — Sénat, 4 novembre 1959 (p. 865-867).

REUNIONS PUBLIQUES

M. Camille Vallin expose à M. le ministre de l'intérieur que le 26 juin dernier, à Lyon, salle de la mairie du 6^e arrondissement, un commando fasciste s'est attaqué à une réunion publique organisée par la fédération nationale des anciens combattants d'Algérie, blessant plusieurs personnes. Les auteurs de cette agression, qui sont connus, n'en sont pas à leur coup d'essai. Au cours de l'année 1958, ils se sont livrés à des attaques répétées et impunies contre les sièges d'organisations démocratiques et contre des réunions publiques. Il lui demande les mesures qu'il compte prendre pour mettre un terme à ces agissements et pour faire cesser le scandale que constitue l'appui donné à leurs auteurs par des personnalités officielles. — Sénat, 8 juillet 1959 (p. 421, 422).

S**SAISIE D'UN LIVRE**

M. Jacques Duclos expose à M. le Premier ministre qu'à propos d'un ouvrage récemment saisi il a été dit officiellement « que ce livre constitue une affabulation totale », alors que ce même ouvrage a été présenté non moins officiellement dans des termes infirmant cette assertion. Il lui demande d'indiquer les faits sur lesquels il s'est basé pour parler « d'affabulation totale ». — Sénat, 22 juillet 1959 (p. 548, 549).

SAINT-PIERRE ET MIQUELON

M. Henri Claireaux demande à M. le ministre délégué auprès du Premier ministre de bien vouloir définir la politique du Gouvernement à l'égard du territoire de Saint-Pierre et Miquelon. Se référant aux télégrammes — véritables cris de détresse — que le conseil général lui adressa ainsi qu'à certaines hautes personnalités, il se permet de lui rappeler : 1° qu'à la suite des deux dernières dévaluations, c'est-à-dire en moins de deux ans, la quasi-totalité des denrées alimentaires, ainsi que le charbon, ont subi des hausses de prix variant de 54 p. 100 à plus de 100 p. 100 ; 2° que si le budget de l'Etat a contribué à l'équilibre du budget du territoire par une subvention de 460 millions, il croit devoir souligner que l'effort des contribuables de Saint-Pierre et Miquelon (pour la plupart pêcheurs et ouvriers) est passé de 86 millions en 1952 à 319 millions en 1959 ; soit 200.000 francs par contribuable ; 3° que pour l'exercice 1960 la population verra encore sa contribution bud-

gétaire majorée de plus de 40 millions. Ces lourdes charges budgétaires ajoutées à la hausse considérable des prix acculeront peu à peu cette population à une situation voisine de la misère, contraignant ainsi de nombreuses familles à s'expatrier, alors que ces îles, de par leur situation géographique, présentent de très grandes possibilités de développement économique. — Sénat, 18 novembre 1959 (p. 964-967).

SECURITE SOCIALE*Situation des assujettis.*

M. Pierre Marcihacy demande à M. le ministre du travail si les faits et griefs rapportés à l'encontre de la sécurité sociale dans un récent article publié dans la revue *Constellation* sont exacts. Dans l'affirmative, il demande quelles mesures seront prises pour porter remède à une situation dont sont scandaleusement victimes ceux-là mêmes pour qui la sécurité sociale a été instituée. — Sénat, 3 juin 1959 (p. 154 et suiv.).

Refonte des différents régimes.

M. Michel de Pontbriand expose à M. le ministre du travail qu'à l'occasion d'un récent conseil interministériel, la presse s'est faite l'écho de mesures qui seraient prises tendant à la refonte de la sécurité sociale, qu'il s'agisse du régime général ou des régimes spéciaux. Il lui demande quelles sont les lignes directrices de la réforme envisagée et si les informations parues concernant une unification du régime général et des régimes spéciaux sont exactes. — Sénat, 24 juin 1959 (p. 282, 283).

Suppression de la franchise de 3.000 francs.

M. Pierre Métayer appelle l'attention de M. le ministre du travail sur les dispositions prises à l'encontre des assurés sociaux à propos de la franchise de 3.000 francs ; se félicitant de la décision enfin prise en ce qui concerne sa suppression, lui demande néanmoins de lui faire connaître : 1° le montant des charges (recrutement de personnel pour l'ouverture d'un compte individuel à chaque assuré social, impressions de formulaires, etc.) qui ont été ainsi imposées à la sécurité sociale pendant le temps où cette disposition a été appliquée ; 2° si le Gouvernement entend abroger toutes les dispositions qui ont, en décembre 1958, modifié la réglementation de la sécurité sociale, en particulier la diminution du pourcentage de remboursement de certains produits ; 3° quelles dispositions il compte prendre à l'encontre des assurés sociaux qui, malades pendant cette période, ont été ainsi injustement pénalisés. — Sénat, 1^{er} juillet 1959 (p. 359, 360).

T**TAXE VICINALE**

M. Abel Sempé demande à M. le ministre de l'intérieur quelle sera la situation des communes qui verront majorer de 8,10 p. 100 le produit de leur taxe vicinale ou taxe de voirie, en application de l'article 13 de l'ordonnance n° 115 du 7 janvier 1959. Il demande en particulier si elles devront voter des centimes supplémentaires pour couvrir cette charge, surtout lorsque le produit de leur taxe vicinale est déjà engagé pour le paiement des annuités d'emprunt, et quelle sera la situation de celles qui suppriment la taxe vicinale et la taxe de voirie en vue d'éviter ce prélèvement. — Sénat, 18 novembre 1959 (p. 970, 971).

THIONVILLE

M. René Schwartz a l'honneur de demander à M. le ministre de la santé publique et de la population : 1° de bien vouloir lui préciser pour quelles raisons le projet de construction d'un hôpital régional à Thionville, retenu en excellent rang par la commission nationale d'organisation hospitalière et dont la réalisation est pratiquement déjà lancée, n'a pas été retenu dans les tableaux annexes de la récente loi de programme relative à l'équipement sanitaire et social ; 2° de bien vouloir lui dire comment il entend favoriser et permettre la réalisation à bref délai d'un projet aussi indispensable qu'urgent. — Sénat, 17 juin 1959 (p. 229 et suiv.).

TRAVAILLEURS SANS EMPLOI

M. Roger Lachèvre expose à M. le ministre du travail que le champ d'application de la convention nationale du 31 décembre 1958 créant le régime national interprofessionnel d'allocations spéciales aux travailleurs sans emploi a été élargi et englobe à présent la très grande majorité des entreprises industrielles et commerciales; que les A. S. S. E. D. I. C. (Associations pour l'emploi dans l'industrie et le commerce) fonctionnent et disposent d'un appareil administratif répondant à leur objectif, qui est d'assurer aux travailleurs sans emploi une allocation supplémentaire versée en sus de l'allocation nationale de chômage; que les ressources des A. S. S. E. D. I. C. sont assurées par une contribution sur les salaires, 20 p. 100 de celle-ci étant à la charge du salarié et 80 p. 100 à la charge de l'employeur; que le montant de cette contribution a été fixé à 1 p. 100 des salaires versés, en vue de constituer — a-t-il été dit à l'époque — des réserves suffisantes pour assurer en toute circonstance la bonne marche d'une institution créée alors que des prémices de récession menaçaient l'économie du pays. Il lui demande, d'une part, s'il est exact que le montant des prélèvements opérés entre le 1^{er} janvier et le 31 août atteignait un chiffre voisin de 20 milliards de francs pour l'ensemble des entreprises françaises. Pour la seule région parisienne, la situation s'établirait comme suit pour huit mois d'exercice :

	Contributions encaissées.	Allocations payées.	Nombre d'allocataires.
Métallurgie	2.922.492.357	114.281.131	901
Bâtiment, travaux publics	850.579.426	97.815.106	1.381
Interprofessionnelle Seine et Seine-et- Oise	762.653.050	20.101.370	183
Commerces divers.	1.098.221.489	59.492.232	761

soit plus de cinq milliards et demi de provision pour 291 millions d'allocations payées; d'autre part, si, dans les heureuses perspectives d'expansion et de plein emploi pour 1960, récemment affirmées par M. le Premier ministre et par M. le secrétaire d'Etat au budget, il ne conviendrait pas de suspendre provisoirement, étant donné l'importance des provisions acquises et les intérêts qu'elles peuvent produire, la perception d'une contribution dont le niveau dépasse aussi considérablement les besoins, tout en chargeant lourdement la trésorerie des entreprises et dans des conditions qui ne sont pas négligeables, celle des salariés eux-mêmes. — Sénat, 18 novembre 1959 (p. 972, 973).

TRAVAUX PARLEMENTAIRES

M. Ludovic Tron demande à M. le Premier ministre s'il est exact que, comme certains journaux l'ont annoncé, le Gouvernement envisage une session extraordinaire du Parlement au cours du mois d'août. Il lui demande si, plutôt que de recourir à des errements si fortement dénoncés, il n'eût pas été préférable d'alimenter plus judicieusement l'ordre du jour de la session ordinaire et de donner plus d'efficacité aux travaux, notamment par une collaboration mieux établie entre le Gouvernement et le Parlement. — Sénat, 22 juillet 1959 (p. 540, 541).

TUBERCULOSE BOVINE

M. Yve Estève expose à M. le ministre de l'agriculture qu'une réglementation sévère s'impose pour dépister la tuberculose bovine et éviter la contagion; que la loi n° 56-786 du 4 août 1956 a marqué un sérieux progrès dans la prophylaxie de cette maladie et dans le contrôle de la salubrité des viandes, mais que la rédaction du paragraphe 2 de l'article 1^{er} de cette loi ne permet pas aux pouvoirs publics d'exercer sur les animaux reconnus tuberculeux lors d'une vente la surveillance qui s'impose; qu'il serait opportun d'exiger que les animaux soient marqués par le vétérinaire qui aura constaté l'existence des signes cliniques ou la réaction positive à l'épreuve de la tuberculine; l'article 34 de la Constitution paraissant avoir fait sortir cette matière du domaine de la loi, il lui demande s'il envisage de prendre par la voie réglementaire la disposition recommandée. — Sénat, 22 juillet 1959 (p. 552, 553).

V

VINS

M. Abel Sempé demande à M. le ministre de l'agriculture quelles sont les mesures qu'il compte prendre en faveur des départements viticoles dont les vins ont un degré moyen notablement inférieur, pour la présente campagne, au degré légal institué par le décret du 16 mai 1959. — Sénat, 13 novembre 1959 (p. 919).

SÉNAT

TABLE NOMINATIVE

de MM. les Sénateurs auteurs des questions orales au cours de l'année 1959.

NOMS de MM. les Sénateurs.	RUBRIQUE sous laquelle se trouve énoncé le texte de la question dans la table analytique.	J. O. DÉBATS	
		DATE	PAGES
A			
ABEL-DURAND	Constructions navales	25-11-59	1164 et suiv.
André ARMENGAUD	Refus de vente	22- 7-59	555-557
	Reclassement des Français de l'étranger	18-11-59	971-972
Marcel AUDY	Anciens combattants	25-11-59	1156 et suiv.
B			
Jean BARDOL	Domages de guerre	4-11-59	863-864
	Licenciement de personnel	18-11-59	973-975
	Ouvriers mineurs	25-11-59	1149-1151
Lucien BERNIER	Bananes	18-11-59	976-978
Jean BERTAUD	Anciens combattants	17- 6-59	225 et suiv.
	Prix	22- 7-59	541-543
	Marchés de l'Etat	21-10-59	774-775
	Prix	21-10-59	779-780
	Préfecture de police	18-11-59	967-969
Edouard BONNEFOUS	Espaces verts	22- 7-59	557-559
	Politique européenne	18-11-59	979-1001
	Expansion régionale	16-12-59	1826 et suiv.
Amédée BOUQUEREL	Allocation-logement	24- 6-59	283-284
Martial BROUSSE	Prêts aux agriculteurs	22- 7-59	550-551
C			
Mme Marie-Hélène CARDOT	Recouvrement des aliments à l'étranger	17- 6-59	224
	Avoués	22- 7-59	559-560
Maurice CARRIER	Cheminots français de Tunisie	22- 7-59	554-555
Michel CHAMPLEBOUX	Fonds d'investissement routier	3- 6-59	151 et suiv.
Adolphe CHAUVIN	Collectivités locales	24- 6-59	281-282
Robert CHEVALIER	Incendies de forêts	16-10-59	762
Bernard CHOCHOY	Domages de guerre	21-10-59	776
	Protection civile	18-11-59	969-970
	Domages de guerre	25-11-59	1144-1147
Henri CLAIREAUX	Saint-Pierre et Miquelon	18-11-59	964-967
Yvon COUDE DU FORESTO	Politique agricole	13-11-59	922 et suiv.
Antoine COURRIERE	Anciens combattants	10- 6-59	196 et suiv.
	Conseil constitutionnel	1- 7-59	353-356
	Anciens combattants	25-11-59	1158 et suiv.

NOMS de MM. les Sénateurs.	RUBRIQUE sous laquelle se trouve énoncé le texte de la question dans la table analytique.	J. O. DÉBATS	
		DATE	PAGES
D			
Léon DAVID	Politique agricole.....	13-11-59	925 et suiv.
Gaston DEFFERRE	Algérie	28-10-59	807 et suiv.
Jean DEGUISE	Pommes de terre.....	13-11-59	917-918
Jacques DUCLOS	Saisie d'un livre.....	22- 7-59	548-549
	Réseaux aériens.....	21-10-59	777-779
	Algérie	21-10-59	780-781
	Algérie	28-10-59	811 et suiv.
	Constructions aéronautiques.....	4-11-59	864-865
	Anciens combattants.....	25-11-59	1159 et suiv.
Charles DURAND	Collectivités locales.....	17- 6-59	223-224
	Produits agricoles.....	8- 7-59	418-419
Emile DURIEUX	Production betteravière.....	21-10-59	781-782
	Algérie	21-10-59	782-783
	Agriculture française.....	4-11-59	861-862
	Politique agricole.....	13-11-59	920 et suiv.
Adolphe DUTOIT	Licenciements d'ouvriers	4-11-59	862-863
E			
Jean ERRECART	Inondations	16-10-59	762
Yves ESTEVE.....	Anciens combattants	1- 7-59	356-357
	Tuberculose bovine	22- 7-59	552-553
F			
André FOSSET	Centres d'apprentissage	22- 7-59	557
G			
Pierre GARET.....	L'épargne-crédit	8- 7-59	420-421
Victor GOLVAN	Fièvre aphteuse	22- 7-59	551-552
Mohamed GUEROUI	Algérie	21-10-59	780
J			
Léon JOZEAU-MARIGNE	Déclaration d'impôts	1- 7-59	358-359
Louis JUNG	Jus de fruits.....	4-11-59	867
K			
Michel KAUFFMANN	Politique agricole	22- 7-59	549-550
L			
Roger LACHEVRE	Travailleurs sans emploi.....	18-11-59	972-973
Bernard LAFAY	Algérie	17- 6-59	220 et suiv.
	Pétrole saharien	22- 7-59	543-544
	Pétrole saharien	22- 7-59	544-546
	Pétrole saharien	22- 7-59	546
	Pipe-line d'Edjelé	22- 7-59	546-548
	Collège de France.....	25-11-59	1144
Francis LE BASSER.....	Collectivités locales	17- 6-59	222-223
Waldeck L'HUILLIER	Collectivités locales	16-12-59	1846 et suiv.

Noms de MM. les Sénateurs.	RUBRIQUE sous laquelle se trouve énoncé le texte de la question dans la table analytique.	J. O. DÉBATS	
		DATE	PAGES
M			
Roger MARCELLIN	Mouvement national algérien.....	25-11-59	1147
Pierre MARCILHACY	Sécurité sociale	3- 6-59	154 et suiv.
	Adductions d'eau	22- 7-59	553
	Casque protecteur	22- 7-59	553-554
Jacques DE MAUPEOU.....	Algérie	28-10-59	813 et suiv.
Pierre METAYER	Sécurité sociale	1- 7-59	359-360
Gérard MINVIELLE	Inondations	16-10-59	760-761
René MONTALDO	Algérie	16-12-59	1818 et suiv.
Gabriel MONTPIED	Déportés de la Résistance.....	18-11-59	975-976
N			
Charles NAVEAU	Lait	1- 7-59	357-358
	Marché de la viande.....	8- 7-59	416-417
	Beurre et aliments du bétail.....	13-11-59	918-919
P			
Paul PAULY	Perceptions	21-10-59	775-776
Jean PERIDIER	Politique viticole	24- 6-59	285
	Brochures	25-11-59	1148-1149
Edgard PISANI	Politique atomique	24- 6-59	284
	Energie atomique	4-11-59	868 et suiv.
Michel DE PONTBRIAND.....	Sécurité sociale	24- 6-59	282-283
R			
Irma RAPUZZI	Incendies de forêts.....	16-10-59	758 et suiv.
Joseph RAYBAUD	Centre hospitalier de Nice.....	3- 6-59	153 et suiv.
	Fonctionnaires français du Maroc.....	8- 7-59	419-420
Georges REPIQUET	Forces armées	1- 7-59	360-361
Etienne RESTAT	Inondations	16-10-59	761-762
Jacques RICHARD	Commissions d'aide sociale.....	8- 7-59	415-416
Eugène RITZENTHALER	Céréales	8- 7-59	417-418
S			
François SCHLEITER	Anciens combattants	17- 6-59	225 et suiv.
	Circulation routière	4-11-59	859-861
René SCHWARTZ	Thionville	17- 6-59	229 et suiv.
Abel SEMPE	Vins	13-11-59	919
	Taxe vicinale	18-11-59	970-971
T			
Ludovic TRON	Travaux parlementaires	22- 7-59	540-541
V			
Camille VALLIN	Réunion publique	8- 7-59	421-422
	Retombées radio-actives	4-11-59	865-867